



Master Sciences sociales – Parcours Quantifier en Sciences Sociales

2025-2026

MÉMOIRE DE RECHERCHE DE MASTER 2

Femmes et hommes face à l'État social

Enquête sur le *gender gap* des opinions sur l'État social à
partir du Baromètre d'opinion de la Drees (2000-2024)

Soutenu par

Flavien Crozier

Session

Septembre 2026

Directeur

Alexis Spire

Rapporteur

Étienne Penissat

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu Alexis Spire, sans qui ce travail n'aurait pas vu le jour. Son accompagnement sans faille, ses conseils et ajustements pertinents, et la confiance constante accordée m'ont permis de réaliser ce mémoire dans les meilleures conditions. Je remercie également Étienne Penissat d'avoir accepté de participer au jury de soutenance, et dont les enseignements tout au long de l'année, riches et stimulants, ont constitué un repère précieux dans mon appréhension de la recherche en sciences sociales quantitatives. Je tiens à remercier aussi l'ensemble des professeur·es du master QESS et des enseignements complémentaires de l'EHESS et de l'ENS, avec qui j'ai énormément appris cette année, dans de nombreux domaines des sciences sociales, et qui viennent tous·tes à leur manière participer à ce mémoire.

Mes remerciements chaleureux vont tout particulièrement à Alice, Diego, Lara, Nils, et tous mes autres camarades du Master, qui m'ont si bien intégré cette année et ont largement contribué à la rendre aussi riche qu'heureuse. Merci de m'avoir accompagné dans les longues heures passées à la BU, mais aussi dans tant de jolis moments partagés, chanceux de pouvoir compter de si belles nouvelles amitiés. Un merci aussi à Adèle, Clotilde, Eva, Matthias, Pierre, Sarah, Tim. Ce mémoire ne serait rien sans votre soutien, vos rires et les discussions passionnées que je ne cesse d'avoir avec vous après tant d'années d'amitié. Merci aussi pour vos relectures précieuses. Merci plus généralement à tous·tes celles et ceux avec qui j'ai pu échanger sur ce travail au cours de l'année, confronter des idées et apprendre.

Enfin, merci à ma famille, mes parents, mes frères et sœurs, mes neveux et nièces, Cédric, pour leur soutien indéfectible tout au long de mes études.

Sommaire

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	6
<i>Genre et opinions sur l'État social en France : une analyse secondaire ?.....</i>	<i>6</i>
<i>Saisir le rapport à l'État social ?</i>	<i>9</i>
<i>L'existence d'un gender gap dans les opinions sur l'État social ?.....</i>	<i>11</i>
<i>Des écarts hommes-femmes socialement situés</i>	<i>13</i>
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES.....	14
DONNEES ET METHODE	15
<i>Baromètre d'opinion de la Drees (2000-2024).....</i>	<i>15</i>
<i>Méthodologie</i>	<i>16</i>
<i>Choix des questions</i>	<i>17</i>
<i>Mesurer l'opinion : est-ce possible ?</i>	<i>18</i>
<i>Rapport à l'objet</i>	<i>19</i>
PRESENTATION DU PLAN	20
CHAPITRE 1 : LES OPINIONS ENVERS L'ÉTAT SOCIAL : SEULEMENT UNE QUESTION DE POSITIONNEMENT POLITIQUE ?.....	22
SECTION 1 : LE <i>GENDER GAP</i> : DE LA SOCIOLOGIE ELECTORALE AUX ATTITUDES ENVERS L'ÉTAT SOCIAL	22
I) <i>Qu'est-ce que le gender gap ?</i>	<i>22</i>
II) <i>Des comportements électoraux aux attitudes envers l'État social</i>	<i>23</i>
SECTION 2 : DES ECARTS DE POSITIONNEMENT SUR L'ECHELLE GAUCHE-DROITE CONCENTRES A L'EXTREME DROITE ET DANS LE NON-POSITIONNEMENT	25
I) <i>Des femmes qui se positionnent moins à l'extrême droite de l'échelle</i>	<i>25</i>
II) <i>Un non-positionnement plus fréquent chez les femmes</i>	<i>27</i>
III) <i>Les limites méthodologiques de l'échelle gauche-droite</i>	<i>29</i>
SECTION 3 : DES ECARTS HOMMES-FEMMES DANS LES OPINIONS ENVERS L'ÉTAT SOCIAL QUI NE SE REDUISENT PAS AU POSITIONNEMENT POLITIQUE	30
I) <i>Un gradient gauche-droite des opinions sur l'intervention de l'État</i>	<i>31</i>
II) <i>Des différences d'attitudes à positionnement politique comparable.....</i>	<i>32</i>
CHAPITRE 2 : LES CONTOURS DU <i>GENDER GAP</i> DANS LES ATTITUDES ENVERS L'ÉTAT SOCIAL ...	35
SECTION 1 : DES FEMMES PLUS FAVORABLES A UN ÉTAT SOCIAL PROTECTEUR ET UNIVERSALISTE.....	35
I) <i>Des femmes un peu plus favorables à des prestations sociales étendues à tous-tes que les hommes</i>	<i>36</i>

II) Des attentes différenciées envers l'intervention de l'État social	38
III) Des attentes plus fortes des femmes envers l'action publique face à la pauvreté	40
IV) Des femmes plus critiques du niveau de protection de la Sécurité sociale	42
SECTION 2 : CONSENSUS ENTRE HOMMES ET FEMMES AUTOUR DU SYSTEME PUBLIC ET PROPENSION A LA SOLIDARITE	44
I) L'adhésion au caractère public des systèmes de protection : un consensus qui écrase les écarts de genre.....	45
II) La solidarité face aux vulnérabilités : des écarts faiblement genrés	46
SECTION 3 : LE GENDER GAP A L'EPREUVE DU TEMPS	48
I) Des femmes moins interventionnistes qu'avant, mais toujours plus que les hommes.....	48
II) Le recul des préférences universalistes mais un gender gap durable	52
III) Les opinions sur la pauvreté, révélatrices d'un gender gap plus récent dans l'enquête	54
CHAPITRE 3 : LA POSITION SOCIALE RECONFIGURE LE GENDER GAP FACE A L'ÉTAT SOCIAL.....	59
SECTION 1 : DE LA PROXIMITE DES CLASSES POPULAIRES A LA DIFFERENCIATION GENREE DES CLASSES SUPERIEURES	59
I) Classes populaires : une exposition commune aux risques sociaux qui rapproche les opinions.....	60
II) Classes moyennes : une différenciation autour de la contributivité des prestations sociales	63
III) Classes supérieures : une mise à distance de l'intervention publique plus masculine	66
SECTION 2 : DIPLOME, BENEFICE DES PRESTATIONS ET AGE : D'AUTRES CONFIGURATIONS DU GENDER GAP	70
I) Un gender gap surtout marqué parmi les plus diplômé-es.....	71
II) Bénéficiaire de l'État social : des effets contrastés sur les attitudes des femmes et des hommes	74
III) Position dans le cycle de vie : un gender gap concentré aux âges actifs	76
CHAPITRE 4 : LA PERSISTANCE DE DIFFERENCES ENTRE FEMMES ET HOMMES DANS LE RAPPORT A L'ÉTAT SOCIAL.....	81
SECTION 1 : UN RAPPORT GENRE A L'INTERVENTION PUBLIQUE, DIFFERENCIE SELON LE NIVEAU DE VIE.....	82
I) La persistance d'un écart de sexe dans la demande d'intervention publique	83
II) Des attitudes masculines davantage polarisées selon le niveau de vie	86
SECTION 2 : LA PERCEPTION DE L'ACTION PUBLIQUE EN FAVEUR DES PLUS PAUVRES : UN ECART GENRE RECONFIGURE PAR LE DIPLOME.....	88
I) Une demande d'action envers les plus modestes davantage portée par les femmes	88
II) Aux deux extrémités de la hiérarchie scolaire, une demande d'intervention plus forte chez les femmes	91
SECTION 3 : UNE EVALUATION DE LA PROTECTION SOCIALE QUI REVELE LE POIDS DU GENRE	93
I) Un jugement plus critique du niveau de protection parmi les femmes.....	93

II) Des vulnérabilités qui pèsent sur l'évaluation, sans épuiser le gender gap.....	96
CONCLUSION	100
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	116
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	125

Introduction

Genre et opinions sur l'État social en France : une analyse secondaire ?

Le développement des études de genre, ainsi que son acceptation croissante comme cadre nécessaire de l'analyse en sciences sociales, pourraient laisser penser que l'étude des opinions envers l'État social – les *welfare attitude studies* – ont pleinement intégré le genre au cœur de leurs travaux. Les publications principales incluent en effet généralement une variable « sexe » dans les analyses statistiques, distinguant femmes et hommes. Ainsi, il est par exemple mis en avant que les femmes adhèrent davantage que les hommes aux valeurs d'égalité¹, attribuent plus volontiers à l'État un rôle de redistribution des revenus, et soutiennent plus fréquemment sa responsabilité dans la garantie d'un niveau de vie décent aux personnes au chômage ou d'un bon état de santé.² Ces résultats demeurent cependant souvent secondaires : présentés comme des effets de contrôle, ils donnent rarement lieu à une analyse spécifique de leur signification sociale.

Cette relative absence du genre, compris comme une catégorie d'analyse critique renvoyant à « un système de bi-catégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) »³, est particulièrement visible dans les analyses portant sur la France. Les recherches faisant des différences entre femmes et hommes en matière d'opinions sur l'État social leur objet principal restent très rares⁴. Plus souvent, l'analyse du genre fait l'objet de quelques commentaires succincts ou d'une sous-partie, sans approfondissements

¹ Stefan Liebig et Bernd Wegener, « Primäre und sekundäre Ideologien. Ein Vergleich von Gerechtigkeitsvorstellungen in Deutschland und den USA », in *Soziale Ungleichheit und soziale Gerechtigkeit*, Leske + Budrich, par Hans-Peter Müller et Bernd Wegener (Opladen, 1995); Abel François et Raül Magni-Berton, « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? Les gender gaps en Europe », in *Les valeurs des Européens*, par Pierre Bréchon et Frédéric Gonthier, Collection U (Armand Colin, 2014), <https://doi.org/10.3917/arco.brech.2014.01.0169>.

² Steffen Mau, *The Moral Economy of Welfare States : Britain and Germany Compared* (Routledge, 2003); Christine A. Mair et al., « Who in the World Cares? Gender Gaps in Attitudes toward Support for Older Adults in 20 Nations », *Social Forces* 95, n° 1 (2016): 411-38, <https://doi.org/10.1093/sf/sow049>.

³ Laure Bereni et al., *Introduction aux études sur le genre*, 2e édition, Ouvertures politiques (De Boeck Université, 2012), 10, <https://shs.hal.science/halshs-01344006>.

⁴ Un des seuls travaux trouvés pile sur cet objet est par exemple celui d'Adrien Papuchon, « Les opinions des femmes et des hommes sur les politiques de protection sociale : des écarts qui dépendent de l'âge et de la catégorie professionnelle », *Science Politique, Regards* 50, n° 2 (2016): 47-60, <https://doi.org/10.3917/regar.050.0047>.

aussi importants que les rapports de classe ou d'âge⁵. Pourtant de nombreux travaux soulignent l'importance du genre dans la structuration des conditions d'existence et des valeurs. Il est ainsi renseigné qu'hommes et femmes sont socialisé·es différemment, ce dès l'enfance⁶; que les femmes occupent des positions sociales moins valorisées et privilégiées⁷; qu'elles ont moins de ressources économiques que les hommes⁸; ou encore qu'elles sont plus exposées à un continuum de violences physiques et sexuelles⁹. Le rapport social de genre¹⁰, compris comme un « rapport de pouvoir construit, relationnel et imbriqué dans d'autres rapports sociaux de pouvoir »¹¹, fait donc des hommes et des femmes des groupes sociaux dont les positions différenciées entraînent des conditions d'existence inégalitaires, qui ne sont pas neutres dans la perception du politique au sens large. Le genre apparaît alors trop souvent comme une variable statistique isolée, que comme un rapport social susceptible de structurer les opinions.

L'histoire de l'État social¹² est elle-même indissociable de celle des rapports sociaux de genre. Le genre s'est construit en partie par les catégorisations des systèmes de prestations et les réglementations socio-politiques, ceux-ci participant à renforcer la division genrée du monde social.¹³ Deux grandes lectures coexistent alors sur l'influence

⁵ Florian Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale : une étude sur les données du baromètre DREES », juillet 2023, <https://sciencespo.hal.science/hal-04170768>; Frédéric Gonthier, « L'État sans l'égalité ? Les attentes des Français à l'égard de la protection sociale depuis les années 1990 », *Science Politique, Informations sociales* 196-197, n° 1 (2018): 108-19, <https://doi.org/10.3917/inso.196.0108>.

⁶ Muriel Darmon, « 1. Socialisation primaire et construction de l'individu », in *La socialisation* (Armand Colin, 2023), <https://doi.org/10.3917/arco.darmo.2023.01.0012>.

⁷ Isabelle Clair, « 5. Ce que le genre fait aux objets sociologiques », in *Sociologie du genre*, 2e édition, 128 (Armand Colin, 2023), <https://shs.cairn.info/sociologie-du-genre--9782200259204-page-100>.

⁸ Céline Bessière et Sibylle Gollac, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités* (La Découverte, 2020), <https://doi.org/10.3917/dec.bessi.2020.01>.

⁹ Elizabeth Brown et al., *Violences et rapports de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, Grandes enquêtes (INED éditions, 2020).

¹⁰ Nous utilisons le concept de « rapport social de genre » comme un synonyme de la notion de « rapports sociaux de sexe » forgée par Danièle Kergoat, afin d'éviter toute confusion avec la catégorie statistique de « sexe », et mettre en avant le construit social derrière la donnée « sexe ». Voir pour une discussion plus approfondie de ces concepts, Danièle Kergoat, « Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », in *Les rapports sociaux de sexe*, éd. par Annie Bidet-Mordrel, Marx Actuel (Presses Universitaires de France, 2010), <https://doi.org/10.3917/puf.colle.2010.01.0060>.

¹¹ Catherine Achin et Laure Bereni, « Comment le genre vint à la science politique », in *Dictionnaire. Genre et science politique* (Presses de Sciences Po, 2013), 15, <https://doi.org/10.3917/scpo.achi.2013.01.0013>.

¹² Nous préférons le terme d'« État social » plutôt qu'« État-providence », ce dernier pouvant suggérer un État bienfaiteur accordant unilatéralement sa protection à des bénéficiaires passifs, là où l'État social désigne plutôt un tiers dans les rapports entre groupes sociaux. Voir Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat* (1995 ; Fayard, 2014), 280-282.

¹³ Julia S. O'Connor, « From Women in the Welfare State to Gendering Welfare State Regimes », *Current Sociology* 44, n° 2 (1996): 1-130.

du développement des États sociaux sur les rapports sociaux de sexe. La première voit l'État comme une institution reproductrice de la hiérarchie entre les sexes, tandis que la seconde souligne au contraire sa capacité à réduire certaines inégalités sexuées et permettre l'émancipation des femmes.¹⁴ La prise en compte du genre dans l'analyse de l'État social a permis également de remettre en cause certaines des principales théorisations sur son développement, à l'image de la typologie des trois régimes d'État-providence de Gosta Esping-Andersen¹⁵ (universaliste-social-démocrate, corporatiste-conservateur et résiduel-libéral). En effet, cette typologie repose notamment sur la possibilité des salarié·es de se libérer temporairement des contraintes du marché du travail, de se « dé-commodifier ». Or, cette « libération » ne pouvant se faire qu'après une entrée préalable sur le marché du travail, cette analyse reste aveugle à l'ensemble du travail non salarié réalisé par les femmes, mais aussi à l'importance de la famille dans les systèmes de protection sociale¹⁶, portée par les femmes, et au retard de long terme en matière économique entre femmes et hommes¹⁷. Un apport majeur dans la caractérisation des États sociaux au regard de leur articulation avec les rapports sociaux de genre est alors le concept de « *male breadwinner regime* » – ou « modèle de l'homme gagne-pain »¹⁸. Il désigne un ensemble de politiques soutenant un modèle familial centré sur le salaire du « chef de famille », et sur la spécialisation domestique de l'épouse. Dans ce cadre d'analyse, la France se distingue par une offre publique importante de garde d'enfants et un taux d'emploi féminin relativement élevé, ce qui l'éloigne d'un régime vraiment centré sur le chef de famille, sans pour autant rejoindre le modèle scandinave, plus individualisé et égalitaire. Ainsi, ce renouvellement théorique illustre la co-construction complexe entre famille, rapports sociaux de sexe et extension de l'État social.

¹⁴ Ann Shola Orloff, « Gender in the Welfare State », *Annual Review of Sociology* 22 (1996): 51-78.

¹⁵ Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence: Essai sur le capitalisme moderne. Épilogue inédit de l'auteur. Préface de François-Xavier Merrien* (1990; Presses Universitaires de France, 2007).

¹⁶ Brigitte Studer, « Genre et protection sociale », in *La protection sociale en Europe au XXe siècle*, éd. par Axelle Brodiez-Dolino et Bruno Dumons, Histoire (Presses universitaires de Rennes, 2014), <https://doi.org/10.4000/books.pur.50218>.

¹⁷ Jane E. Lewis, « Introduction: Women, Work, Family and Social Policies in Europe », in *Women and Social Policies in Europe: Work, Family and the State* (Edward Elgar, 1993); Bessière et Gollac, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, op. cit.

¹⁸ Jane Lewis, « Gender and the Development of Welfare Regimes », *Journal of European Social Policy* 2, n° 3 (1992): 159-73, <https://doi.org/10.1177/095892879200200301>.

Saisir le rapport à l'État social ?

Le terme d'État social renvoie généralement à une forme de gouvernement où l'État va « au-delà de ses attributs régaliens classiques pour élargir ses compétences à la garantie des besoins minimaux et de la sécurité de vie de l'ensemble de la population ou d'une proportion étendue de celle-ci »¹⁹. Le concept d'État social est le produit de trajectoires historiques diverses selon les contextes nationaux. En France, la création de la Sécurité sociale après la Seconde Guerre mondiale constitue une étape centrale de son développement, précédée toutefois par plusieurs lois visant déjà à encadrer l'insécurité ouvrière²⁰. Cet État social s'appuie sur un fonctionnement politique et économique ayant la particularité, en France, de s'être historiquement appuyé sur deux modes principaux de financement produisant leurs propres régimes de justifications et des adhésions différentes. Le premier repose sur les cotisations sociales et organise des transferts entre différentes catégories de la population : des personnes en emploi vers les retraité·es ; des personnes en bonne santé vers les malades, etc. Le second passe par l'impôt et relève davantage d'une logique de redistribution verticale, notamment à travers le financement des hôpitaux publics et du système de santé, qui contribue à limiter les inégalités sociales²¹. Ces logiques ne sont pas toujours visibles ni connues de celles et ceux qui en bénéficient²². Cela n'empêche pas le développement de l'État social d'avoir favorisé, au fil du temps, un attachement aux droits, aux prestations et aux services qu'il garantit, et par extension un attachement aux principes de solidarité nationale et de protection collective qu'il symbolise²³. L'adhésion à ces mécanismes de protection peut également être appréhendée à partir de ce que Steffen Mau qualifie d'« économie morale »²⁴ de l'État social. En effet, la protection sociale, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes collectifs visant à couvrir les individus et les ménages face aux risques sociaux, repose sur un ensemble socialement constitué de présupposés moraux et de conceptions de la justice, à partir desquels les individus déterminent quelles demandes, quels besoins et quels droits leur apparaissent

¹⁹ Guy Hermet et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 8e édition, Collection Dictionnaire (Armand Colin, 2015), 116-18.

²⁰ Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale: Une chronique du salariat*, L'espace du politique (1995; Fayard, 2014).

²¹ Alexis Spire, *Légitime défiance: Les gouvernés contre l'État* (Presses Universitaires de France, 2026), 135-37.

²² Suzanne Mettler, *The Submerged State: How Invisible Government Policies Undermine American Democracy* (University of Chicago Press, 2011).

²³ Spire, *Légitime défiance*, op. cit., 150-62.

²⁴ Mau, *The Moral Economy of Welfare States*, op. cit.

légitimes ; et leur permettent également de définir les obligations et formes de réciprocité considérées comme légitimes en contrepartie de la solidarité collective.

Dès lors, des travaux se sont intéressés à l'étude des « rapports à l'État », c'est-à-dire des « dispositions et des représentations que les gouvernés entretiennent à l'égard de la puissance publique »²⁵. Il s'agit d'une part, de rapports pratiques à l'État, c'est-à-dire de perceptions et usages qui se forment dans les situations de contacts – contraints ou non – avec les institutions. Un ensemble de travaux s'intéresse ainsi davantage aux pratiques et à l'interaction entre administrateur·rices et administré·es²⁶, dans le cadre plus large de la sociologie de l'action publique. Mais ce mémoire s'inscrit davantage dans un champ s'intéressant plutôt à l'étude des représentations et des opinions à l'égard de certains aspects de l'État social (degré d'intervention, redistribution, impôt) : les *welfare attitude studies*, soit par une traduction imparfaite, les études de l'opinion envers l'État social. S'ancrant dans une littérature très internationale, il s'agit généralement par l'exploitation de larges enquêtes d'opinion, de comprendre les déterminants, les tendances et les évolutions des opinions à l'égard de l'État social.

Par la largesse du concept d'État social, les attitudes envers l'État social sont multiples, ne sont pas forcément cohérentes chez un même individu et peuvent varier selon les dispositifs discutés ou la formulation des questions. Ainsi, nous pouvons tout de même déceler trois niveaux d'attitudes envers l'État social²⁷. Le premier niveau concerne les orientations généralisées et chargées de valeurs envers des concepts généraux comme « l'égalité » ou le « secteur public ». Le deuxième niveau, moins abstrait, concerne plutôt l'opinion concernant l'orientation de politiques publiques spécifiques. Enfin, un dernier niveau se trouve dans l'évaluation par les individus du fonctionnement pratique et des conséquences des politiques, c'est-à-dire la « performance » de l'État social. Nous

²⁵ Spire, *Légitime défiance*, op. cit., 12.

²⁶ Vincent Dubois, *La Vie au guichet: Administrer la misère* (1999; Points, 2015); Nicolas Duvoux, « Le travail vu par les assistés : éléments pour une sociologie des politiques d'insertion », *Sociologie du travail* 52, n° 3 (2010): 389-408, <https://doi.org/10.4000/sdt.14894>; Clara Deville, *L'État social à distance. Dématérialisation et accès aux droits des classes populaires rurales* (Éditions du Croquant, 2023), <https://shs.cairn.info/l-État-social-a-distance--9782365123877>; Marie-Christine Bureau et Ivan Sainsaulieu, *Reconfigurations de l'État social en pratique*, Le regard sociologique (Presses universitaires du Septentrion, 2011).

²⁷ Staffan Kumlin, « Overloaded or Undermined? European Welfare States in the Face of Performance Dissatisfaction », in *The Political Sociology of the Welfare State: Institutions, Cleavages, and Orientations*, par Stefan Svallfors (Stanford : Stanford University Press, 2007), <https://papers.ssrn.com/abstract=3235399>.

parcourrons tout au long de notre analyse ces trois niveaux, suivant les questions mobilisées. Cela nous permettra également de discuter des cohérences ou des différences entre hommes et femmes selon le niveau discuté, des orientations générales aux préférences relatives dans le fonctionnement de certaines politiques sociales jusqu'à l'évaluation du système de protection sociale.

L'existence d'un *gender gap* dans les opinions sur l'État social ?

L'existence d'un *gender gap* dans les comportements politiques, c'est-à-dire d'un écart durable entre hommes et femmes, est un phénomène renseigné en sociologie électorale, sur lequel nous reviendrons un peu plus tard. Dans le champ des opinions envers l'État social, quelques travaux se sont intéressés à l'existence d'écarts de long terme entre hommes et femmes. Ainsi, une comparaison de huit pays européens montre que les femmes soutiennent davantage certaines politiques d'investissement social, notamment les services de garde d'enfants, sans forcément soutenir les dépenses d'éducation²⁸. De même, elles s'avèrent moins prêtes que les hommes à financer ces investissements par des baisses de dépense dans les postes de chômage ou retraite. Un autre article de comparaison internationale montre quant à lui que les femmes sont en moyenne plus favorables à un État-providence étendu que les hommes²⁹. La France dans cette étude, placée parmi les pays très « familialistes », c'est-à-dire où la protection sociale repose fortement sur les familles, connaîtrait pour le coup un écart inversé, avec des hommes soutenant, toutes choses égales par ailleurs, davantage l'État-providence que les femmes³⁰. Ce surprenant résultat n'est pas commenté par l'auteur, et appelle à la prudence quant aux conclusions pouvant être tirées. Cela questionne aussi le choix d'avoir considéré la France comme un pays très familialiste compte tenu de la forte insertion des femmes sur le marché du travail, ainsi que de politiques familiales favorisant la reprise d'emploi rapidement après une naissance, et surtout montre les limites des comparaisons internationales comparant des pays où la construction de l'État social diffère en bien des points. Ces travaux sont aussi

²⁸ Julian L. Garritzmman et Hanna Schwander, « Gender and Attitudes toward Welfare State Reform: Are Women Really Social Investment Promoters? », *Journal of European Social Policy* 31, n° 3 (2021): 253-66, <https://doi.org/10.1177/0958928720978012>.

²⁹ Mikael Goossen, « The Gender Gap in Welfare State Attitudes in Europe: The Role of Unpaid Labour and Family Policy », *Journal of European Social Policy* 30, n° 4 (2020): 452-66, <https://doi.org/10.1177/0958928719899337>.

³⁰ *Ibid.*, 462.

très arrimés théoriquement aux approches du *policy feedback*, expliquant le soutien plus favorable des femmes aux politiques publiques par un intérêt matériel supposé. Dans cette perspective, les logiques de bien commun ou les valeurs morales peuvent être vues comme des rationalisations secondaires venant justifier *a posteriori* des préférences d'abord structurées par l'intérêt individuel. Appliqué à l'État social, ce cadre consacre trois formes d'intérêts individuels : les bénéficiaires des politiques sociales, les contribuables, et les agent·es (direct·es ou indirect·es) de l'État, qui participent à la production de services publics³¹. Bien que fécond, ce cadre théorique engendre parfois une approche très cognitive et éloignée des institutions, négligeant le rapport ordinaire à l'État³² et les processus de socialisation politique.

Des travaux s'attardent également un peu plus sur le cas français. Ainsi, Frédéric Gonthier³³ mesure les opinions à l'égard de l'État social des Français·es par rapport aux autres Européen·nes, montrant la stabilité des attitudes chez les individus, mais ne parlant que très peu du genre, bien qu'il relève un résultat dans un autre article sur les attitudes dans l'Union européenne, à un niveau agrégé, montrant que le genre a un effet très significatif sur l'interventionnisme, les hommes étant moins favorables que les femmes à un rôle croissant de l'État dans la vie économique³⁴. Une autre étude sur les *gender gaps* des valeurs en Europe³⁵ montre des Européennes plus égalitaristes, favorables au système public et plus tolérantes sur les dimensions éthiques et religieuses, mais sans détailler ce que cet agrégat de pays engendre sur l'analyse. Ces travaux sont ainsi adjacents à des études plus générales sur l'évolution des valeurs en France, qui mobilisent notamment des indices d'égalitarisme, de tolérance ou de préférences socio-économiques, mais dont les écarts hommes-femmes, parfois mesurés dans les modèles, restent un angle mort de l'analyse³⁶.

³¹ Frédéric Gonthier, *L'État providence face aux opinions publiques*, Libres cours (Presses universitaires de Grenoble, 2017), 111-12.

³² Alexis Spire, « Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État », *Gouvernement & action publique*, 2016, <https://hal.science/hal-02272195>.

³³ Gonthier, *L'État providence face aux opinions publiques*, *op. cit.*

³⁴ Frédéric Gonthier, « La montée et les bases sociales de l'interventionnisme dans l'Union européenne : Une analyse des attitudes économiques entre 1990 et 2008 », *Science Politique, Revue française de sociologie* 56, n° 1 (2015): 7-46, <https://doi.org/10.3917/rfs.561.0007>.

³⁵ François et Magni-Berton, « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? », *op. cit.*

³⁶ Vincent Tiberj, *La droitisation française, mythe et réalités*, Hors collection (Presses Universitaires de France, 2024); Camille Peugny, *Le triomphe des égoïsmes: Une nouvelle contrainte sociale* (Presses Universitaires de France, 2026).

Plus directement encore, certains travaux mobilisant le Baromètre d'opinion de la Drees font apparaître des différences entre femmes et hommes dans les attitudes envers la protection sociale. Florian Baudoin, Elvire Guillaud et Michaël Zemmour³⁷ montrent ainsi que les femmes soutiennent davantage certaines dimensions de la protection sociale, mais ne le mentionnent qu'au détour d'une phrase pour souligner l'effet du sexe, toutes choses égales par ailleurs, sur l'opposition à la baisse des prélèvements et des prestations sociales, sans d'ailleurs détailler les différences entre les prestations (handicap, dépendance, chômage, logement...). Le travail d'Adrien Papuchon³⁸ est toutefois celui qui aborde le plus directement l'existence d'un *gender gap* dans les opinions envers l'État social en France, en examinant notamment la manière dont celui-ci varie selon d'autres caractéristiques sociales. À partir du même Baromètre d'opinion de la Drees, alors disponible jusqu'en 2015, il montre notamment que les femmes sont plus souvent opposées que les hommes aux restrictions d'accès à certaines prestations sociales, particulièrement les retraites et les allocations chômage, et davantage favorables à ce que la conciliation entre vie familiale et professionnelle constitue une priorité de la politique familiale. Surtout, il montre que ces écarts ne sont homogènes ni au cours de la vie ni selon la position sociale, leur intensité variant notamment avec l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. Cette analyse permet ainsi de ne plus considérer femmes et hommes comme deux groupes homogènes, et invite à regarder plus en détail comment un *gender gap* se compose et se recompose dans l'espace social selon les questions utilisées et les caractéristiques sociales croisées au sexe.

Des écarts hommes-femmes socialement situés

Ainsi, l'étude des rapports à l'État invite à tenir compte de l'imbrication des différents rapports sociaux. Les expériences de l'État ne peuvent être rapportées isolément au genre, à la classe ou à d'autres positions sociales, celles-ci se combinant dans les rapports concrets aux institutions³⁹. Sans prétendre mener ici une étude irréprochable de ce

³⁷ Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale », *op. cit.*, 22.

³⁸ Papuchon, « Les opinions des femmes et des hommes sur les politiques de protection sociale », *op. cit.*

³⁹ Prunelle Aymé et al., « Expériences de l'État et imbrication des rapports sociaux : Une sociologie de la rencontre bureaucratique au pluriel », *Cahiers du Genre* 76, n° 1 (2024): 5-28, <https://doi.org/10.3917/cdge.076.0005>.

point de vue théorique, nous nous efforcerons de souligner dans quelle mesure l'imbrication des rapports de domination peut jouer sur les représentations de l'État.

Cette attention est d'autant plus nécessaire que les effets mêmes de l'État social ne sont pas identiques au sein du groupe des femmes et des hommes. Les politiques publiques de prise en charge de la petite enfance ont par exemple des conséquences importantes sur l'emploi des mères, particulièrement des mères seules, tandis que les attentes à leur égard diffèrent également selon les positions sociales⁴⁰. Les études s'intéressant aux comportements politiques montrent bien également comment les effets du genre s'articulent avec d'autres facteurs d'inégalités comme le milieu social, la race, ou l'appartenance générationnelle, approches fécondes pour saisir les différences d'opinion singulières que peuvent produire les interactions entre plusieurs positions dans la structure sociale⁴¹. Il est donc plausible que les écarts d'opinion entre femmes et hommes varient eux aussi selon l'âge, la situation familiale, la position professionnelle ou les ressources économiques.

Problématique et hypothèses

Questions de recherche

Dès lors, à partir du constat d'inégalités structurelles entre hommes et femmes, qui se matérialisent potentiellement aussi dans des opinions différenciées concernant le soutien et l'évaluation de l'État social, comment caractériser plus précisément l'existence d'un *gender gap* en France dans les préférences relatives au rôle et aux formes d'intervention de l'État social, ainsi que dans l'évaluation de la protection qu'il assure ? Et dans quelle mesure ces écarts persistent-ils ou se recomposent-ils au sein de l'espace social, et peuvent être rapportés aux positions politiques et sociales différenciées des femmes et des hommes ?

⁴⁰ Ann Shola Orloff, « Gendering the Comparative Analysis of Welfare States: An Unfinished Agenda », *Sociological Theory* 27, n° 3 (2009): 317-43, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9558.2009.01350.x>.

⁴¹ Rosalind Shorrock, « Cohort Change in Political Gender Gaps in Europe and Canada: The Role of Modernization », *Politics & Society* 46, n° 2 (2018): 135-75, <https://doi.org/10.1177/0032329217751688>; Anja Durovic et Nonna Mayer, « Un vent de renouveau ? : La recomposition des gender gaps électoraux à l'élection présidentielle française de 2022 », *Revue française de science politique* 72, n° 4 (2022): 463-84, <https://doi.org/10.3917/rfsp.724.0463>.

Hypothèses

H1 : Les femmes expriment, en moyenne, des préférences plus favorables et durables à une protection sociale étendue et à l'intervention de l'État social que les hommes⁴².

H2 : Le *gender gap* ne se manifeste ni avec la même intensité ni nécessairement sous la même forme selon les dimensions de l'État social considérées : orientations générales envers son rôle, préférences relatives aux modalités de la protection sociale et évaluation de la protection effectivement assurée⁴³.

H3 : Les différences de positionnement social, notamment la classe sociale⁴⁴ et l'âge, sont à même de modifier le *gender gap* voire de le faire disparaître.

H4 : Les écarts observés entre femmes et hommes peuvent être en partie rapportés à leurs positions politiques et sociales différenciées, sans s'y réduire entièrement, induisant un effet spécifique des rapports sociaux de genre sur les opinions à l'égard de l'État social.

Données et méthode

Baromètre d'opinion de la Drees (2000-2024)

Pour tenter de répondre à nos questionnements, nous avons choisi d'exploiter le Baromètre d'opinion de la Drees, service statistique du ministère de la santé⁴⁵. Menée chaque année depuis 2000, cette enquête vise à documenter l'évolution des opinions des

⁴² François et Magni-Berton, « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? » *op. cit.* ; Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale » *op. cit.*

⁴³ Staffan Kumlin, « The welfare state: Values, policy preferences, and performance evaluations », in *The Oxford Handbook of Political Behavior*, éd. par Russell J. Dalton et Hans-Dieter Klingemann (Oxford University Press, 2007); Femke Roosma et al., « The Multidimensionality of Welfare State Attitudes: A European Cross-National Study », *Social Indicators Research* 113, n° 1 (2013): 235-55, <https://doi.org/10.1007/s11205-012-0099-4>.

⁴⁴ Peugny, *Le triomphe des égoïsmes*, *op. cit.*

⁴⁵ Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques, « Baromètre d'opinion 2000-2023 ; Baromètre d'opinion 2000-2024 », 2024, https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/431_le-barometre-d-opinion/information/.

Français·es à l'égard de la santé, de la protection sociale et des inégalités sociales. À partir de 2014, le dispositif intègre également un module consacré à la cohésion sociale, analysé en collaboration avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). La profondeur temporelle de l'enquête, ainsi que la diversité des questions posées sur les différentes dimensions de la protection sociale, en font un matériau particulièrement adapté pour étudier l'existence et les recompositions d'un *gender gap* dans les attitudes envers l'État social. L'enquête porte sur les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine. Elle laisse donc de côté les personnes résidant dans les départements et régions d'outre-mer, ce qui constitue une première limite à la généralisation des résultats. Le recueil est réalisé en face-à-face auprès d'échantillons constitués selon la méthode des quotas. Les vagues récentes comprennent environ 4 000 répondant·es. En 2024, par exemple, 4 002 personnes ont été interrogées en face-à-face du 14 octobre au 20 décembre 2024, par des enquêteur·rices de l'institut BVA, en charge du recueil des données.

Cette enquête a plusieurs limites que nous souhaitons clarifier d'ores et déjà, en plus de celles qui émaneront lors du développement. Tout d'abord, la variable relative au genre dans le Baromètre distingue les répondant·es selon deux modalités, « homme » et « femme ». L'enquête ne permet donc pas de rendre compte de la diversité des identités de genre. Les différences mesurées dans l'enquête sont à proprement parler des différences selon le sexe, mais les analyses seront pensées en termes de genre. De même, le rapport social de race n'est analysable que via la variable de nationalité, dont les effectifs sont souvent très faibles, ce qui a conduit à peu considérer cette dimension dans l'analyse. Enfin, le Baromètre d'opinion ne permet pas d'appréhender le rapport à l'État social dans toutes ses dimensions, notamment les pratiques et les interactions concrètes avec ses institutions. Ce mémoire en saisit donc plutôt la dimension déclarative, à travers les préférences exprimées quant à son rôle et à ses modalités d'intervention, ainsi que les évaluations portées sur la protection qu'il assure.

Méthodologie

L'analyse procède en plusieurs temps. Nous nous appuyons d'abord principalement sur des statistiques descriptives univariées et bivariées permettant de comparer les distributions des réponses des femmes et des hommes. Les pourcentages présentés sont

pondérés à l'aide des poids fournis avec l'enquête. Lorsque nous cherchons à déterminer si les distributions observées diffèrent statistiquement selon le sexe, nous recourons principalement au test du χ^2 de Rao-Scott au seuil de 10 %, qui permet de prendre en compte la pondération du Baromètre. L'analyse des séries temporelles repose ensuite sur la comparaison de plusieurs vagues afin de distinguer l'évolution générale des opinions de celle des écarts entre femmes et hommes.

Ces premières analyses sont complétées par des croisements avec différentes caractéristiques sociales. Cette démarche répond à une limite d'une comparaison agrégée entre « femmes » et « hommes », qui risquerait de présenter ces deux groupes comme homogènes. Nous comparons donc leurs attitudes selon la classe sociale, le diplôme, l'âge, le niveau de vie ou encore le bénéfice de certaines prestations. L'objectif n'est pas seulement de rechercher un écart moyen entre les deux sexes, mais d'identifier les endroits de l'espace social où celui-ci apparaît, s'accroît ou au contraire se réduit.

Enfin, des modèles de régression logistique sont mobilisés sur la période 2022-2024⁴⁶ afin de déterminer si le sexe demeure associé aux attitudes étudiées lorsque plusieurs caractéristiques sont prises en compte simultanément. Trois questions ont été sélectionnées, correspondant aux différentes dimensions distinguées précédemment : le degré général d'intervention de l'État en matière économique et sociale, l'action des pouvoirs publics envers les plus démunies et l'évaluation du niveau de protection fourni par la Sécurité sociale. Les modèles sont estimés sur l'ensemble de l'échantillon, puis séparément parmi les hommes et parmi les femmes. Des termes d'interaction entre le sexe et certaines caractéristiques sont également introduits lorsque l'analyse cherche à déterminer si leur association avec les attitudes diffère significativement entre femmes et hommes.

Choix des questions

Le choix des questions et leur formulation déterminent nécessairement une partie des résultats que l'on peut observer et de l'interprétation qui peut en être faite. Nous avons ainsi choisi d'écarter les questions les plus « techniques » du Baromètre, notamment celles

⁴⁶ Voir chapitre 4.

qui demandent aux enquêtés de se prononcer sur des moyens précis de financement ou d'arbitrer entre hausse des prestations et hausse des impôts ou des cotisations. De même, nous n'avons pas retenu les questions portant sur les solutions techniques à privilégier pour équilibrer certains dispositifs, par exemple l'augmentation de la CSG, l'allongement de la durée de cotisation ou la réduction du déficit de la Sécurité sociale. Ces questions ne sont pas moins pertinentes pour étudier les attitudes envers la protection sociale, mais elles font davantage intervenir la connaissance des dispositifs et rendent plus difficile l'interprétation des réponses comme des orientations générales envers l'État social.

Nous avons donc privilégié des questions relativement générales, portant davantage sur le rôle que devrait jouer l'État, sur les principes selon lesquels la protection sociale devrait être organisée, ou sur l'évaluation de la protection qu'elle assure effectivement. Cette sélection ne vise toutefois pas à construire un indicateur unique de « soutien » à l'État social. Les questions retenues ne mesurent pas exactement la même chose, et c'est précisément l'un des intérêts de leur comparaison. Conserver la diversité des formulations permet ainsi d'examiner si les écarts entre femmes et hommes apparaissent de manière similaire selon la dimension de l'État social sur laquelle les enquêtés sont invité·es à se prononcer. Enfin, nous avons privilégié des questions disposant d'une certaine profondeur temporelle. Les principales questions analysées sont présentes depuis au moins plusieurs années dans le Baromètre, certaines depuis sa création en 2000. Toutes ne sont cependant pas posées avec la même fréquence et certaines formulations ou modalités de réponse ont évolué. Ces ruptures seront prises en compte lorsque les réponses seront comparées dans le temps.⁴⁷

Mesurer l'opinion : est-ce possible ?

L'utilisation d'une enquête d'opinion suppose de prendre au sérieux les limites de ce que signifie « mesurer » une opinion. Pierre Bourdieu⁴⁸ mettait déjà en garde contre les trois présupposés sur lesquels reposent les enquêtes d'opinion, et surtout celui de poser des questions que les personnes ne se sont jamais posées et pour lesquelles elles n'ont pas forcément d'avis. Plus encore, une même question peut être comprise à partir de principes

⁴⁷ Voir annexe 1 pour la liste des questions traitées.

⁴⁸ Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps Modernes*, n° 318 (1973): 1292-309.

différents selon les ressources, les dispositions et les positions sociales des personnes interrogées. Ces critiques ne conduisent pas nécessairement à renoncer aux enquêtes d'opinion, mais invitent à ne pas confondre trop rapidement une réponse produite dans la situation particulière du questionnaire avec une opinion déjà constituée. Il faut alors être conscient que les réponses dépendent des conditions de production des réponses, de la formulation des questions ou encore des effets de la situation de passation, en interrogeant précisément le passage entre « réponses » recueillies et « opinions » attribuées aux enquêtés⁴⁹. Une même formulation peut en outre recevoir des significations différentes selon les personnes interrogées. Il serait donc trompeur de considérer chaque réponse comme l'expression parfaitement stabilisée d'une attitude générale envers « l'État social ».

Une partie des travaux sur les attitudes politiques cherche à dépasser la variabilité des questions en construisant des indices longitudinaux synthétiques, à l'image des *policy moods*, qui permettent de dégager un mouvement général de l'opinion à partir de plusieurs séries d'enquêtes⁵⁰. Cette approche est particulièrement utile pour suivre des évolutions de long terme. Nous avons toutefois préféré ici conserver la diversité des formulations du Baromètre plutôt que construire un indicateur unique opposant, par exemple, soutien et non-soutien à l'État social. L'objectif est précisément d'observer si le *gender gap* apparaît de la même manière lorsqu'il est question du niveau général d'intervention de l'État, de l'étendue des prestations, de la solidarité envers certains groupes ou encore de l'évaluation du niveau de protection assuré. Les variations entre les questions ne constituent donc pas seulement un problème de mesure, elles font également partie de ce que nous cherchons à analyser.

Rapport à l'objet

Mon intérêt pour les attitudes envers l'État social n'est pas complètement extérieur à mon parcours personnel. Mon père étant fonctionnaire, j'ai grandi dans une certaine proximité avec l'État et ai moi-même bénéficié des avantages liés aux carrières publiques. Cela a contribué à construire chez moi une représentation plutôt favorable de l'intervention publique et de la protection sociale, que j'ai dû progressivement mettre à distance. Mon

⁴⁹ Patrick Lehingue, *Subunda : Coups de sonde dans l'océan des sondages* (Éditions du Croquant, 2007).

⁵⁰ Tiberj, *La droitisation française, mythe et réalités*, op. cit., 40-42.

précédent mémoire sur le rapport des classes populaires à l'impôt sur les successions m'a notamment conduit à mieux saisir l'ambivalence des rapports à l'État. Attentes de protection, sentiment d'injustice, méfiance ou adhésion peuvent ainsi coexister chez un même individu, ce qui invite à se départir d'une représentation trop univoque d'un État nécessairement protecteur et bienfaisant. Surtout, s'intéresser à l'État social ne doit pas non plus faire oublier que cette partition est savante, les individus considérant l'État autant dans son aspect régalien que ses fonctions de redistribution.

Le recentrage de ce mémoire sur le *gender gap* implique une réflexivité supplémentaire. En effet, j'ai abordé cet objet avec certaines prénotions, notamment l'idée selon laquelle les femmes, davantage socialisées au *care* et davantage exposées à certaines formes de protection sociale, seraient mécaniquement plus favorables à l'État social. Les travaux sur l'histoire genrée de la protection sociale invitent pourtant à fortement nuancer cette lecture, en rappelant que l'État social a aussi participé à la reproduction de rapports de genre. En tant qu'homme, j'analyse par ailleurs des expériences dont certaines dimensions ne sont pas directement les miennes, ce qui impose une attention particulière. Expliciter ces prénotions ne permet pas de les faire disparaître, mais aide à identifier les interprétations auxquelles je pourrais être spontanément porté et à les confronter plus systématiquement aux données et à la littérature.

Présentation du plan

Afin de caractériser l'existence et les formes prises par un *gender gap* dans les attitudes envers l'État social en France, ce mémoire s'organise en quatre chapitres. Le premier chapitre revient d'abord sur la notion de *gender gap*, issue de la sociologie électorale, afin d'interroger sa transposition à l'étude des *welfare attitudes*. Partant des différences de positionnement des femmes et des hommes sur l'échelle gauche-droite, nous confronterons directement ce positionnement aux attitudes envers l'intervention de l'État.

Le deuxième chapitre cherche alors à préciser les contours de ce *gender gap*. Nous comparerons plusieurs dimensions de l'État social, de l'étendue souhaitée des prestations à l'intervention publique, en passant par la solidarité et l'évaluation du niveau de protection offert. Des écarts ne se retrouvent pas partout, et l'étude des séries disponibles depuis le

début des années 2000 permet de replacer ces différences dans le temps et d'en montrer la relative persistance malgré les transformations générales de l'opinion.

Le troisième chapitre inscrit ensuite ces écarts dans l'espace social, afin de ne pas considérer les femmes et les hommes comme deux groupes homogènes. Nous examinerons d'abord leur recomposition selon la position de classe, avant d'élargir l'analyse au diplôme, à la proximité avec les prestations sociales et à l'âge. Certaines positions tendent à rapprocher les attitudes, tandis que d'autres les différencient davantage, sans qu'apparaisse pour autant un gradient social unique. Une même position sociale ne correspond ainsi pas nécessairement à une même expérience de l'État social pour les femmes et les hommes.

Le quatrième chapitre met enfin à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle les écarts observés résulteraient principalement de différences de positionnements politiques ou de conditions d'existence entre femmes et hommes. À partir de modèles de régression, nous examinerons si le sexe demeure associé à ces attitudes une fois prises en compte les principales caractéristiques politiques et sociales. Cela permet ainsi de discuter conjointement la persistance de différences entre femmes et hommes et la manière dont celles-ci continuent d'être reconfigurées par leurs positions sociales.

Chapitre 1 : Les opinions envers l'État social : seulement une question de positionnement politique ?

Évoquer un *gender gap* des opinions à l'égard de l'État social revient à se poser la question de ce qu'est un *gender gap*, et dans quel contexte ce terme est apparu. Nous reviendrons d'abord sur cette notion forgée dans le champ de la sociologie électorale, et sur son évolution, afin d'interroger la pertinence de son utilisation pour l'étude des attitudes envers l'État social (Section 1). Nous examinerons ensuite la manière dont les femmes et les hommes se répartissent sur l'échelle gauche-droite dans notre enquête, en prêtant attention tant aux différences de positionnement qu'aux usages et aux limites de cet indicateur (Section 2). Enfin, nous confronterons directement positionnement politique et opinions envers l'État social, afin de discuter leur articulation (Section 3).

Section 1 : Le *gender gap* : de la sociologie électorale aux attitudes envers l'État social

Nous reviendrons d'abord sur l'émergence du concept dans la sociologie électorale états-unienne et sur son élargissement progressif à l'étude d'autres différences entre femmes et hommes (I). Nous nous intéresserons ensuite aux transformations historiques du *gender gap* politique, du *traditional gender gap* au *modern gender gap*, afin d'interroger les liens entre ces évolutions politiques et les différences d'attitudes envers l'État social (II).

I) Qu'est-ce que le *gender gap* ?

Le concept de *gender gap* est forgé dans le champ de la science politique états-unienne, après l'élection présidentielle de 1980, pour caractériser la proportion plus faible qu'à l'accoutumée de femmes votant pour Ronald Reagan, alors même que les femmes étaient historiquement plus nombreuses à voter républicain. Initialement employée pour désigner une différence de vote, l'expression est réutilisée pour traduire un ensemble d'inégalités politiques entre hommes et femmes : femmes moins inscrites sur les listes électorales, surtout parmi les franges populaires et moyennes ; personnel politique majoritairement

masculin ; ou encore moindre capacité des femmes à faire reconnaître leurs intérêts et leurs revendications comme des enjeux politiques collectifs.⁵¹ L'analyse d'un *gender gap* est alors devenue un enjeu politique d'inégalités hommes-femmes, et a pu être mobilisée par différents acteurs (partis politiques, instituts de sondages, militant·es) comme une ressource politique⁵². On parle ainsi de *gender gap* en matière d'éducation, de salaire ou d'espérance de vie, pour souligner des tendances inégalitaires de long terme entre hommes et femmes.

Cette notion s'est alors aussi diffusée dans le champ des *welfare attitudes*. Pour employer ce terme, deux conditions sont souvent retenues dans l'étude des opinions au sein d'un pays : premièrement si les écarts ne s'expliquent pas par d'autres variables traduisant des différences de conditions socioéconomiques ; et deuxièmement si les écarts sont stables dans le temps.⁵³ Ces précautions invitent ainsi à ne pas réduire le *gender gap* à la seule observation d'un écart brut entre femmes et hommes, mais à en interroger la stabilité et l'articulation avec leurs autres caractéristiques sociales. Toutefois, la rupture d'une de ces conditions ne signifie pas pour autant l'absence d'effet du genre dans la formation des opinions. Ainsi, si l'usage notamment des méthodes de régression, très populaires dans les parutions scientifiques de mesure d'opinion, permet de caractériser avec plus de robustesse des écarts toutes choses égales par ailleurs, il est important de mesurer dans un premier temps où se situent ces écarts et comment ils s'articulent, pour ne pas réduire le sexe à une simple caractéristique hors des rapports sociaux⁵⁴.

II) Des comportements électoraux aux attitudes envers l'État social

Dans la plupart des démocraties d'Europe et d'Amérique du Nord, après l'obtention du droit de vote des femmes puis la Seconde Guerre mondiale, des différences dans les

⁵¹ Kathy Bonk, « 4. The Selling of the 'Gender Gap': The Role of Organized Feminism », in *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par Carol M. Mueller, Sage Yearbooks in WOMEN'S POLICY STUDIES (SAGE Publications Inc, 1988).

⁵² Carol M. Mueller, « 1. The Empowerment of Women: Polling and the Women's Voting Bloc », in *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par Carol M. Mueller, Sage Yearbooks in WOMEN'S POLICY STUDIES (SAGE Publications Inc, 1988).

⁵³ François et Magni-Berton, « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? », *op. cit.*

⁵⁴ Nicholas A. Scott et Janet Siltanen, « Intersectionality and quantitative methods: assessing regression from a feminist perspective », *International Journal of Social Research Methodology* 20, n° 4 (2017): 373-85, <https://doi.org/10.1080/13645579.2016.1201328>.

suffrages entre hommes et femmes apparaissent. Les femmes votent en majorité pour des partis conservateurs, ce qui a été baptisé le « traditional gender gap », en opposition au « modern gender gap » où, depuis les années 1980, les femmes votent plutôt pour des partis politiques classés à gauche, phénomène observé aussi en France⁵⁵. La théorie du « gender realignment »⁵⁶ avance même que les femmes ont tendance à être de plus en plus à gauche au fur et à mesure du temps, creusant ainsi le « modern gender gap », parce que les hommes changeraient peu d'attitudes politiques dans leur ensemble⁵⁷. Cette hypothèse du *gender realignment*, formulée au début des années 2000 par Ronald Inglehart et Pippa Norris⁵⁸, s'appuie entre autres sur une tendance observée dans plusieurs pays : les femmes présentent en moyenne des comportements électoraux davantage orientés à gauche et des attitudes socioéconomiques plus redistributives que les hommes. Cette évolution ne se retrouve cependant pas nécessairement avec la même netteté dans tous les pays, avec en France, des écarts entre femmes et hommes non significatifs sur l'échelle d'interventionnisme économique, ce qui peut interroger sur l'existence d'un *gender gap* des opinions en France.

De plus, la tendance à gauche des femmes n'est pas linéaire. Le *gender gap* longtemps observé dans le vote pour les droites radicales — le *radical right gender gap* — s'est notamment réduit lors de certains scrutins récents. En France, l'élection présidentielle de 2022 constitue ainsi le troisième scrutin présidentiel consécutif pour lequel aucune différence statistiquement significative n'est relevée, toutes choses égales par ailleurs, dans le vote des femmes et des hommes pour Marine Le Pen, même si des écarts persistent pour d'autres candidatures d'extrême droite ou lors d'autres élections⁵⁹. Cette recomposition ne signifie pas pour autant que les attitudes socioéconomiques des femmes et des hommes se seraient rapprochées dans les mêmes proportions. Le comportement électoral résulte en effet de considérations multiples qui ne se réduisent pas au rapport à l'État. Il faut donc distinguer les évolutions des comportements électoraux de celles des attitudes

⁵⁵ Viviane Le Hay et Janine Mossuz-Lavau, « Chapitre 8 - Genre et politique : Y a-t-il une exception française ? », in *Les Français, des Européens comme les autres ?* (Presses de Sciences Po, 2010), <https://doi.org/10.3917/scpo.cautr.2010.01.215>.

⁵⁶ Ronald Inglehart et Pippa Norris, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, 1^{re} éd. (Cambridge University Press, 2003), <https://doi.org/10.1017/CBO9780511550362>.

⁵⁷ Cynthia Deitch, « 9. Sex Differences in Support for Government Spending », in *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par Carol M. Mueller, Sage Yearbooks in WOMEN'S POLICY STUDIES (SAGE Publications Inc, 1988).

⁵⁸ Inglehart et Norris, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, *op. cit.*

⁵⁹ Durovic et Mayer, « Un vent de renouveau ? », *op. cit.*

socioéconomiques, et surtout examiner directement la manière dont peut être mesuré le positionnement politique dans notre enquête.

Section 2 : Des écarts de positionnement sur l'échelle gauche-droite concentrés à l'extrême droite et dans le non-positionnement

Nous avons évoqué le *gender gap* par l'analyse du vote des hommes et des femmes. Or ce n'est pas le seul moyen d'objectiver les différences de positionnement politique. Le plus souvent, l'échelle gauche-droite constitue le principal indicateur de positionnement politique disponible. Dans l'ensemble, les femmes et les hommes s'y répartissent de manière relativement proche, mais certains écarts apparaissent à des endroits précis de l'échelle. Ainsi, nous examinerons d'abord le moindre positionnement des femmes à son extrême droite (I). Cette différence parmi les personnes qui se positionnent s'accompagne d'une présence plus importante au centre, révélant un écart qui a trait en réalité aux modalités de non-positionnement, légèrement plus fréquentes chez les femmes (II). Enfin, nous reviendrons sur les limites plus générales de l'échelle gauche-droite comme mesure du positionnement politique (III).

I) Des femmes qui se positionnent moins à l'extrême droite de l'échelle

Dans l'enquête du Baromètre d'opinion que nous utilisons, la question renvoyant expressément à un positionnement politique est l'échelle gauche-droite en 11 points, instaurée en 2014⁶⁰. Entre 2022 et 2024, dans l'ensemble, hommes et femmes sont presque dans les mêmes proportions à gauche, mais les femmes sont davantage à se placer au centre (+3,5 points de pourcentage) et moins à l'extrême droite (-5,5 points de pourcentage) (Tableau 1).

⁶⁰ « En politique les gens parlent de la gauche et de la droite. Sur une échelle de 0 à 10, où vous classeriez-vous, vous personnellement, la note 0 signifiant que vous vous classez très à gauche et la note 10 signifiant que vous vous classez très à droite ? Les notes intermédiaires servent à nuancer votre opinion. »

Tableau 1 : Positionnement sur l'échelle gauche-droite selon le sexe

Sexe / Auto-positionnement	0–2 Extrême gauche	3–4 Gauche modérée	5 Centre	6–7 Droite modérée	8–10 Extrême droite	Ne se classe pas	NSP	Total
Homme	604 (10,6 %)	1 110 (19,5 %)	951 (16,7 %)	1 076 (18,9 %)	1 055 (18,5 %)	660 (11,6 %)	248 (4,3 %)	5 704 (100,0 %)
Femme	728 (11,6 %)	1 190 (18,9 %)	1 271 (20,2 %)	1 133 (18,0 %)	822 (13,0 %)	848 (13,5 %)	310 (4,9 %)	6 302 (100,0 %)
Total	1 332 (11,1 %)	2 300 (19,2 %)	2 222 (18,5 %)	2 209 (18,4 %)	1 877 (15,6 %)	1 508 (12,6 %)	558 (4,6 %)	12 006 (100,0 %)

Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : 10,6 % des hommes interrogés entre 2022 et 2024 se positionnent entre 0 et 2 sur l'échelle gauche-droite.

Note : effectifs et pourcentages non pondérés. Pourcentages arrondis à une décimale. $p < 0,001$ au test du χ^2 d'indépendance de Pearson.

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

Encadré 1 : agrégation des vagues d'enquête 2022, 2023 et 2024

Suivant le travail de Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon⁶¹, nous avons créé une base agrégée des vagues 2022, 2023 et 2024 du Baromètre d'opinion. Ce choix permet d'accroître les effectifs disponibles et de comparer plus solidement les réponses des femmes et des hommes, notamment lorsque l'analyse porte sur des modalités ou des sous-groupes moins représentés. L'agrégation permet ainsi de décrire les opinions moyennes observées sur la période 2022-2024, plutôt que de produire une photographie propre à une année particulière. Les trois vagues reposant sur des effectifs totaux équivalents, aucune année ne contribue mécaniquement davantage que les autres aux résultats agrégés. Pour les variables étudiées à partir de cette base agrégée, nous avons également vérifié que les distributions annuelles étaient suffisamment proches pour que leur regroupement ne masque pas de rupture majeure. Cette agrégation ne suppose toutefois pas une parfaite stabilité des opinions dans le temps : elle vise à faire apparaître des différences observables sur l'ensemble de la période, au-delà des variations propres à chaque vague. Cette

⁶¹ Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon, « Qui se sent pauvre en France ? : Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue française de sociologie* 59, n° 4 (2018): 607-47, <https://doi.org/10.3917/rfs.594.0607>.

précaution importe notamment pour 2024, année marquée par la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives anticipées.

Ce moindre positionnement des femmes entre 8 et 10 sur l'échelle gauche-droite pourrait être assimilé directement au *radical right gender gap* électoral. Les travaux consacrés au vote pour les droites radicales ont proposé en effet plusieurs explications du caractère historiquement plus masculin du vote d'extrême droite, tenant notamment à la division sexuée du marché du travail, à la religion ou encore à la diffusion des valeurs féministes⁶². Cependant, ces mécanismes concernent le comportement électoral et permettent moins directement de comprendre la manière dont les individus utilisent une échelle d'auto-positionnement politique, car son appréhension diffère selon le genre. En effet, des travaux indiquent que la socialisation genrée des filles valorise davantage le respect des normes et décourage plus fortement l'affirmation de soi et les comportements perçus comme transgressifs⁶³. Le choix des extrémités d'une échelle pourrait ainsi être socialement moins fréquent et exprimé chez les femmes, indépendamment du seul contenu idéologique associé à ces positions. Cette interprétation invite donc à ne pas lire mécaniquement leur moindre présence entre 8 et 10 comme le signe d'une orientation politique globalement plus à gauche, mais aussi comme une possible différence dans les manières de se saisir de l'échelle proposée.

II) Un non-positionnement plus fréquent chez les femmes

Un autre élément à prendre en compte est que les femmes choisissent un peu plus souvent que les hommes les modalités de non-positionnement. Elles sont ainsi 13,5 % à déclarer ne pas se classer, contre 11,6 % des hommes, tandis que 4,9 % répondent « ne sait pas », contre 4,3 % des hommes (Tableau 1). Ces deux modalités ne doivent d'ailleurs pas être assimilées trop rapidement. La réponse « ne se classe pas » peut traduire une absence d'identification à l'opposition entre gauche et droite, voire une mise à distance de cette manière d'organiser l'espace politique. La réponse « ne sait pas » renvoie plus directement à une incertitude ou à une difficulté à se situer. L'échelle ne permet toutefois pas de

⁶² Nonna Mayer, « Qualitatif ou quantitatif? Plaidoyer pour l'éclectisme méthodologique », *Bulletin de Méthodologie Sociologique / Bulletin of Sociological Methodology* 139, n° 1 (2018): 7-33, <https://doi.org/10.1177/0759106318778821>.

⁶³ *Ibid.*, 21-22.

déterminer les raisons précises de ces réponses, ni de conclure qu'elles traduiraient nécessairement un moindre intérêt ou une moindre compétence politique. Leur caractère légèrement plus féminin justifie en revanche de les conserver comme des modalités à part entière plutôt que de les traiter comme de simples données manquantes. Les travaux de Viviane Le Hay et Janine Mossuz-Lavau⁶⁴, bien que datant de 2004, montrent que la politisation des femmes augmente avec la poursuite d'études longues, l'exercice d'une activité professionnelle et l'éloignement de la religion. Ces facteurs ne suffisent cependant pas à faire disparaître entièrement les écarts avec les hommes : même lorsqu'elles se trouvent dans des conditions sociales favorables à l'intérêt pour la politique, les femmes déclarent moins souvent que les hommes s'intéresser à la politique. Les autrices relient cette différence à la persistance de rapports de genre qui continuent d'associer la prise en charge des affaires publiques à des compétences masculines. Les stéréotypes présentant les femmes comme moins légitimes ou moins compétentes politiquement, également perceptibles dans le traitement réservé aux femmes politiques, peuvent ainsi peser sur leur rapport déclaré à la politique. Cependant, ces différences s'atténuent fortement à mesure que le diplôme est élevé, révélant que le non-positionnement est moins une propriété uniforme de la population féminine qu'un phénomène situé à l'intersection du genre et des ressources scolaires.

Enfin, ces réponses doivent être distinguées du positionnement au centre de l'échelle qui, avec celui de l'extrême droite, concentre le plus grand écart de positionnement parmi celles et ceux qui se positionnent. Dans le Baromètre d'opinion de 2022 à 2024, il y a 3,5 points de pourcentage de plus de femmes sur la position du milieu (Tableau 1). Ce choix de réponse ne signifie pas forcément une plus forte orientation féminine vers le centre politique. La modalité centrale peut fonctionner comme une position refuge ou comme une manière de ne pas choisir entre gauche et droite. En effet, cette plus forte concentration au centre contribue aussi, dans les études qui calculent le positionnement moyen des femmes et des hommes sur l'échelle gauche-droite, à faire apparaître les femmes comme plus à gauche⁶⁵. Le plus faible positionnement à droite des femmes ne tient donc pas uniquement à une plus forte présence féminine à gauche, mais également à une plus forte présence

⁶⁴ Le Hay et Mossuz-Lavau, « Chapitre 8 - Genre et politique », *op. cit.*

⁶⁵ Aleksandra Trogrlić et Bojan Todosijević, « Gender Differences in Left-Right Ideology: European Men Are More Right-Wing, Women Are More Centrist? », *Primenjena Psihologija* 17, n° 4 (2024): 473-503, <https://doi.org/10.19090/pp.v17i4.2545>.

masculine à droite et à un positionnement féminin plus fréquent au milieu de l'échelle comme une modalité indéterminée.

III) Les limites méthodologiques de l'échelle gauche-droite

Ainsi, les différences observées entre les femmes et les hommes sur l'échelle gauche-droite renseignent des écarts de positionnement politique mais aussi des manières différenciées d'approcher le politique. Il convient alors d'interroger ce que mesure réellement cet indicateur et les conditions dans lesquelles les enquêté·es s'en saisissent. En premier lieu, il faut rappeler que l'échelle gauche-droite mesure un auto-positionnement, et non directement un degré de politisation. Cette distinction est d'autant plus importante que la politique n'occupe pas une place centrale dans la vie de l'ensemble de la population. En 2018, seuls 40 % des Français·es interrogé·es considèrent la politique comme un domaine de la vie assez ou très important, tandis que 29 % déclarent ne pas du tout s'y intéresser⁶⁶.

Ensuite, ces réponses peuvent traduire une difficulté à se reconnaître dans les catégories proposées, ou une manière particulière de comprendre les notions de gauche et de droite. L'échelle gauche-droite constitue en effet un indicateur commode du positionnement politique, mais sa validité repose sur l'hypothèse que les enquêté·es attribuent une signification relativement comparable aux deux catégories. Or il est renseigné que les associations suscitées par les termes « gauche » et « droite » varient fortement selon les individus et sont socialement différenciées⁶⁷. Les personnes les plus diplômées tendent notamment à rattacher davantage ces catégories à des valeurs ou à des principes abstraits. Nous pouvons faire l'hypothèse que de tels décalages existent également ici : certaines personnes peuvent refuser de se dire « de gauche » tout en partageant des valeurs ou des représentations habituellement associées à la gauche, et inversement pour la droite. Les limites de cet indicateur sont particulièrement importantes dans les comparaisons internationales, puisque le contenu associé à la gauche et à la droite varie selon les contextes nationaux. L'enjeu est ici moins central puisque nous nous

⁶⁶ Pierre Bréchon et al., « Introduction », in *La France des valeurs* (Presses universitaires de Grenoble, 2019), 14, <https://doi.org/10.3917/pug.brech.2019.01.0011>.

⁶⁷ Paul C. Bauer et al., « Is the Left-Right Scale a Valid Measure of Ideology?: Individual-Level Variation in Associations with “Left” and “Right” and Left-Right Self-Placement », *Political Behavior* 39, n° 3 (2017): 553-83, <https://doi.org/https://doi.org/10.1007/s11109-016-9368-2>.

intéressons seulement au cas français, mais appuie l'intérêt d'utiliser des questions plus précises sur l'État social pour questionner un *gender gap* des attitudes politiques.

Enfin, le positionnement déclaré peut aussi dépendre des conditions de passation de l'enquête. En effet, les personnes interrogées en présence d'un·e enquêteur·rice – comme c'est le cas pour le Baromètre d'opinion – se situent davantage à gauche et donnent plus souvent des réponses considérées comme « tolérantes » que les personnes répondant en ligne. À l'inverse, l'enquête en ligne favorise l'expression de positions plus à droite et de réponses plus « intolérantes »⁶⁸. Le positionnement sur l'échelle gauche-droite ne doit donc pas être lu comme le simple reflet d'une orientation politique déjà constituée car il dépend aussi de la signification attribuée aux catégories proposées et du contexte dans lequel la réponse est formulée.

Ces limites ne conduisent pas à écarter l'échelle gauche-droite, qui demeure un indicateur synthétique et largement utilisé de l'orientation politique. Elles invitent plutôt à ne pas l'interpréter comme une mesure exhaustive ou univoque des attitudes politiques. Il reste dès lors à examiner dans quelle mesure cet auto-positionnement recoupe effectivement les opinions exprimées à l'égard de l'État social. Autrement dit, est-ce que mesurer des différences d'opinions envers l'intervention de l'État social et sa légitimité selon le genre ne reviendrait pas simplement à traduire le *gender gap* des votes ou du positionnement politique ?

Section 3 : Des écarts hommes-femmes dans les opinions envers l'État social qui ne se réduisent pas au positionnement politique

Après avoir examiné la manière dont les femmes et les hommes se situent sur l'échelle gauche-droite, il reste à déterminer dans quelle mesure les écarts d'opinion à l'égard de l'État social peuvent être ramenés à ces différences de positionnement politique. Nous montrerons d'abord que les jugements sur l'intervention de l'État sont fortement associés à

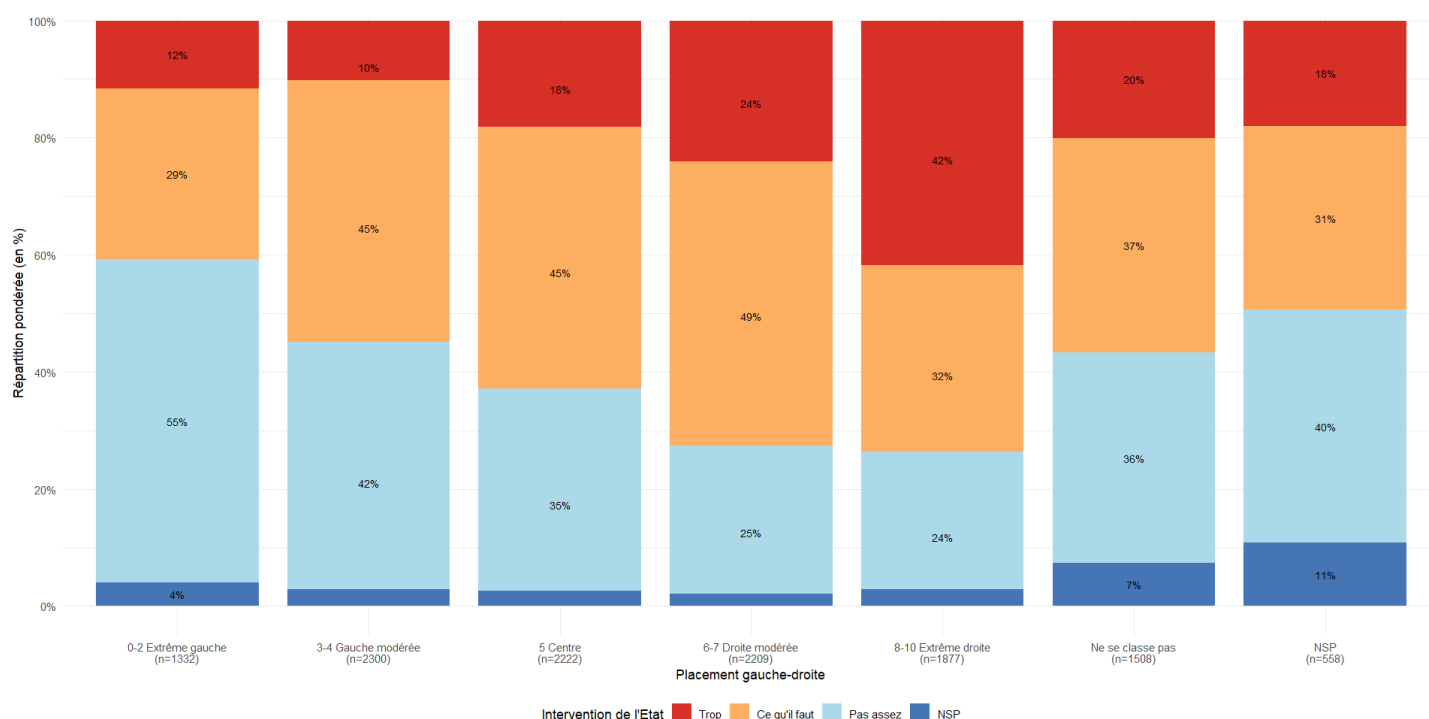
⁶⁸ Collectif d'enquête sur les Gilets jaunes et al., « Enquêter in situ par questionnaire sur une mobilisation en cours : une étude sur les gilets jaunes », *Revue française de science politique* 69, n° 5 (2019): 869-92, <https://doi.org/10.3917/rfsp.695.0869>.

l'auto-positionnement gauche-droite (I). Bien qu'associé, le positionnement politique ne fait pas disparaître des écarts bruts entre femmes et hommes (II).

I) Un gradient gauche-droite des opinions sur l'intervention de l'État

Dans un premier temps, il peut être pertinent de visualiser comment se répartissent les opinions des individus sur deux questions très politisées : l'intervention de l'État en matière économique et sociale, soit son périmètre d'intervention en général, puis l'intervention de l'État spécifiquement pour les plus pauvres. Ainsi, dans les figures 1 et 2, nous pouvons observer le même phénomène. À mesure que les individus se positionnent de plus en plus à droite, la proportion de répondant·es qui déclarent que l'État intervient trop augmente, tandis que celle de répondant·es estimant que l'État n'intervient pas assez diminue.

Figure 1 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le positionnement politique



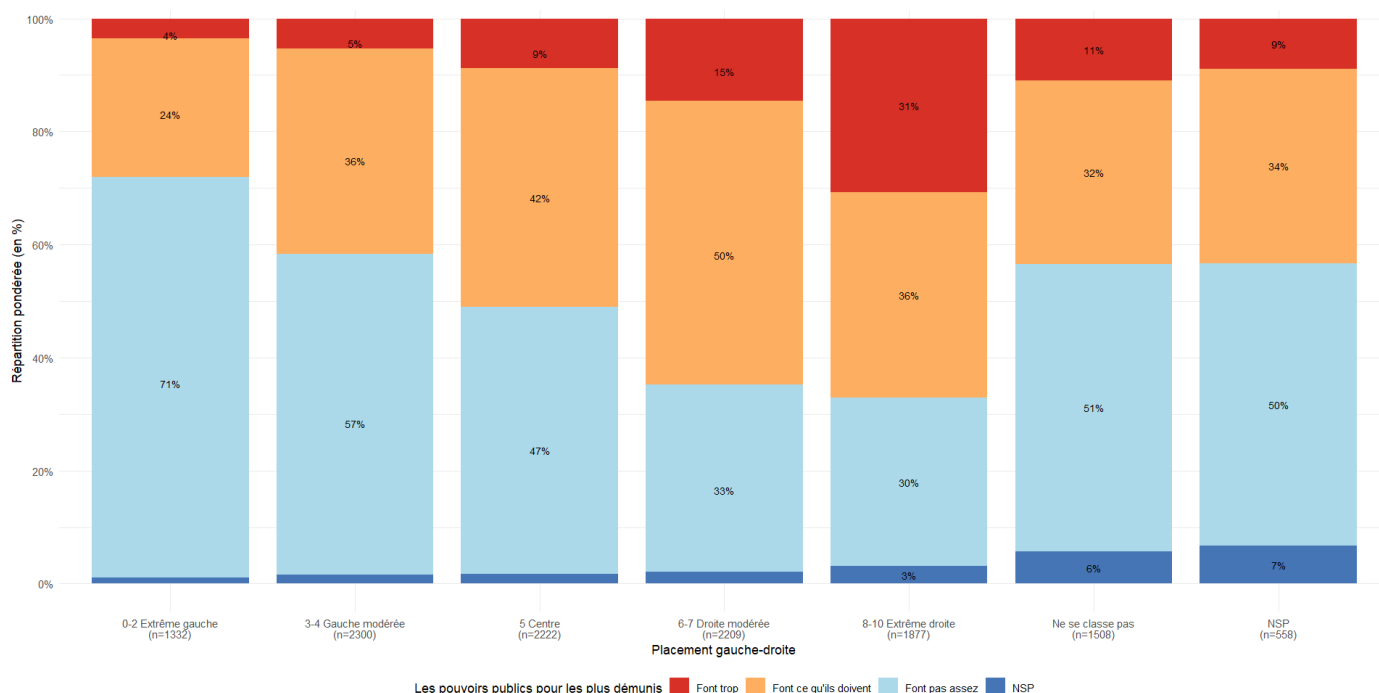
Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : Parmi les personnes se situant entre 0 et 2 sur l'échelle gauche-droite, 12 % estiment que l'État intervient trop en matière économique et sociale.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,001$ au test du χ^2 d'indépendance de Rao-Scott. Libellé de la question : Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

Figure 2 : Jugement du niveau d'intervention de l'État pour les plus démunies selon le positionnement politique



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : Parmi les personnes se situant entre 3 et 4 sur l'échelle gauche-droite, 57 % estiment que l'État n'intervient pas assez pour les plus démunies.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,001$ au test du χ^2 d'indépendance de Rao-Scott. Libellé de la question : Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

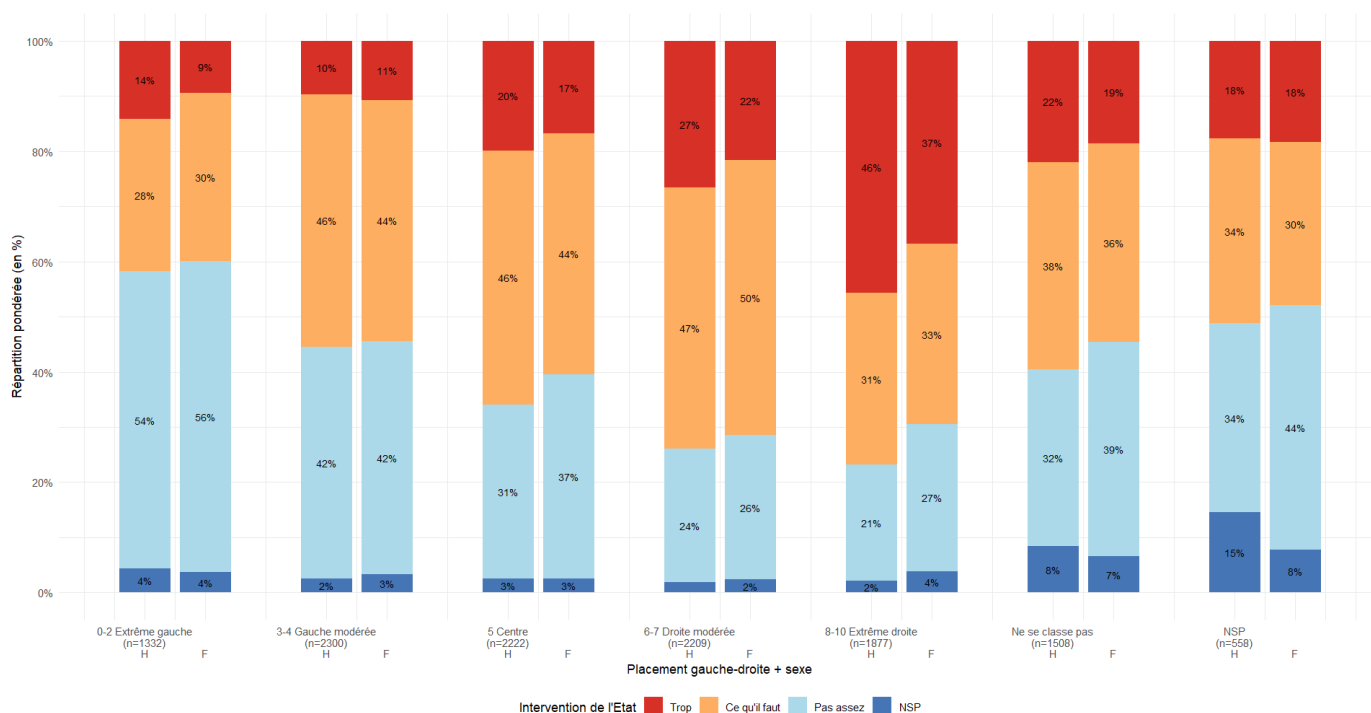
Il est alors très clair que l'échelle gauche-droite est très corrélée aux perceptions et opinions sur l'État social, positionnement lui aussi dépendant de positions sociales. Une partie des écarts d'opinion observés entre femmes et hommes pourrait donc tenir à leurs différences de positionnement sur l'échelle gauche-droite. Reste cependant à déterminer si cette association s'aligne totalement avec les écarts d'opinion dans le Baromètre de la Drees.

II) Des différences d'attitudes à positionnement politique comparable

Reprenant la question sur le périmètre d'intervention de l'État en matière économique et sociale, il apparaît que des écarts d'opinion entre hommes et femmes demeurent, même lorsque leur positionnement sur l'échelle gauche-droite est similaire (Figure 3). Ainsi, parmi les personnes placées le plus à gauche, les femmes sont deux points de pourcentage de plus que les hommes à estimer que l'État n'intervient pas assez,

et six points de pourcentage de moins à dire que l'État intervient trop. Les écarts sont encore plus importants à droite de l'échiquier. En effet, les femmes se positionnant modérément à droite sont 5 points de pourcentage de moins à estimer que l'État intervient trop, et 2 points de pourcentage de plus à estimer que l'État n'intervient pas assez.

Figure 3 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le positionnement politique et le sexe



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : Parmi les femmes se situant entre 0 et 2 sur l'échelle gauche-droite, 9 % estiment que l'État intervient trop en matière économique et sociale.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche, effectifs non pondérés. Les écarts entre les opinions des femmes et des hommes, à même positionnement sur l'échelle gauche-droite, sont significatifs au seuil de 0,1 au test d'indépendance du χ^2 de Pearson, sauf pour les personnes se situant entre 3 et 4. Libellé de la question : Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

Ces résultats appuient les critiques de l'échelle gauche-droite mentionnées auparavant. Si elle permet de donner une indication générale sur le positionnement politique des individus, l'opposition gauche-droite est mouvante et peu fiable, car les individus n'y mettent pas les mêmes contenus⁶⁹. Les grands écarts entre hommes et femmes s'auto-positionnant entre 8 et 10 sont par exemple caractéristiques de l'ambiguïté des courants politiques d'extrême droite sur la question de l'État social, tantôt anti-

⁶⁹ Bauer et al., « Is the Left-Right Scale a Valid Measure of Ideology? », *op. cit.*

interventionnistes, tantôt prenant la forme d'un *welfare chauvinism* ou « chauvinisme social »⁷⁰. Évidemment, les différences d'opinions à positionnement similaire ne sont pas liées qu'au genre, le positionnement étant par exemple très dépendant de l'âge, de la classe sociale et du niveau de diplôme⁷¹. Mais ces différences invitent à creuser les divergences d'opinions entre hommes et femmes sur plusieurs questions précises sur l'État social.

Les opinions sur l'État social renvoient bien à des clivages politiques classiques, et sont des questions pouvant faire l'objet d'une plus ou moins grande politisation. Les jugements portés sur l'intervention publique suivent fortement le gradient gauche-droite, mais les différences observées entre femmes et hommes ne peuvent être simplement ramenées à leurs positionnements politiques respectifs. D'une part, femmes et hommes ne se saisissent pas exactement de la même manière de l'échelle gauche-droite ; d'autre part, des écarts d'attitudes envers l'intervention de l'État demeurent parmi celles et ceux qui déclarent des positionnements similaires. Ces résultats invitent donc à ne pas considérer les différences d'opinion à l'égard de l'État social comme le simple prolongement du *gender gap* électoral. Ce premier constat amène alors à se demander où se situent précisément les différences d'opinions entre hommes et femmes sur l'État social, mais également quel est leur ancrage dans la durée.

⁷⁰ Simon Otjes et al., « It's Not Economic Interventionism, Stupid! Reassessing the Political Economy of Radical Right-Wing Populist Parties », *Swiss Political Science Review* 24, n° 3 (2018): 270-90, <https://doi.org/10.1111/spsr.12302>.

⁷¹ Durovic et Mayer, « Un vent de renouveau ? », *op. cit.*

Chapitre 2 : Les contours du *gender gap* dans les attitudes envers l'État social

Après avoir montré que les écarts entre femmes et hommes dans les attitudes envers l'État social ne se réduisent pas au seul positionnement politique, il reste à en préciser les contours. Toutes les dimensions de l'État social ne font en effet pas apparaître des différences de même ampleur, ni ne reposent sur les mêmes formulations. Nous examinerons d'abord les questions pour lesquelles un *gender gap* se dessine le plus nettement, autour de l'étendue des prestations, de l'intervention publique et du niveau de protection offert (Section 1). Nous nous intéresserons ensuite aux questions pour lesquelles les réponses des femmes et des hommes apparaissent au contraire plus proches, afin de mieux délimiter ce que recouvrent ces écarts d'attitudes (Section 2). Enfin, nous replacerons les différences observées sur les dernières enquêtes dans le cadre plus large des vagues précédentes, pour déterminer s'il s'agit d'écarts d'opinions ponctuels, ou d'un *gender gap* durable (Section 3).

Section 1 : Des femmes plus favorables à un État social protecteur et universaliste

Dans le Baromètre d'opinion, des écarts statistiquement significatifs apparaissent entre femmes et hommes sur plusieurs dimensions de l'État social, qu'il convient cependant de distinguer. Certaines questions portent sur l'étendue souhaitée des prestations de protection sociale, d'autres sur le périmètre de l'intervention publique ou encore sur l'évaluation de la protection effectivement fournie par le système. Nous examinerons d'abord les bénéficiaires auxquels les femmes et les hommes souhaitent ouvrir différentes prestations sociales (I). Nous reviendrons ensuite sur le soutien de l'intervention générale de l'État (II), puis plus spécifiquement son action envers les plus démunies (III). Enfin, nous déplacerons la focale de l'intervention publique vers l'évaluation du système de Sécurité sociale lui-même, que les femmes jugent plus souvent insuffisant (IV).

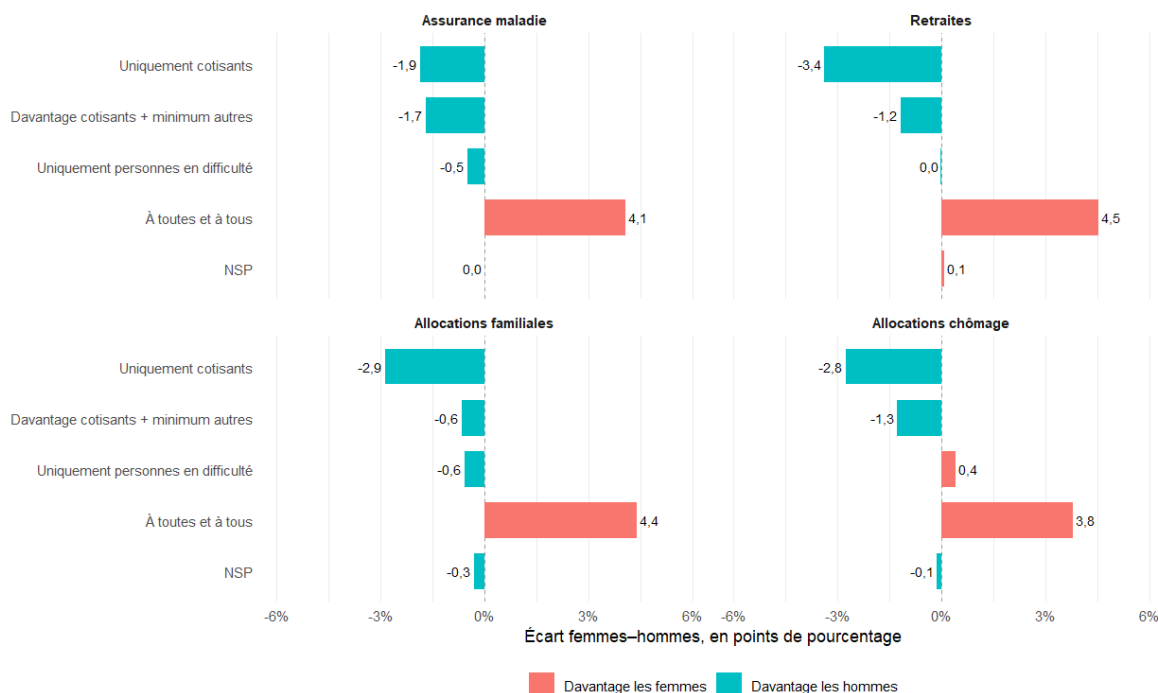
I) Des femmes un peu plus favorables à des prestations sociales étendues à tous·tes que les hommes

Tout d'abord, nous allons nous intéresser à l'universalité de plusieurs dispositifs et prestations sociales. En effet, l'enquête du Baromètre d'opinion demande aux individus l'étendue que devrait avoir, selon eux, quatre prestations sociales différentes ayant trait à des risques sociaux (chômage, vieillesse, maladie, maternité-famille). L'avantage de cette question tient à une formulation et à des modalités de réponse identiques, facilitant la comparaison. La limite est l'interprétation qui peut être faite de certaines réponses, comme le fait d'accorder les prestations chômage « à toutes et à tous », alors même que le propre de cette prestation est la cotisation par le travail pour pouvoir bénéficier de la prestation lorsque survient la perte dudit travail. Cela dit, il est intéressant de voir que pour chaque prestation, une même configuration se répète (Figure 4). En effet, la réponse « à toutes et à tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel » est systématiquement un peu plus choisie par les femmes que les hommes, tandis que ces derniers choisissent plus, dans des proportions variables selon les prestations, les modalités « uniquement cotisants » ou « davantage à celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres ». Autrement dit, les femmes souscrivent moins souvent que les hommes à l'idée de restreindre les prestations sociales aux seuls cotisants. Il est tout de même important de préciser que la modalité majoritairement choisie par les deux sexes est, sauf pour les retraites, toujours celle du fonctionnement actuel de chaque prestation, c'est-à-dire la solution universaliste sans condition pour l'assurance maladie et les allocations familiales, et uniquement aux cotisant·es pour les prestations chômage. Cela confirme l'attraction vers le statu quo et l'aversion au changement des Français·es concernant les prestations sociales⁷². Le fait que les écarts entre hommes et femmes soient tous très significatifs est aussi permis par la grande taille des échantillons.

Ces écarts restent modestes en ampleur, mais leur répétition pour les quatre prestations invite à s'interroger sur les logiques qui peuvent sous-tendre ces préférences différenciées. D'un point de vue des valeurs, la tendance générale des femmes à privilégier des prestations indifféremment versées à tout le monde fait écho à leur plus grande adhésion

⁷² Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale », *op. cit.*

Figure 4 : Écarts entre femmes et hommes dans les préférences quant aux bénéficiaires des prestations sociales



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : Les femmes sont 4,5 points de pourcentage de plus que les hommes à estimer que les prestations retraites devraient être versées à toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis à une décimale. $p < 0,001$ au test du χ^2 de Rao-Scott pour les écarts entre hommes et femmes sur toutes les questions. Libellé de la question : 1 L'assurance maladie devrait-elle bénéficier... 2 Les retraites devraient-elles bénéficier... 3 Les allocations familiales devraient-elles bénéficier... 4 Les allocations chômage devraient-elles bénéficier... Modalités de réponse : 1. Uniquement à celles et ceux qui cotisent 2. Uniquement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seul-es 3. À toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel 4. Davantage à celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres 5. [NSP]

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

déjà mesurée en France et en Europe, aux valeurs d'égalité⁷³. Chez les hommes, le penchant pour des modèles valorisant les cotisant-es peut également renvoyer à une plus grande adhésion à une conception plus assurantielle ou réciproitaire des droits⁷⁴. Cela se vérifie par exemple lorsque l'on compare, sur les mêmes questions d'universalité des prestations sociales, hommes et femmes adhérant ou non à l'affirmation : « Si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler ». Même parmi les personnes qui rejettent cette affirmation, les

⁷³ François et Magni-Berton, « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? », *op. cit.*

⁷⁴ Christian Staerklé et al., « A Normative Approach to Welfare Attitudes », in *Contested Welfare States : Welfare Attitudes in Europe and Beyond*, par Stefan Svallfors, Studies in Social Inequality (Stanford University Press, 2012), <https://www.sup.org/books/sociology/contested-welfare-states>.

hommes choisissent moins souvent que les femmes les modalités universalistes. Ce résultat suggère, d'une part, une adhésion masculine plus fréquente aux représentations fondées sur la responsabilité individuelle et, d'autre part, que les femmes demeurent davantage favorables à l'universalité des prestations, y compris lorsqu'elles adhèrent elles-mêmes à cette représentation de la pauvreté (Annexe 2).

Nous pouvons également faire l'hypothèse que l'accès aux prestations sans distinction de statut peut être vu comme plus avantageux pour les femmes compte tenu des inégalités économiques et sociales dont elles sont victimes. Nous pouvons, pour appuyer cette hypothèse, souligner l'écart le plus net mesuré, qui concerne les prestations retraites (4,5 points de pourcentage de plus de femmes qui choisissent la modalité universaliste) (Figure 4). Il s'agit d'un domaine dans lequel les trajectoires professionnelles plus défavorables des femmes conduisent à de fortes inégalités, avec un risque supérieur de ne pas parvenir à disposer d'un niveau de cotisations suffisant. En 2023, la pension de droit direct des femmes résidant en France est en moyenne inférieure de 37,5 % à celle des hommes⁷⁵. De même, bien qu'elles aient historiquement contribué à la « familialisation » de la protection sociale⁷⁶, l'universalité des allocations familiales peut apparaître protectrice pour les femmes, sur lesquelles repose encore l'essentiel du travail parental, et notamment pour les femmes précaires ou seules avec enfants, davantage exposées aux interruptions d'activité et aux difficultés d'accès à l'emploi.

II) Des attentes différenciées envers l'intervention de l'État social

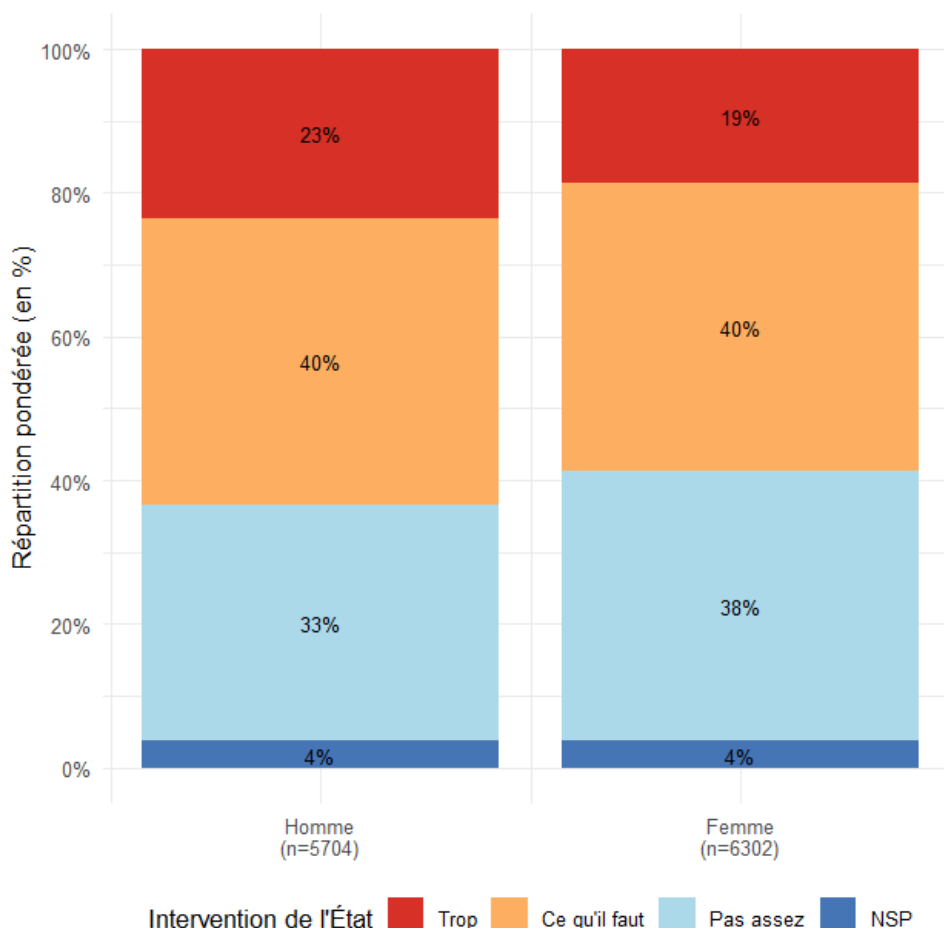
Une autre question pour laquelle les hommes et les femmes diffèrent significativement dans leurs réponses est l'intervention de l'État en matière économique et sociale. Comme montré au chapitre 1, femmes et hommes divergent, même à positionnement politique égal, sur le périmètre d'intervention de l'État. Ainsi, globalement, sur les années 2022 à 2024, les femmes sont 5 points de pourcentage de plus à estimer que l'État n'intervient pas assez, et les hommes à l'inverse 4 points de pourcentage plus nombreux à estimer que l'État intervient trop en matière économique et sociale (Figure 5). Évidemment, cette différence

⁷⁵ Drees, « Fiche 5 : Le niveau des pensions », *Les retraités et les retraites*, 2025, 52-62.

⁷⁶ Studer, « Genre et protection sociale », *op. cit.*

fait écho au *gender gap* électoral, où la critique accrue de l'intervention de l'État est associée à la droite, et un État qui ne régulerait pas suffisamment, à la gauche.

Figure 5 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : 38 % des femmes estiment que l'État n'intervient pas assez en matière économique et sociale.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,001$ au test d'indépendance de Rao-Scott. Libellé de la question : Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

Ce clivage politique n'épuise toutefois pas l'explication. Tout d'abord, la position structurellement plus favorisée des hommes, en moyenne plus riches et moins souvent employés dans des secteurs directement dépendants de l'État social comme l'éducation ou la santé, peut les conduire à se percevoir davantage à distance des bénéfices de son action, et donc à formuler plus aisément une critique de son intervention⁷⁷. Cette explication n'est

⁷⁷ Inglehart et Norris, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, op. cit.

toutefois pas totalement satisfaisante. Une étude menée sur l'Espagne, grâce à des régressions sur un indicateur de préférence pour l'intervention de l'État dans l'économie, montre que l'introduction de variables de contrôle économiques fait peu baisser le coefficient associé au fait d'être une femme. Ainsi, l'exposition économique à la précarité et à la dépendance peinent à expliquer totalement l'écart homme-femme sur la question de l'interventionnisme de l'État⁷⁸. Cet article suggère également que les perceptions des inégalités et les dispositions altruistes, plus associées en moyenne aux femmes qu'aux hommes dans leur article, contribuent partiellement à l'écart, sans l'épuiser. Cela renvoie alors à la manière dont la critique de l'intervention publique peut être associée à une norme masculine d'autonomie et de distance à l'État. Dans les États fondés sur le modèle du *male breadwinner* – de « l'homme gagne-pain » - la citoyenneté masculine a pu être pensée à travers l'autonomie individuelle, et la liberté vis-à-vis de l'intervention de l'État associée à l'indépendance mais aussi à la virilité (*manliness*, qu'on peut aussi traduire par masculinité), rappelant que le rapport à l'État social est historiquement genré⁷⁹.

III) Des attentes plus fortes des femmes envers l'action publique face à la pauvreté

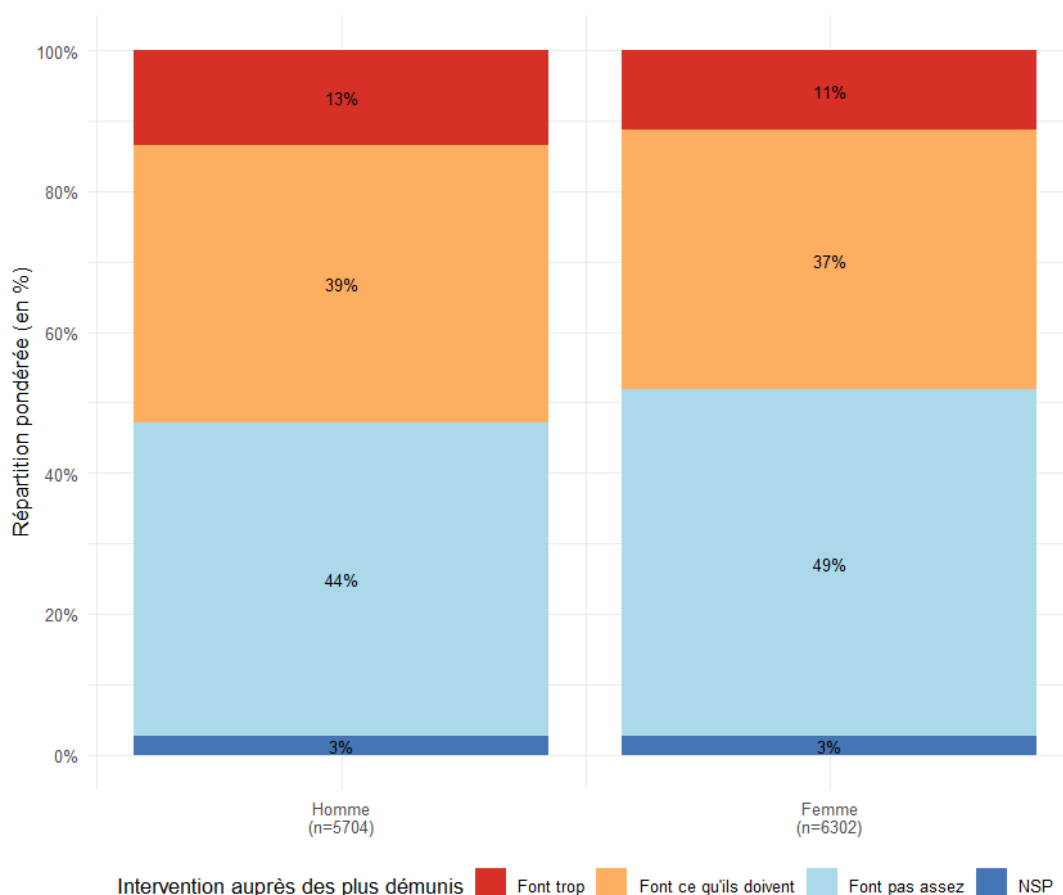
Après le niveau général d'intervention de l'État, on peut se demander si ces écarts se retrouvent sur une question plus ciblée : son action envers les plus démunies. Celle-ci renvoie plus directement à la solidarité envers les personnes vulnérables et paraît moins immédiatement indexée sur le clivage politique autour du périmètre général de l'État. Pourtant, un écart significatif entre femmes et hommes demeure. En effet, sur la période 2022 à 2024, les femmes sont 49 % à estimer que l'État ne fait pas assez pour les plus démunies contre 44 % pour les hommes, et elles sont 11 % à estimer que l'État fait trop, contre 13 % pour les hommes (Figure 6). Ainsi, la proportion de femmes et d'hommes qui souhaiteraient plus d'intervention publique spécifiquement sur la question de la pauvreté et de la vulnérabilité est plus importante que pour une intervention globale de l'État, mais l'écart entre hommes et femmes ne bouge pas. Un même résultat est retrouvé dans

⁷⁸ Kenedy Alva et Raúl López-Pérez, « Understanding the Gender Gap in Support for State Intervention: Evidence from Spain (2020–2024) », *International Review of Economics* 73, n° 5 (2026): 2-19, <https://doi.org/10.1007/s12232-025-00518-6>.

⁷⁹ Lena Somwestad, « Welfare State Attitudes to the Male Breadwinning System: The United States and Sweden in Comparative Perspective », *International Review of Social History* 42 (1997): 153-74.

l'enquête du CRÉDOC de 2023⁸⁰, avec des pourcentages un peu plus faibles, où 45 % des femmes contre 39 % des hommes estiment que « les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunies ».

Figure 6 : Jugement du niveau d'intervention de l'État pour les plus démunies selon le sexe



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : 49 % des femmes estiment que les pouvoirs publics n'interviennent pas assez auprès des plus démunies.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,001$ au test d'indépendance de Rao-Scott. Libellé de la question : Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

La catégorie des « plus démunies » ne correspond toutefois pas à une population clairement délimitée. Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon⁸¹ montrent que la pauvreté monétaire, la situation d'assistance et le sentiment de pauvreté ne se recouvrent que partiellement. Ce dernier renvoie plus largement à une insécurité sociale durable, qui

⁸⁰ Spire, *Légitime défiance*, op. cit., 173.

⁸¹ Duvoux et Papuchon, « Qui se sent pauvre en France ? », op. cit.

concerne aussi les franges précaires du salariat. La question posée peut donc mobiliser des représentations diverses des publics visés par l'intervention publique, au-delà des seuls bénéficiaires de minima sociaux. Cette indétermination est d'autant plus importante que la pauvreté et l'assistance font l'objet de représentations sociales fortement stigmatisées⁸².

IV) Des femmes plus critiques du niveau de protection de la Sécurité sociale

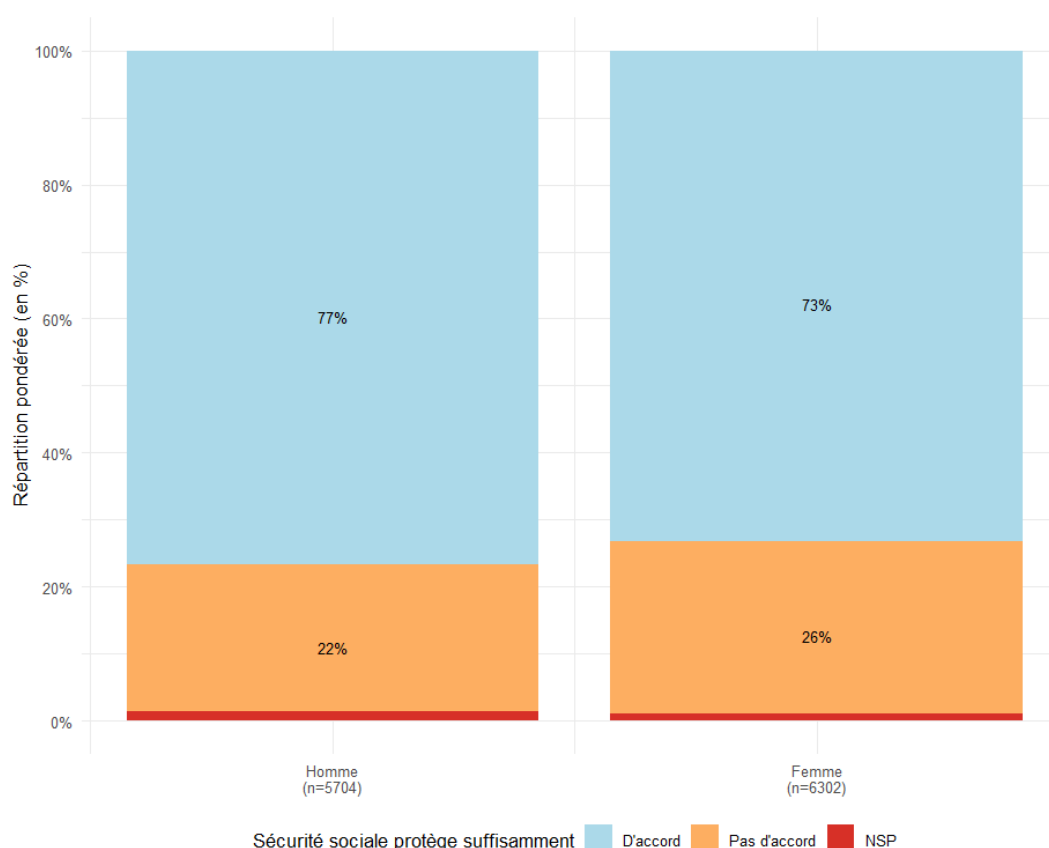
Le dernier écart examiné dans cette section porte moins sur le périmètre de l'intervention publique que sur l'évaluation du système de protection sociale lui-même. Les répondant·es sont ici invité·es à juger le niveau de protection offert par le système de sécurité sociale. Par système de sécurité sociale, la formulation peut renvoyer plus directement à la couverture collective des risques sociaux que les Français soutiennent au cours du temps⁸³ — maladie, vieillesse, chômage, etc. — qu'aux autres dimensions déjà étudiées, où le mot « État » pouvait aussi renvoyer à ses fonctions régaliennes ou de contrôle. De plus, il s'agit de juger sur ce que produit concrètement le système plutôt que de se prononcer sur le périmètre de son intervention ou sa légitimité. Il s'agit alors d'une question d'évaluation de « performance » de l'État – *role of government* dans le champ des *welfare attitudes*⁸⁴. Ainsi, dans le Baromètre d'opinion, entre 2022 et 2024, les femmes sont 4 points de pourcentage de moins à estimer que le système de sécurité sociale est suffisamment protecteur (Figure 7).

⁸² Denis Colombi, *Où va l'argent des pauvres: Fantômes politiques, réalités sociologiques* (Payot, 2020).

⁸³ Spire, *Légitime défiance*, op. cit., chap. 3.

⁸⁴ Wim van Oorschot et Bart Meuleman, « Welfare Performance and Welfare Support », in *Contested Welfare States : Welfare Attitudes in Europe and Beyond*, par Stefan Svallfors, Studies in Social Inequality (Stanford University Press, 2012), <https://www.sup.org/books/sociology/contested-welfare-states>.

Figure 7 : Jugement du niveau de protection de la sécurité sociale selon le sexe



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 12 006.

Lecture : 26 % des femmes sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle le système de sécurité sociale offre un niveau de protection suffisant.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,001$ au test du χ^2 de Rao-Scott. Libellé de la question : Diriez-vous que notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant ? Réponses recodées avec « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » en « D'accord » ; et « Plutôt pas d'accord » et « Pas du tout d'accord » en « Pas d'accord ».

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

Cette différence de jugement vis-à-vis de la sécurité sociale peut trouver une première source d'explication dans les secteurs d'activité où les femmes s'avèrent être plus employées. En effet, dans les professions du *care*, compris comme un « processus de reproduction et de maintien de la vie humaine »⁸⁵, 9 postes sur 10 sont occupés par des femmes⁸⁶. Les femmes sont dès lors dans des secteurs où sont valorisées les valeurs de soin, d'entraide et d'assistance, mais aussi en première ligne des difficultés induites par le

⁸⁵ Cinzia Arruzza, « Functionalist, Determinist, Reductionist: Social Reproduction Feminism and its Critics », *Science & Society* 80, n° 1 (2016): 10.

⁸⁶ Helena Hirata, « Chapitre premier. Care, enjeux théoriques et sociaux », in *Le care, théories et pratiques*, Hors collection (La Dispute, 2021), <https://shs.cairn.info/le-care-theories-et-pratiques--9782843033193-page-27>.

sous-financement de la protection sociale⁸⁷. Ensuite, les femmes sont dans des positions sociales plus vulnérables en matière de santé. Malgré une espérance de vie plus élevée que celle des hommes, les femmes sont davantage représentées parmi les personnes en situation de précarité et renoncent plus fréquemment aux soins⁸⁸. De même, malgré de meilleures habitudes de vie déclarées, les femmes se perçoivent en moins bonne santé que les hommes. Elles sont aussi plus sous-diagnostiquées concernant certaines pathologies, phénomène à l'intersection des stigmates de classe et de race, et plus victimes de violences sexuelles⁸⁹. Enfin, les femmes sont également plus exposées à la souffrance psychique au travail et aux troubles musculo-squelettiques⁹⁰. Dans ce contexte, l'adhésion plus forte des femmes à l'idée que la protection sociale est insuffisante peut être interprétée comme le reflet d'un rapport plus direct aux vulnérabilités sanitaires et sociales prises en charge par l'État social.

Ces différents résultats dessinent ainsi des écarts orientés dans un même sens, les femmes exprimant plus souvent des attentes en faveur d'un État social protecteur. Ce *gender gap* ne se retrouve toutefois pas avec la même netteté sur toutes les questions du Baromètre ayant trait à la prise en charge par l'État des risques sociaux.

Section 2 : Consensus entre hommes et femmes autour du système public et propension à la solidarité

La présence d'écarts entre femmes et hommes sur plusieurs dimensions de l'État social ne signifie pas que leurs opinions s'opposent systématiquement. Sur certaines questions, leurs réponses apparaissent au contraire largement convergentes. Nous examinerons d'abord l'attachement commun au maintien d'une gestion essentiellement publique de l'assurance maladie et des retraites (I). Puis, nous verrons que les femmes et les hommes se

⁸⁷ Clément Carbonnier et Bruno Palier, « Chapitre 5. Les réformes françaises de la protection sociale : limitation des dépenses publiques, expansion du domaine privé, croissance des inégalités », in *Les femmes, les jeunes et les enfants d'abord*, Hors collection (Presses Universitaires de France, 2022), <https://shs.cairn.info/les-femmes-les-jeunes-et-les-enfants-d-abord--9782130632863-page-105>.

⁸⁸ Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, *La santé et l'accès aux soins : Une urgence pour les femmes en situation de précarité*, n°s 2017-05-29-SAN-O27, 2017, 120.

⁸⁹ Christine Rolland et Fabienne El Khoury, « Les inégalités de santé entre les femmes et les hommes sont longtemps restées ignorées et demandent encore à être mieux définies, comprises et mesurées », *Santé Publique* 35, n° 4 (2023): 363-65, <https://doi.org/10.3917/spub.234.0363>.

⁹⁰ Christelle Avril et Pascal Marichalar, « Quand la pénibilité du travail s'invite à la maison », *Travail et Emploi*, n° 147 (juillet 2016): 5-26, <https://doi.org/10.4000/travailemploi.7110>.

distinguent également peu lorsqu'il s'agit de désigner les acteurs auxquels devrait revenir la prise en charge de certaines formes de solidarité, notamment face à la dépendance (II).

I) L'adhésion au caractère public des systèmes de protection : un consensus qui écrase les écarts de genre

Au regard des quelques résultats précédents, confirmant une plus grande propension générale des femmes à soutenir un État plus engagé dans la protection sociale et interventionniste ; et à l'inverse par une plus grande propension des hommes à exprimer une envie de retrait de l'État, nous pouvons faire l'hypothèse que les hommes seraient également plus critiques à l'égard de la gestion publique des risques, et pourraient pencher davantage que les femmes vers la promotion d'un système à dominante privée.

Dans le Baromètre d'opinion de la Drees, il existe deux questions demandant explicitement si les personnes pensent que les systèmes d'assurance maladie (1) et de retraite (2) doivent rester essentiellement publics⁹¹. Or, sur ces deux questions, il n'y a pas d'écarts significatifs entre femmes et hommes, ce pour chaque année depuis 2013, avec auparavant des différences très légères de 2 points de pourcentage de plus d'hommes estimant que le système ne devrait plutôt pas rester essentiellement public.

Nous pouvons nous questionner alors sur la différence entre aujourd'hui et les écarts précédemment mesurés. D'une part, cela s'explique facilement par l'adhésion massive au maintien d'un système public. En effet, les écarts portent davantage entre les modalités « oui tout à fait » et « oui plutôt » que sur une vraie opposition public/privé, avec plus de 90 % d'individus se regroupant dans ces modalités. Sur les deux questions, la même trajectoire est poursuivie depuis 2008 où elles sont posées pour la première fois, avec la part de personnes répondant « non, plutôt pas ou pas du tout », qui est passée de 12 % en 2008 à 6 % en 2023, et donc des écarts encore moins importants. D'autre part, ces résultats font écho à la longue histoire des luttes pour le maintien du système de retraite par

⁹¹ (1) Pensez-vous que le système d'assurance maladie doit rester essentiellement public ? 1. Oui, tout à fait 2. Oui, plutôt 3. Non, plutôt pas 4. Non, pas du tout

(2) Et pensez-vous que le système de retraite doit rester essentiellement public ? (Mêmes modalités de réponses). Ces questions ne sont posées que durant les années impaires, et ont été recodées binairement en « Oui », « Non ».

répartition, et à un fort attachement pour le système d'assurance maladie public. En effet, à partir de la même enquête de la Drees, Florian Baudoin, Elvire Guillaud et Michaël Zemmour⁹² mettent en avant le caractère institutionnel des prestations retraites et maladie, qui ont en commun d'avoir des financements affectés et un taux de couverture très large, et connaissent le plus grand soutien parmi les risques testés dans l'enquête. Des travaux précédents menés dans plusieurs pays mettent également en avant le fait que les politiques à portée universelle, largement inclusives et coûteuses, telles que les retraites et les soins de santé, sont généralement bien plus populaires que les politiques ciblées ou sélectives, comme les allocations chômage ou l'assistance sociale⁹³. En outre, le soutien agrégé accordé à certains domaines précis de l'action publique comme les systèmes de retraite par répartition ou les couvertures santé semble relativement stable. Le caractère largement partagé de ce soutien ne paraît d'ailleurs pas seulement conjoncturel. Pour certains domaines, comme les retraites par répartition ou la couverture santé, il reste relativement stable dans le temps⁹⁴.

II) La solidarité face aux vulnérabilités : des écarts faiblement genrés

De même, nous avons mesuré auparavant que les attitudes à l'égard de l'intervention de l'État pour les plus démunies différaient selon le sexe. Ce résultat invite à penser que les questions ayant trait au soutien de l'action de l'État en matière de solidarité devraient produire des différences statistiquement significatives entre hommes et femmes.

Pourtant, la question très générale portant sur l'acteur qui devrait prioritairement prendre en charge la solidarité⁹⁵ ne fait apparaître aucun écart statistiquement significatif entre les femmes et les hommes, au seuil de 10 %, dans la quasi-totalité des années où elle est posée. Ce résultat peut tenir à la formulation particulièrement abstraite de la question, centrée sur la notion de « solidarité », ainsi qu'à des modalités de réponse qui renvoient à des conceptions hétérogènes de sa prise en charge. En effet, « individus et famille » sont

⁹² Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale », *op. cit.*

⁹³ Stefan Svallfors, « 16. Public Attitudes », in *The Oxford Handbook of the Welfare State*, éd. par Francis G. Castles et al. (Oxford University Press, 2010), <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199579396.003.0016>.

⁹⁴ Staffan Kumlin et al., « 19. Public Attitudes », in *The Oxford Handbook of the Welfare State*, éd. par Daniel Béland et al. (Oxford University Press, 2021), <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780198828389.013.19>.

⁹⁵ « Selon vous, en France, la solidarité devrait avant tout être l'affaire : 1. De l'État, des collectivités locales ou de la Sécurité sociale 2. Des individus et des familles 3. Des associations 4. [NSP] »

regroupés alors que ces deux notions peuvent renvoyer autant vers une logique de responsabilisation individuelle et de solidarité par le privé, que comme une logique familialiste traditionnelle, où la famille est l'instance principale du soutien face aux risques sociaux (dépendance, maladie, vieillissement, petite enfance). Ainsi cette modalité regroupée ne permet pas d'affiner si des écarts pourraient se trouver à cet endroit. De même, le recours au conditionnel invite bien les individus à désigner l'acteur auquel iels souhaiteraient confier en priorité cette responsabilité, mais il ne permet pas de savoir quelle définition de la solidarité iels mobilisent ni quelles formes concrètes d'intervention iels associent à chacun des acteurs proposés. Toutefois, cette question permet de nuancer l'idée selon laquelle les femmes seraient simplement plus solidaires que les hommes. Les écarts, plus faibles et non significatifs par rapport à la question portant sur l'intervention de l'État auprès des plus démunies, suggèrent que ce n'est pas la solidarité en général qui produit le *gender gap* le plus net, mais plutôt une formulation spécifique de la solidarité, centrée sur l'action des pouvoirs publics envers les plus démunies⁹⁶.

Une autre question plus précise concerne la dépendance liée à l'âge avec des modalités de réponse similaires⁹⁷. Nous pourrions penser que des écarts apparaîtraient dans la mesure où cette question concerne une population vulnérable et un domaine fortement lié au travail du *care*. En effet, les femmes restent majoritaires parmi les proches aidant·es⁹⁸, et l'aide professionnelle des services d'aide à domicile et des structures médico-sociales repose sur un salariat féminin, traversé par des enjeux de race et de classe⁹⁹. Or, aucun écart statistiquement significatif n'est mesuré entre les deux sexes entre 2022 et 2024, que ce soit sur la base agrégée 2022-2024 ou chaque année prise séparément, avec une répartition encore plus importante des deux sexes un peu en dessous de 70 % sur la modalité « État et pouvoirs publics ».

Ainsi, nous l'avons vu, les femmes sont plus souvent favorables à une protection étendue ou à plus d'intervention publique, mais cela ne signifie pas qu'elles se distinguent

⁹⁶ Voir Chapitre 2 – Section 3 – III sur la manière dont l'attitude envers la pauvreté est spécifique

⁹⁷ « Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide) ? 1. L'État et les pouvoirs publics 2. Les enfants ou les familles des personnes âgées dépendantes 3. Les personnes âgées dépendantes elles-mêmes, en épargnant ou souscrivant une assurance privée 4. [NSP] »

⁹⁸ Annelore Verhagen, « Le nombre de proches aidants à la vie quotidienne baisse de 6 % entre 2008 et 2022, et l'aide apportée s'intensifie », *Études et Résultats*, n° 1377 (juin 2026): 6.

⁹⁹ Christelle Avril, *Les aides à domicile : Un autre monde populaire* (La Dispute, 2014).

fortement sur toutes les questions de solidarité. Le *gender gap* n'est pas automatiquement plus fort dès qu'une question porte sur des populations vulnérables. Mais plus encore, il a l'air de dépendre de la manière dont la solidarité est formulée, et surtout lorsque la question oppose l'État à d'autres principes de prise en charge — la famille, l'individu ou une solidarité plus diffuse comme via les associations — les écarts deviennent plus faibles et non interprétables. Reste alors à savoir si les différences mises en évidence jusqu'ici caractérisent seulement la période récente ou si elles s'inscrivent dans une configuration plus durable des opinions. L'ancienneté de plusieurs questions du Baromètre permet précisément d'examiner la manière dont ces écarts entre femmes et hommes évoluent dans le temps.

Section 3 : Le *gender gap* à l'épreuve du temps

Parler de *gender gap* suppose que les écarts observés entre femmes et hommes ne soient pas seulement ponctuels, mais qu'ils présentent une certaine continuité dans le temps¹⁰⁰. Dès lors, nous examinerons d'abord l'évolution des écarts concernant le niveau d'intervention de l'État et la protection fournie par la Sécurité sociale, afin de distinguer les fluctuations générales des opinions de celles du *gender gap* lui-même (I). Un décalage durable apparaît également dans les préférences concernant l'étendue des prestations, malgré le recul général des réponses universalistes (II). Nous verrons ensuite que cette stabilité n'est pas uniforme : sur l'action envers les plus démunies, les différences entre femmes et hommes se sont au contraire affirmées plus récemment, invitant à interroger les transformations du rapport à la pauvreté (III).

I) Des femmes moins interventionnistes qu'avant, mais toujours plus que les hommes

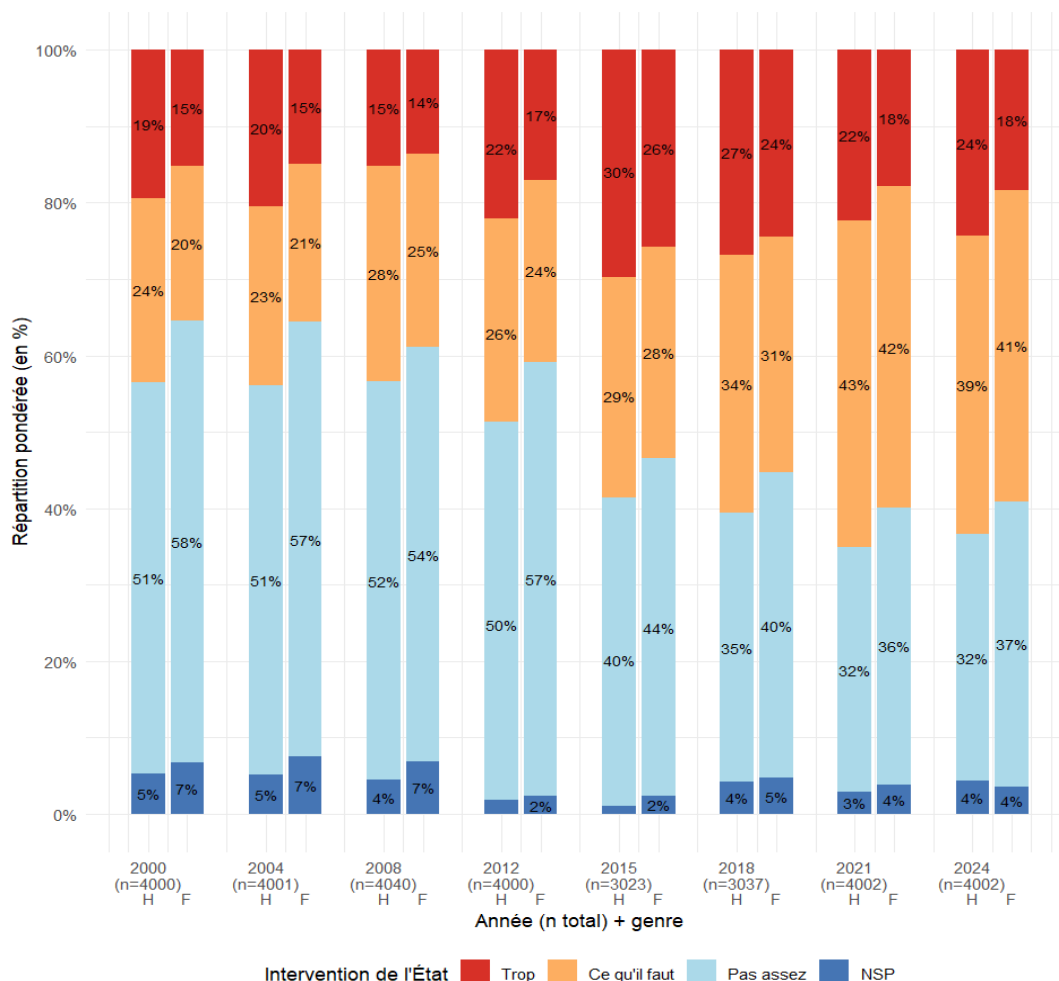
Nous avons vu dans la section 1 de ce même chapitre qu'un *gender gap* était mesurable dans la demande d'intervention de l'État. La question est maintenant de savoir si ce *gender gap* est ponctuel, ou s'il s'inscrit dans une dynamique de plus long terme. Plusieurs tendances apparaissent (Figure 8). Tout d'abord, les femmes comme les hommes

¹⁰⁰ François et Magni-Berton, « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? », *op. cit.*, 169.

Figure 8 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe entre 2000 et 2024

Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectif total par année entre parenthèses.

Lecture : En 2008, 54 % des femmes estimaient que l'État n'intervenait pas assez en matière économique et sociale.



Note : Effectifs non pondérés. Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,05$ pour chaque année. Libellé de la question : Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2000, 2004, 2008, 2012, 2015, 2018, 2021, 2024

connaissent une baisse tendancielle de la réponse selon laquelle l'État n'interviendrait « pas assez » en matière économique et sociale. En 2000, 51 % des hommes et 58 % des femmes choisissent cette modalité. En 2024, les hommes sont 32 % à émettre cette opinion pour 37 % des femmes. Toutefois, cette évolution ne s'accompagne pas d'une disparition de l'écart entre les sexes. Les femmes restent systématiquement quelques points de pourcentage plus nombreuses que les hommes à juger l'intervention de l'État insuffisante.

Les hommes quant à eux demeurent systématiquement plus nombreux à considérer qu'elle est excessive.

Nous pouvons relever également que la proposition « trop » est plus fluctuante, et que sa part augmente à partir de 2012 pour redescendre ensuite à partir de 2018. Nous faisons peut-être face à un effet « thermostatique »¹⁰¹, c'est-à-dire que l'opinion publique réagit inversement aux politiques publiques affichées du gouvernement en place. Schématiquement, un gouvernement socialement de gauche va produire des demandes pour plus de libéralisme économique quand un gouvernement de droite stimulera les demandes sociales. Ainsi, les années parmi lesquelles la critique de l'intervention de l'État est plus importante correspondent à la mandature socialiste de François Hollande, où l'État a pu davantage être perçu comme plus volontariste et dépensier – bien que plusieurs lois, comme les lois Macron ou El Khomri, aient témoigné d'une orientation claire vers une politique de l'offre. Vincent Tiberj souligne également que l'effet thermostatique correspond beaucoup mieux à l'oscillation de son indice de préférences sociales (un indice général opposant des attitudes redistributives contre des attitudes libérales) que la courbe du chômage.¹⁰² Ces variations ne signifient cependant pas qu'une évolution conjoncturelle vers davantage de libéralisme économique traduise une conversion durable des Français·es. En effet, dans ses travaux, l'indice de préférences sociales remonte pendant les mandats d'Emmanuel Macron, ce qui l'amène à dire qu'il n'y a pas de conversion générale au libéralisme économique, malgré un léger mouvement de l'indice vers les attitudes libérales par rapport à 1981. La question du Baromètre de la Drees sur l'intervention de l'État présente pourtant une évolution quelque peu différente : la demande d'un État plus interventionniste n'y a jamais été aussi faible depuis 2000, tandis que les réponses privilégiant le *statu quo* ou dénonçant un excès d'intervention ont progressé. Cette évolution ne doit toutefois pas nécessairement être interprétée comme le signe d'un changement profond et univoque des valeurs. Elle peut aussi tenir à l'ambivalence des attitudes et à leur sensibilité au contexte dans lequel elles sont exprimées. Les travaux de Paul M. Kellstedt¹⁰³ montrent ainsi, à propos des attitudes raciales, que des dispositions à l'ouverture et à la fermeture peuvent coexister chez un même individu, et leur activation

¹⁰¹ Christopher Wlezien, « The Public as Thermostat : Dynamics of Preferences for Spending », *American Journal of Political Science* 39, n° 4 (1995): 981-1000, <https://doi.org/10.2307/2111666>.

¹⁰² Tiberj, *La droitisation française, mythe et réalités*, op. cit.

¹⁰³ Paul M. Kellstedt, *The Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes* (Cambridge University Press, 2003).

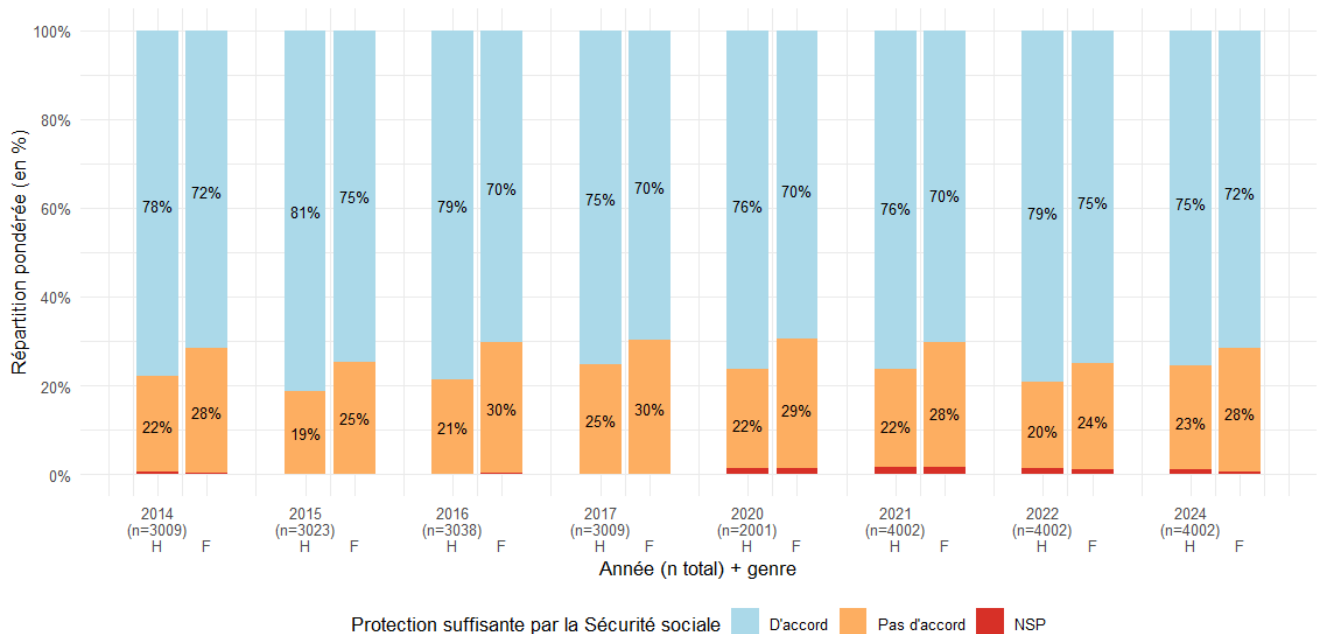
dépend du contexte social, politique et médiatique autour de l'enquête. Frédéric Gonthier¹⁰⁴ retrouve une logique similaire pour les valeurs socioéconomiques qu'il mesure : un même individu peut simultanément soutenir « qu'on paie trop d'impôt » et dire « qu'il faut que l'État prenne aux riches pour donner aux pauvres ». Ce type d'ambivalence risque alors de faire passer un individu du côté de la redistribution ou du libéralisme économique selon le contexte, et même l'ordre des questions de l'enquête.

Néanmoins, malgré cette baisse affichée du soutien de l'intervention de l'État, les écarts entre femmes et hommes ne se sont pas réellement réduits, à l'exception de la modalité « ne sait pas », pour laquelle les proportions se sont progressivement égalisées entre les deux sexes. Ainsi, s'il n'y a pas stabilité complète des opinions, il y a au moins stabilité du *gender gap*. La réponse de statu quo — « ce qu'il faut » — a progressé plus rapidement chez les hommes, mais les écarts observés ces dernières années restent limités, de l'ordre de trois points de pourcentage au maximum. En 2024, par exemple, 41 % des femmes choisissent cette modalité, contre 39 % des hommes. Mais l'écart entre la demande d'intervention et la critique d'un excès d'État reste différent en fonction du sexe. Ce maintien d'un *gender gap* malgré les fluctuations invite alors à penser que les opinions des hommes et des femmes ne sont pas seulement des artefacts d'enquête mais s'ancrent plus profondément dans des systèmes de valeur et des conditions d'existence différenciées. Entre 2014 et 2024, les femmes sont toujours plus que les hommes à trouver le niveau de protection sociale insatisfaisant (Figure 9). L'écart entre les sexes se maintient donc, même s'il fluctue en intensité. Cette opinion paraît alors plus ancrée sur des situations personnelles¹⁰⁵, moins dépendante du contexte politique.

¹⁰⁴ Gonthier, *L'État providence face aux opinions publiques*.

¹⁰⁵ Des pistes d'explications ont été développées en Chapitre 2 - Section 1 - (IV) sur cette question

Figure 9 : Jugement du niveau de protection de la sécurité sociale selon le sexe entre 2014 et 2024



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectif total par année entre parenthèses.

Lecture : En 2014, 72 % des femmes sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle le niveau de protection du système de sécurité sociale offre un niveau de protection suffisant.

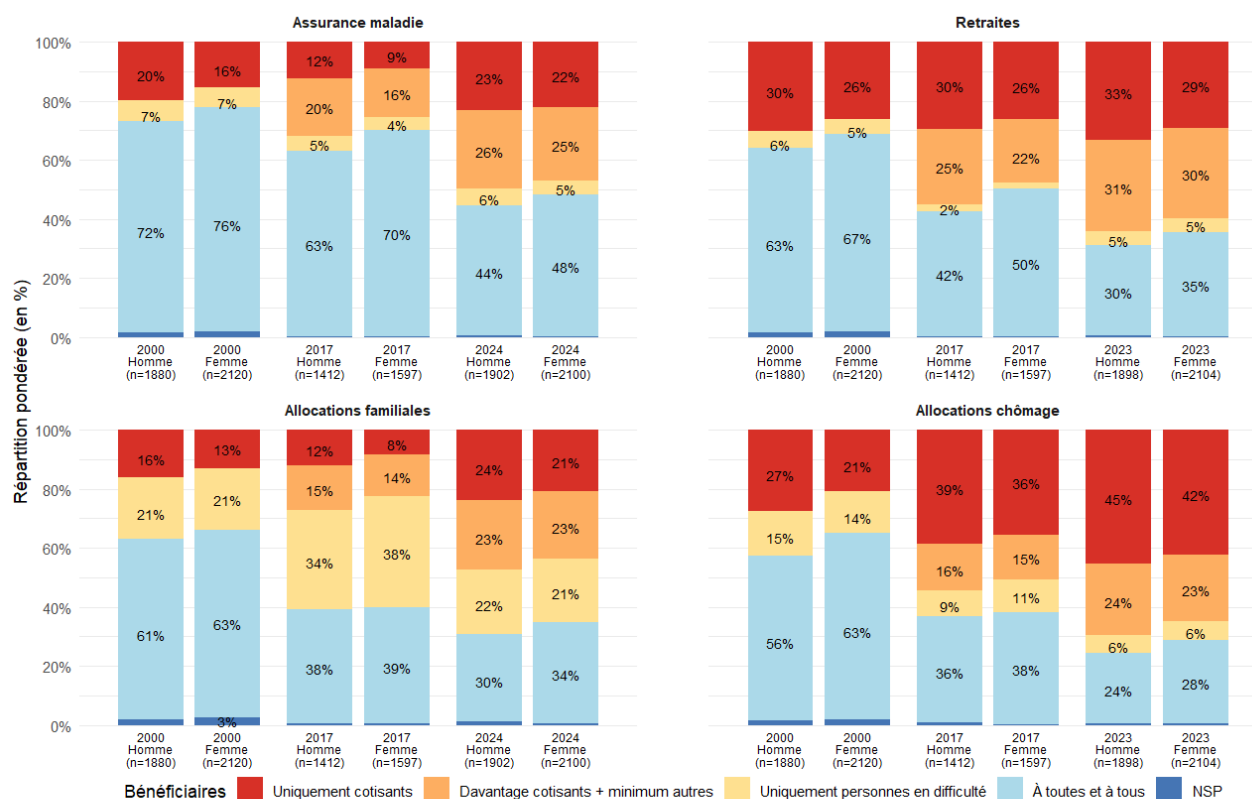
Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,01$ au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott pour chaque année. Libellé de la question : Diriez-vous que notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant ? Réponses recodées avec « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » en « D'accord » ; et « Plutôt pas d'accord » et « Pas du tout d'accord » en « Pas d'accord ».

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2014, 2015, 2016, 2017, 2020, 2021, 2022, 2024.

II) Le recul des préférences universalistes mais un *gender gap* durable

La formation des opinions diffère également lorsqu'il s'agit de parler de la portée des systèmes de protection sociale. Sur les quatre prestations étudiées — assurance maladie, retraites, allocations familiales et allocations chômage — les femmes et les hommes suivent globalement les mêmes mouvements d'ensemble. La modalité universaliste « à toutes et à tous » recule chez les deux sexes, de même que les réponses souhaitant plus de contributivité progressent. Les femmes et les hommes suivent donc une évolution générale similaire, avec un léger décalage entre leurs positions (Figure 10).

Figure 10 : Préférences dans le fonctionnement des prestations sociales selon le sexe entre 2000 et 2024



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectif total des répondant-es par année et par sexe entre parenthèses.

Lecture : En 2017, 70 % des femmes estiment que l'assurance maladie devrait bénéficier à toutes et à tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,05$ au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott pour chaque année, pour chaque prestation. Libellé de la question : 1 L'assurance maladie devrait-elle bénéficier... 2 Les retraites devraient-elles bénéficier... 3 Les allocations familiales devraient-elles bénéficier... 4 Les allocations chômage devraient-elles bénéficier... Modalités de réponse : 1. Uniquement à celles et ceux qui cotisent 2. Uniquement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seul-es 3. À toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel 4. Davantage à celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres 5. [NSP]

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2000, 2017, 2024.

Le résultat central est que, quelle que soit la prestation, les femmes choisissent un peu plus souvent que les hommes la réponse « à toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel ». Même si l'ampleur de l'écart varie selon les questions, cette structure demeure relativement stable. Les hommes se situent plus fréquemment du côté des réponses contributives, qu'il s'agisse de réserver les prestations « uniquement à celles et ceux qui cotisent » ou, modalité introduite en 2016, de les attribuer « davantage à

celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres ». Cela ne signifie pas que les hommes rejettent massivement la protection sociale, mais plutôt qu'ils adhèrent un peu plus à une conception assurantielle des droits sociaux, sans doute également car ils sont plus actifs. L'introduction de cette modalité intermédiaire en 2016 est centrale : elle capte une part importante des réponses et contribue au recul de la modalité universaliste, sans pour autant faire disparaître les écarts de sexe. Elle les redistribue plutôt, les hommes se positionnant souvent un peu plus que les femmes sur cette solution intermédiaire, même si les écarts restent limités. Ce résultat varie toutefois selon les prestations : il apparaît particulièrement lisible pour l'assurance maladie et les retraites, plus faible pour les allocations familiales avec de plus petits écarts, et plus difficile à interpréter pour les allocations chômage, dont la formulation rend moins évidente la signification d'une réponse universaliste. Frédéric Gonthier montrait également, avec l'enquête sur les valeurs des Européens, que les Français·es étaient passés·es d'une demande d'État plus égalitaire à une demande de protection davantage individualisée entre 1990 et 2008¹⁰⁶. Il voyait alors dans la montée en puissance d'une demande de protection catégorielle plutôt qu'universelle un écho à des logiques politiques de responsabilisation et d'incitation¹⁰⁷, qui renvoient aussi aux stratégies des individus estimant devoir se protéger eux-mêmes dans un cadre de désengagement de l'État social¹⁰⁸. Mais il apparaît alors que ce mouvement de long terme vers des protections individualisées se diffuse d'abord parmi les hommes, ce qui pourrait notamment tenir à leur taux d'activité plus élevé, mais aussi à une socialisation genrée valorisant l'autonomie.

III) Les opinions sur la pauvreté, révélatrices d'un *gender gap* plus récent dans l'enquête

Parmi les questions du Baromètre d'opinion sur lesquelles nous avons mesuré des écarts hommes-femmes statistiquement significatifs, nous avons vu qu'ils étaient ancrés dans des trajectoires de long terme. Or si nous regardons la question mesurant la demande d'intervention de l'État pour les plus pauvres, les différences d'opinions entre hommes et femmes se sont creusées plus récemment. En effet, entre 2015 et 2017, hommes et femmes

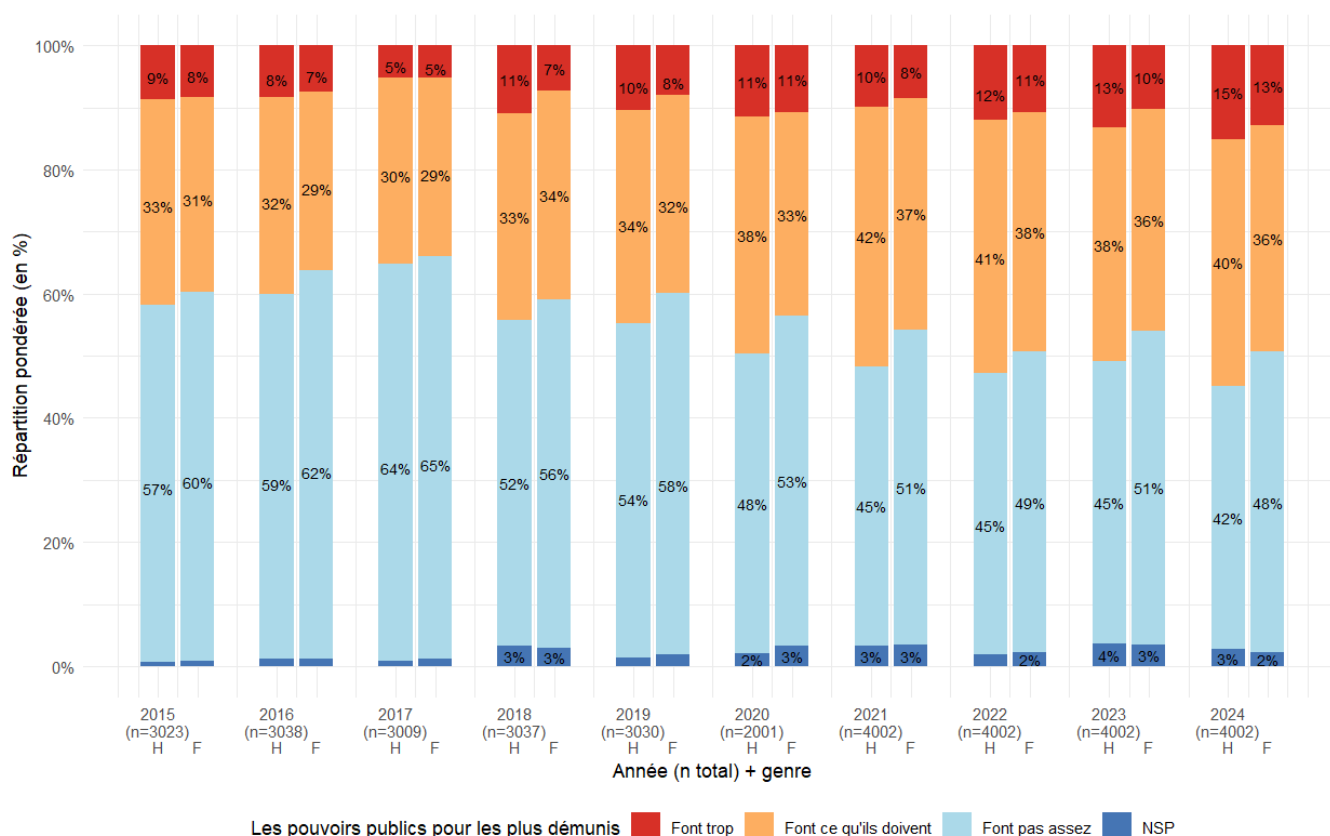
¹⁰⁶ Gonthier, « L'État sans l'égalité ? », *op. cit.*

¹⁰⁷ Mehdi Arrignon, *Gouverner par les incitations. Les nouvelles politiques sociales en Europe* (Presses universitaires de Grenoble, 2016), <https://shs.cairn.info/gouverner-par-les-incitations--9782706125201>.

¹⁰⁸ Pierre Rosanvallon, *Les Épreuves de la vie : Comprendre autrement les Français* (Seuil, 2021), 116-18.

ne diffèrent pas significativement, au seuil de 10 %, dans leurs réponses à la question de l'intervention de l'État auprès des plus démunies. Les écarts se sont creusés plus récemment (Figure 11).

Figure 11 : Jugement du niveau d'intervention pour les plus démunies selon le sexe entre 2015 et 2024



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectif total par année entre parenthèses.

Lecture : En 2023, 51 % des femmes estiment que les pouvoirs publics n'interviennent pas assez auprès des plus démunies.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. Non significatif au seuil de 10 % au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott de 2015 à 2017 ; $p < 0,05$ de 2018 à 2024. Libellé de la question : Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024.

Mais alors, hors artefact lié à la passation de l'enquête (ordre dans le questionnaire par exemple), ce qu'on ne peut pas exclure, pourquoi hommes et femmes se seraient légèrement polarisés différemment sur cette question à partir de 2018 ? Une première piste peut se trouver dans des conceptions divergentes des causes de la pauvreté, lorsque

l'on rapproche cette évolution d'une autre question du Baromètre d'opinion portant sur les causes de la pauvreté. De 2000 à 2014, les écarts entre femmes et hommes concernant l'accord avec l'affirmation selon laquelle « si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler » sont non significatifs au seuil de 10 %, sauf en 2004. Ils deviennent ensuite systématiques : les femmes sont alors de 3 à 5 points de pourcentage plus nombreuses que les hommes à rejeter cette explication individualisante de la pauvreté. Les deux résultats semblent ainsi évoluer conjointement : les femmes attribuent moins fréquemment les situations de pauvreté à la responsabilité individuelle et sont également plus nombreuses à considérer insuffisante l'action des pouvoirs publics envers les plus démunies. Sans permettre d'établir un lien causal entre ces attitudes, cette concomitance suggère que l'écart ne porte peut-être pas seulement sur le degré souhaité d'intervention publique, mais également sur les représentations des personnes vulnérables et des causes de leur situation, et surtout sur la plus grande souscription des hommes au cadrage d'une pauvreté résultant avant tout des individus eux-mêmes. Par ailleurs, il faut souligner que perception de la pauvreté et volonté que le gouvernement intervienne pour lutter contre la pauvreté peuvent être déconnectées¹⁰⁹. Dans le contexte britannique, il apparaît que les individus peuvent reconnaître l'existence d'une pauvreté importante sans pour autant considérer l'ensemble des bénéficiaires de prestations sociales comme également légitimes à recevoir une aide. Une distinction est ainsi faite entre la « réelle pauvreté » et la catégorie plus stigmatisée des « demandeurs d'aides » – *benefit claimants*¹¹⁰. L'intervention des pouvoirs publics n'est pas sollicitée car ne bénéficiant pas aux « bonnes personnes », sous-entendu qui le mériteraient. Cette stigmatisation de la pauvreté est souvent à l'intersection de rapports sociaux, à l'image de la figure états-unienne de la *welfare queen*, qui condense des stigmates de classe, de race et de genre : certaines femmes pauvres et racisées y sont représentées comme durablement dépendantes de l'assistance, irresponsables et profitant indûment du système ; et cette représentation affecte négativement le soutien aux dépenses sociales¹¹¹.

¹⁰⁹ Ben Baumberg Geiger et al., « Poverty », *British Social Attitudes 40*, National Centre for Social Research, 2023.

¹¹⁰ *Ibid.*, 30.

¹¹¹ Carly Hayden Foster, « The Welfare Queen: Race, Gender, Class, and Public Opinion », *Race, Gender & Class* 15, n° 3/4 (2008): 162-79.

Une seconde piste se trouve possiblement dans le contexte de politisation de la fin des années 2010. Le mouvement des Gilets jaunes a notamment rendu visible des expériences sociales fortement liées aux conditions de vie, aux services publics et aux formes de vulnérabilité économique. Le mouvement participe à une séquence de politisation de problèmes, visibilisant les difficultés du quotidien, auxquelles certaines femmes sont particulièrement exposées professionnellement et socialement¹¹², en témoigne la grande présence de professions très féminisées (infirmières, aides-soignantes ou auxiliaires de vie, enseignantes...) directement confrontées au manque de moyens et à la dégradation des conditions de prise en charge¹¹³. Bien qu'il ne faille pas interpréter cette présence féminine comme une irruption historiquement inédite des femmes dans les mouvements sociaux¹¹⁴, il a pu contribuer à rendre davantage visibles certaines expériences féminines de l'État et des services publics, et à davantage politiser les femmes que les hommes sur les insuffisances de l'État.

Au terme de ce chapitre, un premier point d'étape peut être établi quant à l'existence d'un *gender gap* dans les attitudes envers l'État social. La récurrence d'écarts statistiquement significatifs entre femmes et hommes sur plusieurs indicateurs, ainsi que leur inscription dans le temps pour certains d'entre eux, permet de dépasser le constat de différences ponctuelles propres aux seules vagues récentes du Baromètre. Ces écarts ne concernent toutefois pas indistinctement toutes les conceptions de l'État social. Ils apparaissent principalement lorsqu'il s'agit de déterminer l'étendue de la protection souhaitée : les femmes privilégient davantage l'universalité des prestations, expriment des attentes plus importantes quant au volume d'intervention de l'État et jugent plus souvent insuffisant le niveau de protection effectivement fourni par la Sécurité sociale. À l'inverse, les différences sont beaucoup moins marquées lorsqu'il s'agit moins de déterminer combien l'État social doit protéger que de désigner à qui revient la responsabilité de la solidarité. Lorsque les questions mettent en concurrence l'État, les individus, les familles ou les associations comme acteurs de la prise en charge, les réponses des femmes et des

¹¹² Pierre Blavier, *Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints* (PUF, 2021).

¹¹³ Christèle Dondeyne et Yann Le Lann, « « Les Gilets jaunes sont des chômeurs et des assistés. » », in *Idées reçues sur les Gilets jaunes* (Le Cavalier Bleu, 2024), <https://doi.org/10.3917/lcb.reung.2024.01.0087>.

¹¹⁴ Magali Della Sudda, « « Il y a une présence inédite des femmes dans le mouvement. » », in *Idées reçues sur les Gilets jaunes* (Le Cavalier Bleu, 2024), <https://doi.org/10.3917/lcb.reung.2024.01.0115>.

hommes apparaissent largement convergentes. De même, le fait qu'une question concerne des populations vulnérables ne suffit pas en lui-même à produire un *gender gap*. L'écart concernant l'action envers les plus démunies existe aujourd'hui, mais il est plus récent et n'a pas la même stabilité temporelle que celui portant sur le volume général d'intervention publique. Le *gender gap* qui se dessine ne correspond donc pas à une propension féminine uniformément plus forte à la solidarité. Il semble davantage concerner certaines conceptions de la protection sociale : son extension et l'intensité de l'intervention publique. Cette hétérogénéité invite dès lors à ne pas rechercher une explication unique aux écarts observés. Ces premiers résultats ne disent cependant rien de l'homogénéité au sein même des deux groupes sociaux. Or ceux-ci occupent des positions sociales très différenciées, susceptibles de modifier leur rapport à l'État social. Le chapitre suivant examinera donc dans quelle mesure le *gender gap* observé se maintient, s'accroît ou s'atténue selon les positions sociales des enquêtés.

Chapitre 3 : La position sociale reconfigure le *gender gap* face à l'État social

Les rapports sociaux de genre reposent sur une dissymétrie des positions occupées par les hommes et les femmes. L'intersection entre le genre et les positions de classe ne produit pas les mêmes attitudes entre hommes et femmes, du fait d'expériences genrées du rapport à l'État. Par ailleurs, la littérature sur les *welfare attitudes* identifie la position dans la structure professionnelle et économique ainsi que les ressources dont disposent les individus comme essentielles dans la formation des opinions¹¹⁵. Dès lors, il est pertinent de regarder les écarts d'opinions à l'aune de plusieurs dimensions de la position sociale, afin d'affiner où se situent les différences entre hommes et femmes dans le rapport à l'État social. Nous examinerons d'abord la position occupée dans la structure socioprofessionnelle, en comparant les configurations observées au sein des classes populaires, moyennes et supérieures (Section 1). Cette approche ne suffit toutefois pas à épuiser les différentes dimensions de la position sociale. Des individus aux positions professionnelles proches peuvent disposer de ressources scolaires différentes, avoir des expériences distinctes de la protection sociale ou se situer à des étapes différentes du parcours de vie. Nous examinerons donc ensuite comment ces multiples dimensions peuvent affecter le rapport à l'État social (Section 2).

Section 1 : De la proximité des classes populaires à la différenciation genrée des classes supérieures

Les groupes sociaux ne sont ni exposés de la même manière aux risques économiques et sociaux, ni dotés des mêmes ressources pour y faire face en dehors des protections collectives. Une position de classe commune ne signifie pas pour autant une expérience identique de ces risques et de l'intervention publique selon le genre. La comparaison des femmes et des hommes à l'intérieur des différents groupes sociaux permet alors d'observer comment genre et classe s'articulent en matière d'opinion sur l'État social. Ainsi, dans les

¹¹⁵ Stefan Svallfors et al., « Chapter Six : Age, Class, and Attitudes Toward Government Responsibilities », in *Contested Welfare States : Welfare Attitudes in Europe and Beyond*, par Stefan Svallfors, Studies in Social Inequality (Stanford University Press, 2012), <https://www.sup.org/books/sociology/contested-welfare-states>; Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale » *op. cit.*

classes populaires, l'exposition partagée aux risques sociaux et aux dispositifs qui les prennent en charge s'accompagne d'une proximité relative des attitudes envers la protection publique (I). Les classes moyennes font apparaître une configuration plus composite, notamment autour du caractère contributif des droits sociaux, en lien avec l'hétérogénéité des groupes professionnels qui les composent (II). Enfin, dans les classes supérieures, la prise de distance à l'égard de l'intervention publique ne s'observe pas avec la même intensité chez les femmes et chez les hommes, faisant apparaître des écarts plus marqués (III).

I) Classes populaires : une exposition commune aux risques sociaux qui rapproche les opinions

Si la conscience de classe ouvrière et le taux de syndicalisation se sont effectivement délités au sein des groupes ouvriers et employés¹¹⁶, les classes populaires demeurent tout de même plus attachées aux principes de l'État social que les autres classes sociales¹¹⁷, que ce soit en matière de redistribution ou d'universalité des prestations sociales. Lorsque séparées par sexe, les réponses des classes populaires font rarement apparaître des écarts significatifs, malgré un nombre important de répondant·es par année. Cette irrégularité dénote avec les écarts clairs mesurés dans les autres classes sociales, et fait apparaître la tendance d'un attachement partagé et équivalent entre hommes et femmes. Nous pouvons ainsi observer, à travers l'attitude à l'égard de l'intervention de l'État pour les plus pauvres, qu'hommes et femmes évoluent assez simultanément entre 2016 et 2024, aucun écart de pourcentage entre les réponses des deux sexes n'étant significatif au seuil de 10 % sur la période (Figure 12).

¹¹⁶ Tiberj, *La droitisation française, mythe et réalités*, *op. cit.*, chap. 4.

¹¹⁷ Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale », *op. cit.*, 20-22.

Encadré 2 : Construction d'une variable de classes sociales à partir des PCS

La position sociale est ici appréhendée à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Sans épuiser à elle seule la définition d'une classe sociale, cette nomenclature constitue un outil permettant d'agréger plusieurs dimensions de la position occupée dans l'espace social, notamment la profession exercée, le statut d'emploi ou encore le niveau de qualification.

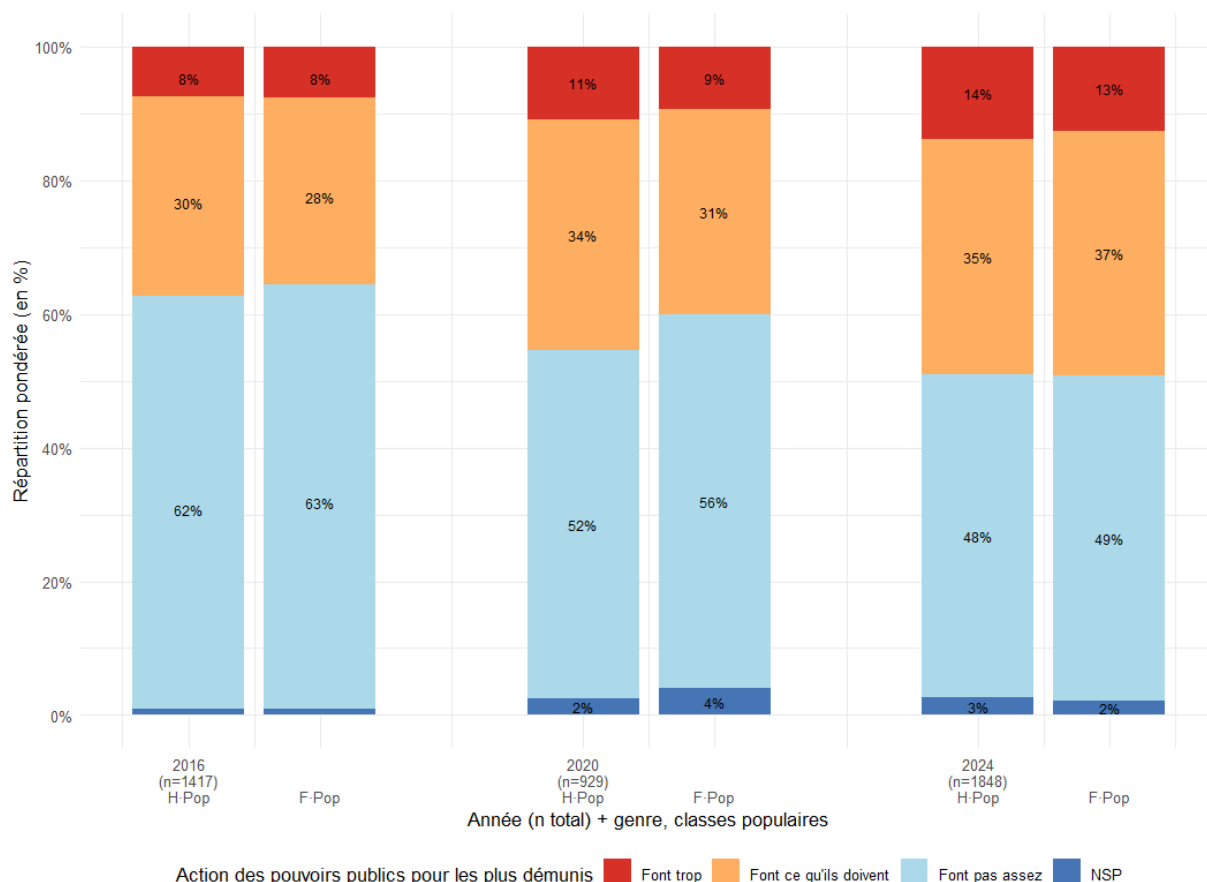
Dans la construction de la variable de classes sociales, les personnes au chômage et à la retraite sont rattachées à la PCS correspondant à la dernière profession qu'elles ont exercée. En revanche, la catégorie « autres personnes sans activité professionnelle », qui comprend notamment les étudiant·es, est exclue de cette classification, faute de pouvoir leur attribuer une position de classe à partir de l'activité professionnelle. Enfin, l'utilisation de cette variable n'est possible qu'à partir de 2016, puisqu'il s'agit du moment où est introduite la variable d'imputation du revenu des ménages, permettant de couper le groupe des agriculteurs en deux, selon la médiane des revenus du groupe.

À partir des PCS, trois grands groupes ont été constitués : classes populaires, classes moyennes et classes supérieures. Ce regroupement s'inspire notamment de celui mobilisé par Alexis Spire¹¹⁸ dans son travail sur le rapport à l'impôt :

- *Classes populaires* : employé·es ; ouvrier·es.
- *Classes moyennes* : professions intermédiaires ; artisan·es et commerçant·es ; agriculteur·rices situé·es dans la moitié inférieure à la médiane de distribution des revenus des ménages agricoles.
- *Classes supérieures* : cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales, agriculteur·rices situé·es dans la moitié supérieure à la médiane de distribution des revenus des ménages agricoles.

¹¹⁸ Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État: Enquête sur les contribuables français*, Eco-Histoires (Seuil, 2018).

Figure 12 : Jugement du niveau d'intervention pour les plus démunies, dans les classes populaires, selon le sexe, en 2016, 2020 et 2024



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectif total par année entre parenthèses.

Lecture : En 2024, 49 % des femmes de classes populaires estiment que les pouvoirs publics n'interviennent pas assez auprès des plus démunies.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. Non significatifs au seuil de 10 % selon le test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott. Libellé de la question : Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2016, 2020, 2024.

Cette absence d'écarts nets entre hommes et femmes de classes populaires peut être replacée dans l'histoire du rapport à la protection sociale des classes populaires. La constitution de la société salariale a progressivement associé le statut de travailleur à un ensemble de droits sociaux et de protections collectives, faisant de l'État social un élément important de sécurisation des conditions d'existence¹¹⁹. Cependant, cet édifice s'est fragilisé depuis les années 1980, et les catégories populaires demeurent particulièrement exposées aux risques que les dispositifs doivent couvrir : chômage, précarité, problèmes de logement. Ce délitement de l'État social accentue alors la logique de dépendance à l'État

¹¹⁹ Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale.*, op. cit.

social¹²⁰. Les personnes les plus précaires et donc plus directement bénéficiaires de l'action publique pour les plus démunies, soutiennent l'intervention des pouvoirs publics, sans distinction particulière selon le genre, bien que les femmes de classes populaires connaissent certaines formes de vulnérabilités spécifiques, comme la monoparentalité¹²¹ et l'instabilité des contrats de travail. Malgré ces vulnérabilités genrées, l'exposition commune aux institutions de protection sociale et aux risques qu'elles prennent en charge semble rapprocher les attentes des hommes et des femmes à l'égard de la solidarité publique.

Cette proximité relative des attitudes dans les classes populaires contraste avec une configuration plus composite dans les classes moyennes. Plus hétérogènes du point de vue des statuts professionnels et de leur rapport aux institutions de protection sociale, celles-ci font apparaître des différenciations plus localisées entre femmes et hommes, notamment lorsqu'il s'agit du caractère contributif des droits sociaux.

II) Classes moyennes : une différenciation autour de la contributivité des prestations sociales

Parmi les classes moyennes, les conditions d'existence et le rapport à l'État varient plus que dans les classes populaires. Elles se distinguent même par cette position particulière, ni tout à fait modestes pour être dans les classes populaires, ni tout à fait stables et dominantes pour faire partie des classes supérieures¹²². Dans le Baromètre d'opinion, des différences apparaissent assez clairement entre hommes et femmes autour des conceptions plus ou moins contributives des droits sociaux. Entre 2022 et 2024, les femmes des classes moyennes souhaitent plus que les hommes un fonctionnement universaliste des prestations maladie, chômage, retraites et familiales (Figure 13). Les femmes sont par exemple 36 % à estimer que les retraites devraient bénéficier à toutes et tous contre 31 % des hommes, ou

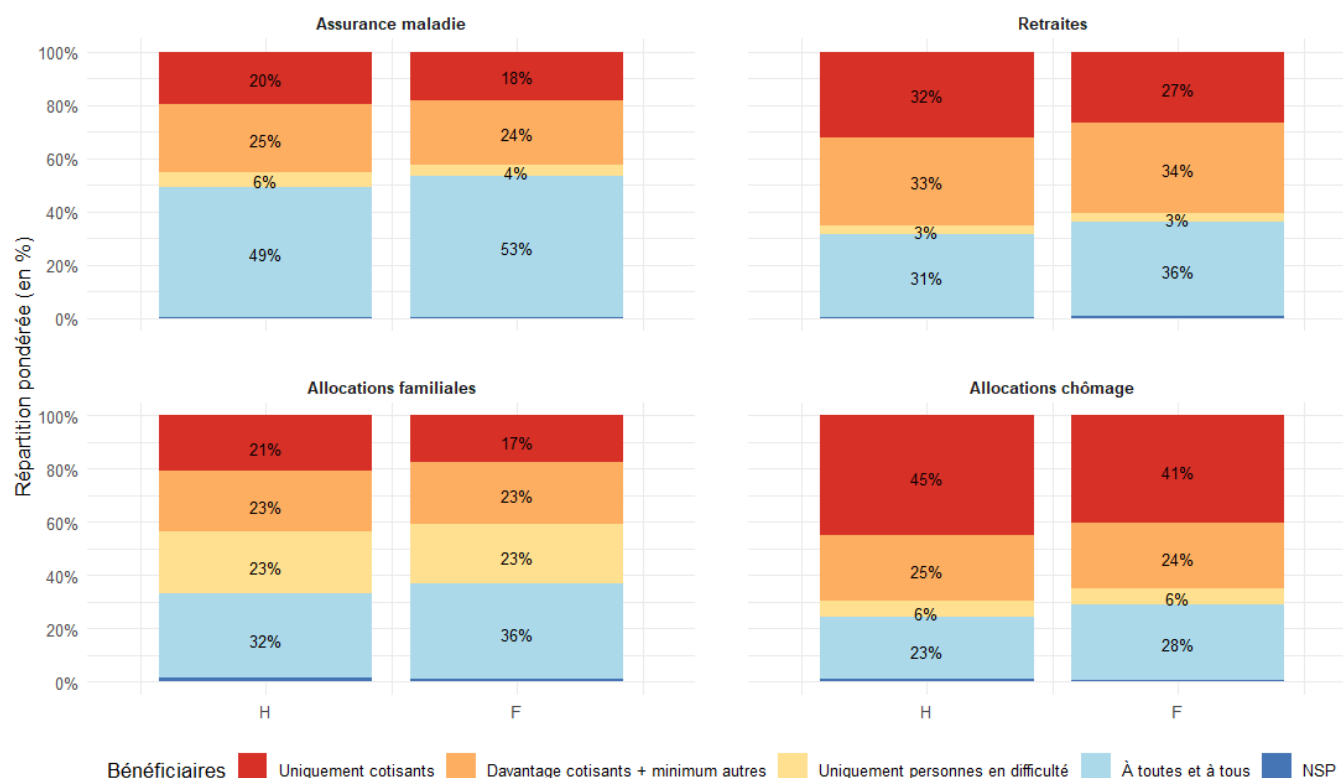
¹²⁰ Yasmine Siblot et al., « Chapitre 6. Les classes populaires face à l'État », in *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Collection U (Armand Colin, 2015), <https://shs.cairn.info/sociologie-des-classes-populaires-contemporaines--9782200272166-page-221>.

¹²¹ Lilian Lahieyte, « Le genre de l'assistance. Mères célibataires et travailleuses du social » (Sociologie, Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 2018), <https://shs.hal.science/tel-02144776v2>.

¹²² Thomas Amossé, « Classes moyennes. L'ambivalence d'une progression sociale », *Savoir/Agir* 48, n° 2 (2019): 17-26, <https://doi.org/10.3917/sava.048.0017>.

encore 4 points de pourcentage de moins à vouloir un fonctionnement totalement ou partiellement contributif pour les allocations familiales.

Figure 13 : Préférence dans le fonctionnement des prestations sociales, parmi les classes moyennes, selon le sexe (2022-2024)



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectifs : hommes, $n = 1\,619$; femmes, $n = 1\,619$.

Lecture : Entre 2022 et 2024, 36 % des femmes de classes moyennes estiment que les allocations familiales devraient bénéficier à toutes et à tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,05$ au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott pour chaque prestation. Libellé de la question : 1 L'assurance maladie devrait-elle bénéficier... 2 Les retraites devraient-elles bénéficier... 3 Les allocations familiales devraient-elles bénéficier... 4 Les allocations chômage devraient-elles bénéficier... Modalités de réponse : 1. Uniquement à celles et ceux qui cotisent 2. Uniquement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seul-es 3. À toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel 4. Davantage à celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres 5. [NSP] _

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Comme évoqué subrepticement plus haut, les classes moyennes sont constituées de deux univers professionnels assez différents dans leur rapport à l'État. En effet, historiquement, les artisan·es et commerçant·es se distinguent par des attitudes plus

conservatrices que le reste des classes moyennes¹²³. Cette spécificité se retrouve plus largement dans le rapport à la redistribution des classes moyennes. Vincent Tiberj¹²⁴ montre que les indépendant·es, regroupant notamment commerçant·es, artisan·es, chef·fes de petites entreprises et agriculteur·rices, se situent régulièrement parmi les groupes les plus libéraux économiquement lors des différentes élections présidentielles depuis 2012. Les professions intermédiaires quant à elles occupent une position plus fluctuante selon les périodes, tantôt plus proches des ouvrier·es et employé·es, tantôt plus proches des classes supérieures. Mais la composition des groupes d'indépendants et de professions intermédiaires est elle-même genrée. Les artisan·es, commerçant·es et chef·fes d'entreprise sont plus souvent des hommes (68,3 % en 2022¹²⁵). À l'inverse, les professions intermédiaires sont davantage féminisées.

Effectivement, après distinction entre professions intermédiaires et indépendant·es, parmi ces dernier·es, aucune différence entre les distributions des réponses féminines et masculines n'est statistiquement significative au seuil de 10 % pour les quatre prestations considérées. Il n'est donc pas possible d'interpréter les écarts de pourcentage observés dans ce groupe comme traduisant des différences d'attitudes entre femmes et hommes. La situation est différente parmi les professions intermédiaires : les réponses divergent significativement selon le sexe pour les retraites ($p = 0,003$) et les allocations chômage ($p = 0,005$), mais pas pour l'assurance maladie ni pour les allocations familiales (Annexe 3). Pour les retraites, 36 % des femmes appartenant aux professions intermédiaires souhaitent qu'elles bénéficient à toutes et tous, contre 30 % des hommes ; inversement, 26 % des femmes privilégient leur attribution aux seul·es cotisant·es, contre 33 % des hommes. Une configuration comparable apparaît concernant les allocations chômage : la modalité universaliste rassemble 29 % des femmes contre 23 % des hommes, tandis que 39 % des premières et 44 % des seconds privilégient une prestation réservée aux cotisant·es. Le *gender gap* observé dans les classes moyennes apparaît ainsi moins comme une caractéristique uniforme de cette position sociale que comme une configuration particulièrement visible au sein des professions intermédiaires et, en leur sein, pour les prestations dont l'accès est étroitement lié aux trajectoires professionnelles. Cette

¹²³ Nonna Mayer, « Identité sociale et politique des petits commerçants (1966-1988) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 37 (1993): 69-80, <https://doi.org/10.3406/xxs.1993.2643>.

¹²⁴ Tiberj, *La droitisation française, mythe et réalités*, op. cit., chap. 1.

¹²⁵ Rebecca Partouche, « Portrait des professions en France en 2022 », *Insee Focus* (Insee), n° 324 (avril 2024): 4.

particularité des professions intermédiaires peut être rapprochée de leur composition et des trajectoires professionnelles différenciées des femmes et des hommes qui y appartiennent. Les femmes sont notamment particulièrement présentes dans certaines professions intermédiaires de la santé, du social ou de l'éducation¹²⁶, dont l'exercice implique une proximité quotidienne avec les institutions de soin, de protection et de service public, proximité qui peut renforcer le soutien à un large accès à la protection des risques sociaux¹²⁷. De plus, les fractions les plus féminisées des professions intermédiaires sont aussi celles où le temps partiel est le plus fréquent, renforçant la vulnérabilité des femmes par rapport aux hommes sur les prestations les plus contributives comme les retraites ou le chômage. Il est dès lors possible de faire l'hypothèse que ces expériences professionnelles différenciées participent aux écarts observés dans la conception des droits sociaux. Concernant le groupe des indépendant·es, l'absence d'écart statistiquement significatif entre hommes et femmes est possiblement due à des effectifs plus faibles et répartis entre plusieurs modalités de réponse, qui ne doivent pas masquer les fortes trajectoires genrées à l'intérieur de ce groupe et leur potentiel impact sur le rapport à l'État social¹²⁸.

III) Classes supérieures : une mise à distance de l'intervention publique plus masculine

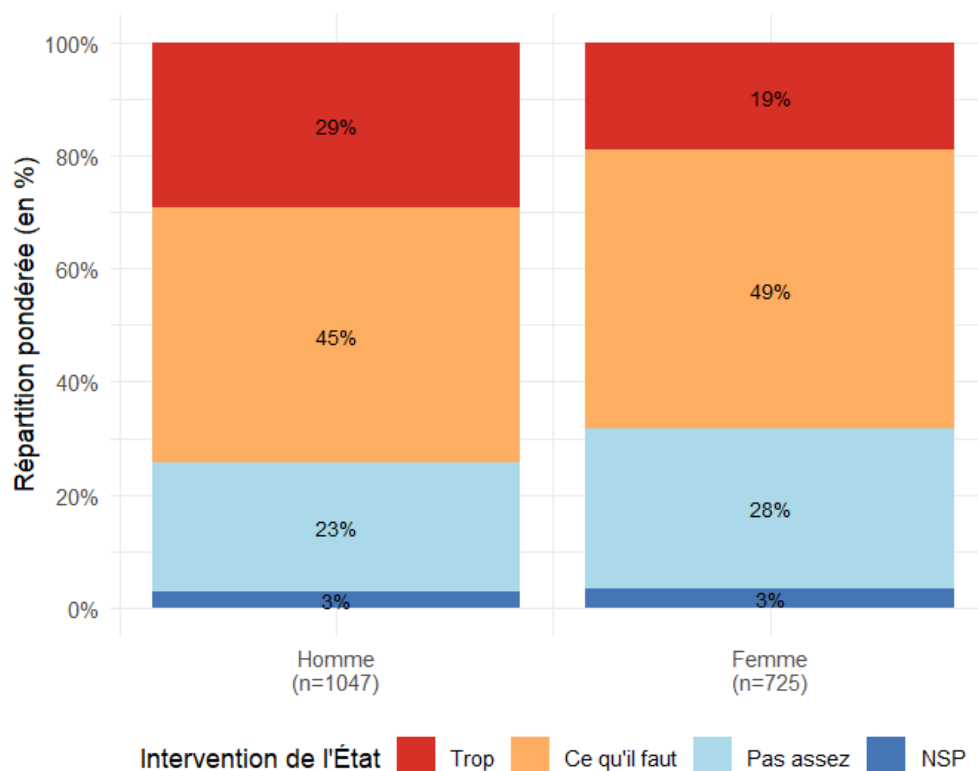
Les classes supérieures occupent une position particulière dans le rapport à l'État social. La détention de ressources économiques plus importantes et une plus grande capacité à faire face individuellement à certains risques peuvent s'accompagner d'une mise à distance de l'intervention publique. Cette position favorisée ne signifie toutefois pas que les femmes et les hommes entretiennent un rapport identique à l'État social. Les différences sont même assez importantes. S'agissant de l'intervention de l'État en matière économique et sociale, entre 2022 et 2024, les hommes sont 10 points de pourcentage de plus que les femmes à estimer que l'État intervient trop, et 5 points de pourcentage de moins à estimer qu'il n'intervient pas assez (Figure 14).

¹²⁶ Margaret Maruani et Monique Meron, *Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011* (La Découverte, 2012), 187-88, <https://doi.org/10.3917/dec.marua.2012.01>; Virginie Forment et Joëlle Vidalenc, « Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées », *Insee Focus*, n° 185 (février 2020): 6.

¹²⁷ Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État*, *op. cit.*, chap. 3.

¹²⁸ Voir notamment les chapitres 2 et 4 de Bessière et Gollac, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités.*, *op. cit.*

Figure 14 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe, parmi les classes supérieures (2022-2024)



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectifs par sexe entre parenthèses.

Lecture : 49 % des femmes estiment que l'État intervient assez en matière économique et sociale.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,001$ au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott. Libellé de la question : Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

Ce résultat rejoint directement le diagnostic formulé par Camille Peugny¹²⁹ sur l'évolution des attitudes des catégories favorisées. À partir notamment du Baromètre d'opinion de la Drees, il montre que le recul de la demande d'intervention publique au cours des deux dernières décennies est particulièrement marqué parmi les classes moyennes supérieures et les cadres. Alors que 42 % des ouvriers et 49 % des chômeurs estimaient encore en 2021 que l'État n'intervenait pas assez, cette opinion ne concernait plus que 26 % des cadres et 30 % des professions intermédiaires¹³⁰. Peugny interprète cette évolution comme l'une des manifestations d'un éloignement croissant des catégories favorisées à l'égard des mécanismes de solidarité collective, dans un contexte de diffusion des valeurs de mérite et de responsabilité individuelle.

¹²⁹ Peugny, *Le triomphe des égoïsmes*, op. cit.

¹³⁰ *Ibid.*, 126-27.

La prise en compte du genre conduit toutefois à préciser ce diagnostic. Le déplacement des classes supérieures ne semble pas s'effectuer avec la même intensité parmi les femmes et parmi les hommes. Sur la question de l'intervention en faveur des plus démunies, entre 2016 et 2024, les écarts entre femmes appartenant aux différentes classes sociales se sont progressivement réduits, jusqu'à ne plus être statistiquement significatifs au seuil de 10 % depuis 2022 (Figure 15). Parmi les hommes, au contraire, les différences selon la classe sociale se sont accentuées, les hommes des classes supérieures se déplaçant davantage vers la modalité selon laquelle les pouvoirs publics « font ce qu'ils doivent ». Autrement dit, le recul de la propension à la solidarité mis en évidence par Peugny apparaît, dans nos données, particulièrement porté par les hommes des classes supérieures. Cette décomposition invite donc à nuancer l'idée d'une homogénéisation idéologique des classes supérieures autour d'un rapport plus distant à la solidarité publique, et notamment d'une adhésion aux valeurs néolibérales. Les femmes des classes supérieures restent, sur cette question du moins, plus proches des femmes des autres groupes sociaux que les hommes des classes supérieures ne le sont des hommes des classes populaires.

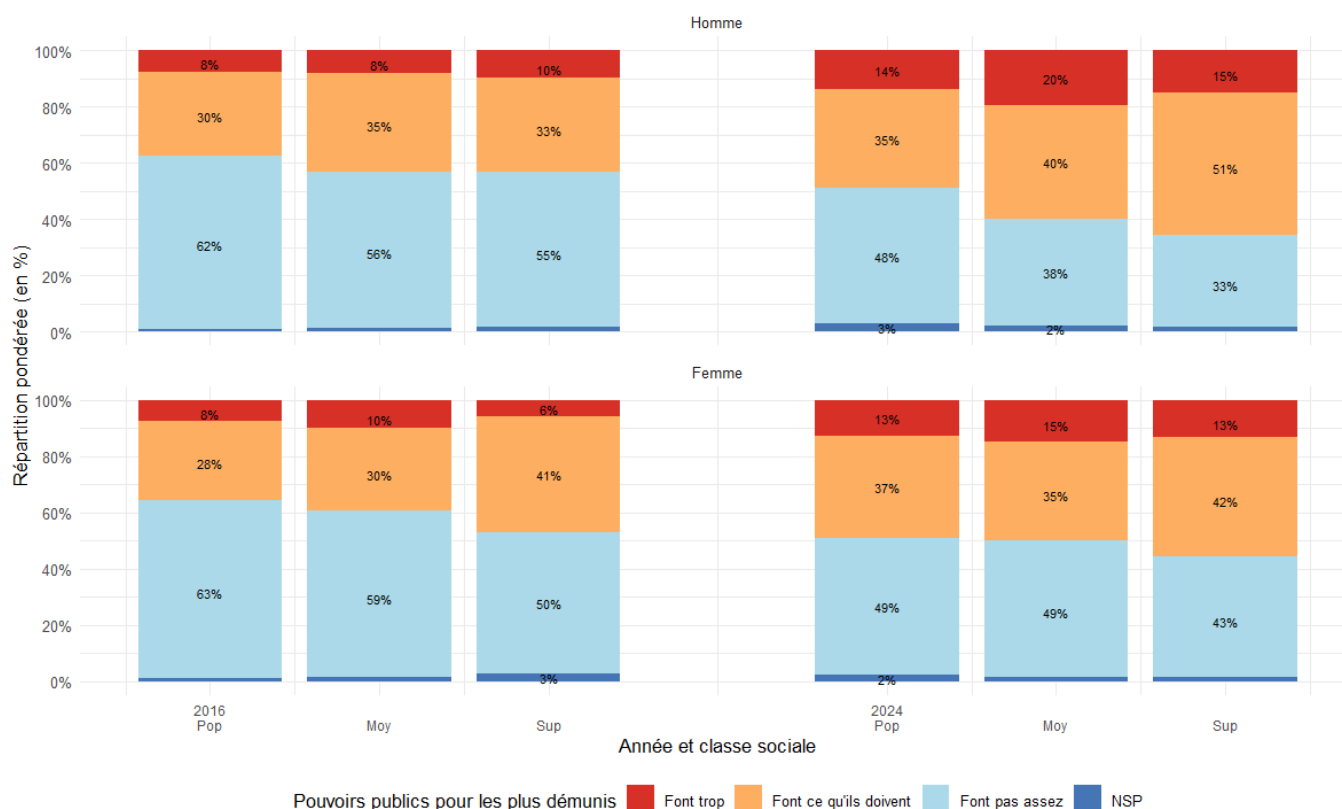
Une première piste d'explication concernant ce phénomène peut venir de l'accès croissant des femmes à l'enseignement supérieur et au marché du travail rémunéré dans les sociétés postindustrielles, qui a pu transformer leurs valeurs, mais aussi leurs intérêts économiques objectifs, et les conduire à soutenir davantage l'action publique¹³¹. Les femmes appartenant aux classes supérieures occupent une position spécifique dans la structure sociale : bien que favorisées du point de vue de la classe, elles restent confrontées à des inégalités de genre et à des trajectoires professionnelles contraintes par la division sexuée des rôles. L'État social peut alors constituer pour elles une ressource¹³², en prenant en charge une partie des responsabilités liées au care, à la garde des enfants, à la santé ou à l'âge ; contraintes qui continuent de peser prioritairement sur les femmes. Cela renvoie plus largement aux approches insistant sur les bénéfices que les femmes peuvent retirer de l'État social. Le soutien plus marqué à l'intervention publique pourrait notamment être lié

¹³¹ Inglehart et Norris, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, op. cit., 89-90.

¹³² Mau, *The Moral Economy of Welfare States*, op. cit., 115-16.

au fait que certaines politiques sociales ont rendu possibles des formes accrues d'indépendance économique et professionnelle à l'égard des hommes¹³³.

Figure 15 : Jugement du niveau d'intervention de l'État pour les plus démunies selon le sexe et la classe sociale en 2016 et 2024



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Lecture : En 2016, 50 % des femmes de classes supérieures estiment que les pouvoirs publics n'interviennent pas assez auprès des plus démunies.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,001$ au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott pour chaque année. Libellé de la question : Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2016 et 2024.

Cependant, cette hypothèse de l'autonomie, si elle fonctionne bien pour les valeurs liées à la tolérance et l'ouverture, est limitée par le fait que les individus ne perçoivent pas forcément les bénéfices de l'État social sur leur propre condition¹³⁴. Surtout, la féminisation progressive des classes supérieures n'est pas égale selon les professions, avec des femmes davantage présentes dans le secteur public et l'enseignement, tandis qu'elles

¹³³ Susan J. Carroll, « Women's Autonomy and the Gender Gap: 1980 and 1982 », in *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par Carol M. Mueller, Sage Yearbooks in WOMEN'S POLICY STUDIES (SAGE Publications Inc, 1988).

¹³⁴ Mettler, *The Submerged State*, op. cit.

restent largement minoritaires parmi les ingénieur·es et cadres techniques d'entreprise¹³⁵. Femmes et hommes des classes supérieures n'ont donc pas exactement les mêmes expériences professionnelles ni le même rapport quotidien aux institutions publiques, ce qui peut contribuer à différencier leurs attitudes envers l'intervention de l'État.

Les écarts observés dans les classes supérieures ne peuvent donc être ramenés à leur seule position de classe définie par la PCS ; et cette position elle-même recouvre des expériences genrées différentes. La position dans la structure socioprofessionnelle constitue ainsi une première manière de situer le *gender gap* dans l'espace social, sans en épuiser les mécanismes. Il convient dès lors de décomposer davantage cette position, en examinant d'autres caractéristiques susceptibles de différencier le rapport des femmes et des hommes à l'État social.

Section 2 : Diplôme, bénéfice des prestations et âge : d'autres configurations du *gender gap*

La position professionnelle ne résume pas l'ensemble des positions susceptibles de faire varier les attitudes face à l'État social. Le diplôme ne renseigne ainsi pas seulement sur les perspectives professionnelles et économiques : en tant que forme institutionnalisée du capital culturel, il renvoie aussi à des expériences de socialisation dont les effets sur les opinions apparaissent eux-mêmes différenciés selon le genre (I). Le bénéfice direct d'une prestation déplace ensuite la question vers la proximité matérielle avec l'État social. Les travaux sur les effets des politiques publiques – *policy feedback* – montrent que les politiques, par les droits qu'elles ouvrent, les catégories qu'elles instituent et les expériences qu'elles produisent, peuvent contribuer à former les représentations de l'État social¹³⁶. Cela invite à se demander si le fait d'être concerné·e par un même dispositif rapproche les attitudes des femmes et des hommes, ou si des différences subsistent malgré cette situation commune (II). Enfin, l'âge modifie successivement la position sur le marché du travail, les responsabilités familiales et l'exposition aux différents risques couverts par

¹³⁵ Virginie Forment et Joëlle Vidalenc, « Les cadres : de plus en plus de femmes », *Insee Focus*, n° 205 (2020).

¹³⁶ Gonthier, *L'État providence face aux opinions publiques*, op. cit., 123-24.

la protection sociale. Parce que ces trajectoires demeurent fortement genrées, les écarts d'attitudes peuvent eux aussi se déplacer au cours de la vie, notamment entre jeunesse, âges actifs et vieillissement (III).

I) Un *gender gap* surtout marqué parmi les plus diplômé·es

Le diplôme constitue une dimension importante de la position sociale. S'il est étroitement associé à la position professionnelle et économique, il ne s'y réduit pas. En effet, il renseigne également sur le « capital culturel institutionnalisé »¹³⁷ des individus et sur des expériences de socialisation susceptibles de structurer les représentations du monde social. En effet, une étude de comparaison internationale s'attardant sur plusieurs attitudes envers l'État montre que toutes choses égales par ailleurs, un niveau d'éducation plus faible est associé à des attitudes plus autoritaires, plus méfiantes du gouvernement et à l'attribution d'effets néfastes à l'aide sociale¹³⁸. Mais d'autres travaux ont mis en évidence que le soutien à l'État providence¹³⁹ ou aux politiques redistributives¹⁴⁰ décroît avec le niveau d'études, ou encore que la confiance envers les institutions, notamment régaliennes, augmente à mesure du niveau de diplôme¹⁴¹, montrant l'ambivalence de l'effet du diplôme sur les attitudes des individus suivant les données et les questions mesurées.

Dans le Baromètre d'opinion, les attitudes varient avec des écarts plus ou moins significatifs selon les années et les questions. Un phénomène demeure tout de même stable concernant la propension à la solidarité nationale dans l'aide envers les plus pauvres. En effet, entre 2022 et 2024, malgré les effectifs importants, les attitudes des hommes et femmes titulaires d'un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat ne diffèrent pas significativement au seuil de 10 %. Les écarts deviennent en revanche statistiquement significatifs à partir de bac +2 (Figure 16). Parmi les titulaires d'un bac +2, 46 % des femmes estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunies, contre 38 % des hommes. L'écart atteint 11 points de pourcentage parmi les diplômé·es de

¹³⁷ Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30 (1979): 3-6, <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654>.

¹³⁸ Staerklé et al., « A Normative Approach to Welfare Attitudes », *op. cit.*, 87.

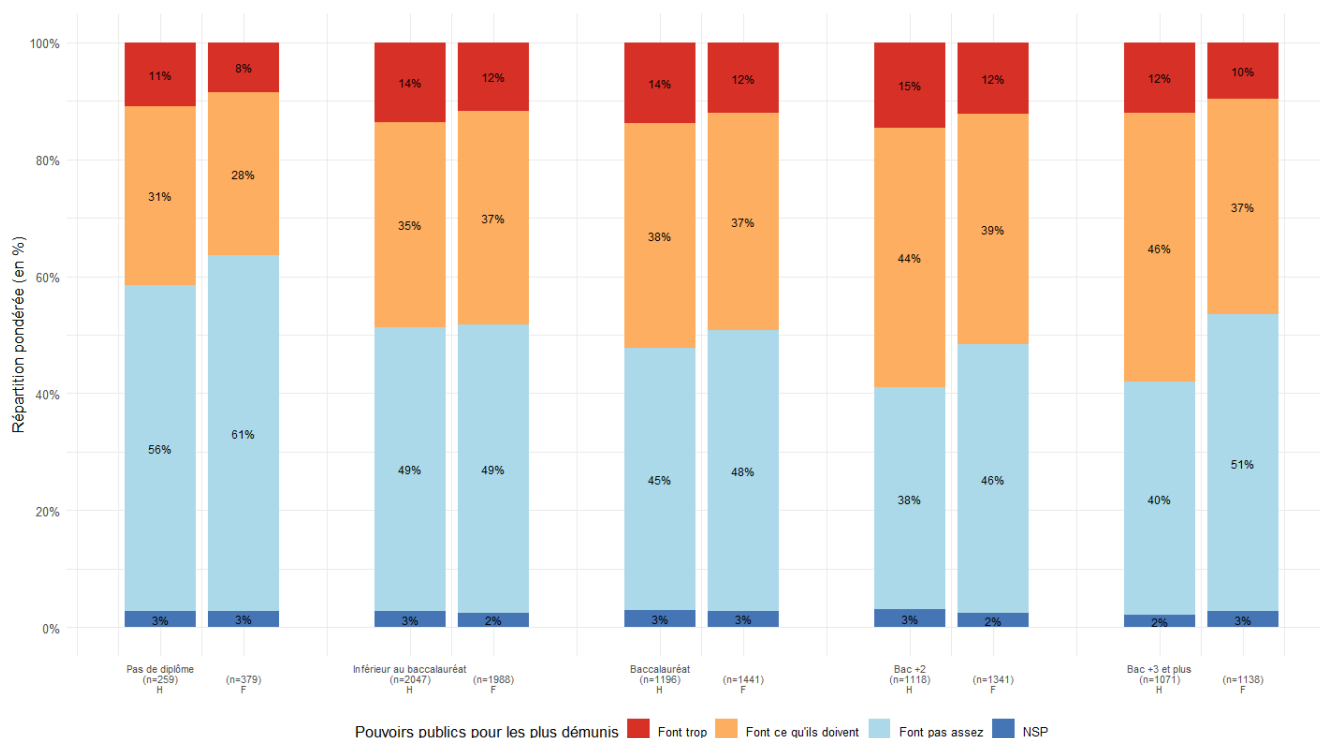
¹³⁹ Wil Arts et John Gelissen, « Welfare States, Solidarity and Justice Principles: Does the Type Really Matter? », *Acta Sociologica* 44, n° 4 (2001): 283-99, <https://doi.org/10.1177/000169930104400401>.

¹⁴⁰ Mads Meier Jæger, « Welfare Regimes and Attitudes Towards Redistribution: The Regime Hypothesis Revisited », *European Sociological Review* 22, n° 2 (2006): 157-70, <https://doi.org/10.1093/esr/jci049>.

¹⁴¹ Spire, *Légitime défiance*, *op. cit.*, 114-20.

niveau bac +3 ou plus, avec respectivement 51 % parmi les femmes et 40 % parmi les hommes. Inversement, 46 % des hommes les plus diplômés considèrent que les pouvoirs publics « font ce qu’ils doivent », contre 37 % des femmes. Le niveau de diplôme ne semble donc pas produire les mêmes configurations d’attitudes chez les femmes et les hommes. L’élévation du diplôme s’accompagne chez les hommes d’un déplacement plus marqué vers le *statu quo* et d’un recul de la proportion jugeant l’intervention insuffisante. Cette évolution est beaucoup moins nette parmi les femmes, les diplômées du supérieur étant même celles qui expriment le plus souvent, après les non-diplômées, une insuffisance de l’action publique à l’égard des plus démunies.

Figure 16 : Jugement du niveau d’intervention pour les plus démunies, selon le diplôme et le sexe (2022-2024)



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectifs par sexe et diplôme entre parenthèses.

Lecture : Entre 2022 et 2024, 48 % des femmes ayant en diplôme maximal le baccalauréat estiment que les pouvoirs publics n'interviennent pas assez auprès des plus démunies.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,05$ au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott seulement parmi les titulaires d'un bac +2 et les titulaires d'un bac +3 et plus. Libellé de la question : Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ?

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Cet écart important entre les réponses des hommes et des femmes très diplômé·es renvoie directement à la thèse de Ronald Inglehart et Pippa Norris¹⁴² sur le *gender realignment*, l'attitude plus progressiste et en faveur de l'État social des femmes, que les deux auteur·rices expliquaient par l'élévation générale du niveau d'études et l'autonomie croissante des femmes¹⁴³, en parallèle de jeunes générations prenant place dans des contextes de plus en plus culturellement favorables aux valeurs post-matérialistes. L'élévation du capital scolaire des femmes s'inscrirait alors dans une transformation plus générale de leur position sociale, sans les rendre socialement équivalentes aux hommes. En effet, des travaux récents sur le *gender gap* électoral montrent que les femmes diplômées du supérieur sont davantage orientées vers les partis de gauche que les hommes de niveau scolaire comparable. Mathilde M. van Ditmars et Rosalind Shorrock¹⁴⁴ constatent ainsi que l'association entre diplôme universitaire et soutien à la gauche est nettement plus forte parmi les femmes que parmi les hommes. Elles invitent toutefois à ne pas interpréter cette relation comme un effet causal du diplôme lui-même, mais comme le produit de trajectoires sociales, professionnelles et politiques différenciées selon le genre. Par ailleurs, les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes, particulièrement dans les cohortes les plus jeunes. En 2024, 56,2 % des femmes âgées de 25 à 34 ans sont titulaires d'un diplôme du supérieur, contre 49,9 % des hommes du même âge¹⁴⁵. L'écart de diplomation est nettement plus faible parmi les générations plus anciennes. L'association observée entre diplôme et *gender gap* des attitudes peut donc également recouvrir des transformations générationnelles que les tris croisés ne permettent pas ici d'isoler.

Si le diplôme renvoie principalement à des ressources et à des trajectoires de socialisation différenciées, une autre manière d'interroger le *gender gap* consiste à regarder la proximité plus directe des individus avec l'État social. Le fait de bénéficier de prestations permet alors d'examiner si l'exposition à un même dispositif tend à rapprocher les attitudes des femmes et des hommes, ou si des écarts subsistent malgré cette situation commune.

¹⁴² Inglehart et Norris, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, *op.cit.*

¹⁴³ Carroll, « Women's Autonomy and the Gender Gap: 1980 and 1982 », *op. cit.*

¹⁴⁴ Mathilde M. van Ditmars et Rosalind Shorrock, « Social Change and Women's Left Vote. The Role of Employment, Education, and Marriage in the Gender Vote Gap », *Comparative Political Studies* 58, n° 8 (2025): 1571-602, <https://doi.org/10.1177/00104140241271123>.

¹⁴⁵ Insee, « Niveau de diplôme de la population », Insee Références, novembre 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612520#consulter>.

II) Bénéficiaire de l'État social : des effets contrastés sur les attitudes des femmes et des hommes

Être directement bénéficiaire d'une prestation sociale peut rendre plus apte à la soutenir, tout comme l'opposition à la baisse conjointe des prélèvements et prestations dépend aussi du niveau de proximité avec le risque social. Avec le Baromètre d'opinion, il a été mesuré que plus une personne est directement ou indirectement concernée par un risque social, plus son soutien au dispositif associé est élevé¹⁴⁶. De même, le développement de la sécurité sociale aux États-Unis (notamment le programme Medicare pour les seniors) a par exemple contribué à faire passer les personnes âgées du statut de groupe d'âge le plus isolé à celui de groupe d'âge le plus actif sur le plan politique¹⁴⁷.

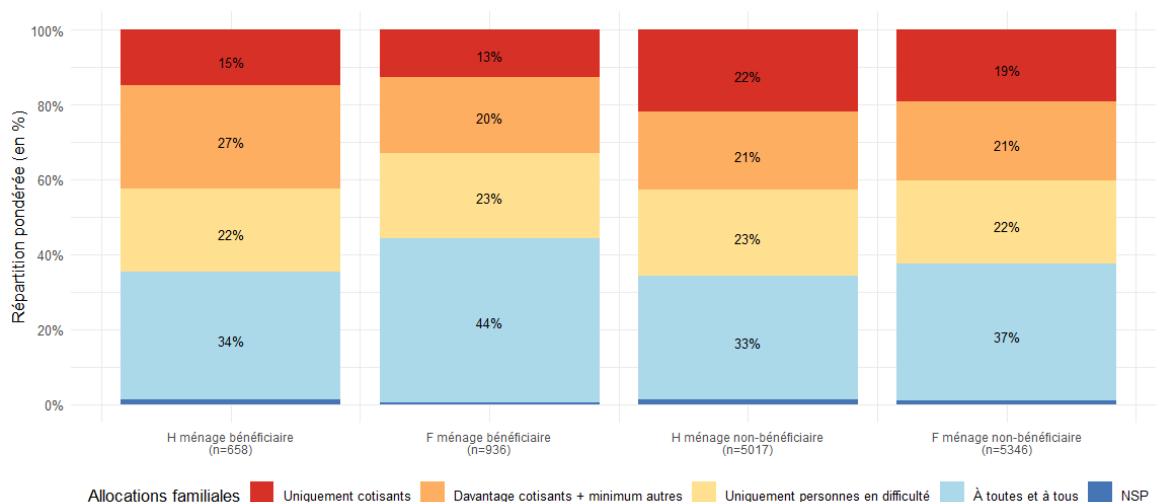
Dans le Baromètre d'opinion, entre 2022 et 2024, les femmes sont plus souvent dans des foyers bénéficiaires de prestations sociales : parmi les personnes appartenant à un foyer touchant soit une ou plusieurs de ces aides (allocations de logement, revenu de solidarité active, prestations familiales, prestations liées au handicap ou à l'invalidité), 32 % des femmes sont dans ce cas, contre 26 % des hommes. Une partie du soutien plus marqué des femmes à l'État social peut donc être liée à une exposition plus directe aux dispositifs de protection. Mais nous pouvons nous demander si l'exposition à une aide entraîne alors un soutien conjoint entre hommes et femmes. En effet, si le *gender gap* envers l'État social tenait uniquement au fait que les femmes soient plus souvent bénéficiaires de prestations, alors les écarts devraient disparaître lorsque l'on compare uniquement les femmes et les hommes appartenant à des foyers bénéficiaires. Or, les résultats sont contrastés selon le dispositif. Parmi les personnes appartenant à un foyer percevant des allocations chômage, les différences entre femmes et hommes concernant le fonctionnement souhaité de cette prestation ne sont pas statistiquement significatives au seuil de 10 % entre 2022 et 2024, même si les effectifs relativement faibles invitent à la prudence car il y a quand même des différences genrées. En revanche, des écarts importants subsistent parmi les bénéficiaires d'allocations familiales. Ainsi, entre 2022 et 2024, les femmes étant dans un foyer touchant les allocations familiales sont 44 % à souhaiter que celles-ci soient une prestation totalement universelle, contre 34 % des hommes dans la même situation. Ils sont

¹⁴⁶ Baudoin et al., « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale », *op. cit.*, 22-23.

¹⁴⁷ Andrea Louise Campbell, *How Policies Make Citizens : Senior Political Activism and the American Welfare State* (Princeton University Press, 2003).

également 42 % à préférer que le modèle soit au moins un peu contributif, alors qu'elles ne choisissent ces modalités qu'à 33 % (Figure 17).

Figure 17 : Préférences concernant l'attribution des allocations familiales selon le sexe et le statut de bénéficiaire du foyer (2022-2024)



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectifs entre parenthèses.

Lecture : Entre 2022 et 2024, 44 % des femmes appartenant à un ménage percevant des allocations familiales estiment que les allocations familiales devraient bénéficier à toutes et à tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. $p < 0,05$ au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott pour chaque configuration de ménage. Libellé de la question : _1 Les allocations familiales devraient-elles bénéficier... Modalités de réponse : 1. Uniquement à celles et ceux qui cotisent 2. Uniquement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seul-es 3. À toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel 4. Davantage à celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres 5. [NSP] _

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Le maintien d'un tel écart parmi les foyers bénéficiaires invite ainsi à ne pas considérer l'exposition à une prestation comme une expérience uniforme de l'État social. Dans le cas des allocations familiales, femmes et hommes peuvent appartenir au même ménage bénéficiaire sans être confronté·es de la même manière aux contraintes auxquelles cette prestation est censée répondre. Les allocations familiales s'insèrent en effet dans une organisation de la famille où la prise en charge des enfants et les conséquences professionnelles de la parentalité restent défavorables aux femmes ; et le caractère universel des prestations familiales constitue une condition de l'épanouissement des

femmes¹⁴⁸, surtout que depuis 2015, leur montant dépend des ressources du ménage – en plus de n’être versées qu’à partir du deuxième enfant. Ce fonctionnement pénalise alors les femmes seules avec enfants en bas âge, pour qui l’intégration sur le marché du travail est d’autant plus difficile que les structures d’accueil manquent, ou qui ne peuvent travailler à temps plein – notamment à cause de la garde d’enfants¹⁴⁹.

Ainsi, le fait de bénéficier d’un même dispositif ne suffit pas à homogénéiser les attitudes à son égard. Les effets des politiques sociales sur les opinions restent tributaires des expériences genrées dans lesquelles elles s’inscrivent. De même, nous pouvons mettre en avant que l’exposition aux risques sociaux, les responsabilités familiales ou encore le processus de politisation des individus évoluent avec l’âge, ce qui invite également à comparer les différences d’opinions entre hommes et femmes dans différentes classes d’âge.

III) Position dans le cycle de vie : un *gender gap* concentré aux âges actifs

L’âge est un facteur important dans l’étude des *welfare attitudes*. Les politiques publiques ne concernent pas tous les individus de la même manière tout au long de la vie, et les individus eux-mêmes évoluent dans leurs valeurs et opinions au cours de l’existence¹⁵⁰. Dans les pays où une forte solidarité intergénérationnelle est impliquée dans le financement de modèles sociaux, comme les retraites en France, l’âge devient un facteur important. Il fonctionne généralement comme des paliers dans lesquels certaines politiques deviennent plus sensibles, et leur soutien plus important aussi. Par exemple, les politiques d’éducation ont plus de soutien des jeunes actifs en dessous de 30 ans, quand les politiques de soin sont soutenues fortement par les plus âgé·es¹⁵¹. Pourtant, l’avancée dans la vie et le vieillissement ne se produisent pas de la même manière selon le genre. Si l’avancée dans la vie ne transforme pas mécaniquement les attitudes, elle déplace les formes de dépendance

¹⁴⁸ Mary Daly, « Theorizing the Relationship between Family, Gender, and the Welfare State », in *The Oxford Handbook of Family Policy Over The Life Course*, éd. par Mary Daly et al. (Oxford University Press, 2023), <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780197518151.013.7>.

¹⁴⁹ Studer, « Genre et protection sociale », *op. cit.*

¹⁵⁰ Florence Haegel, « Political Socialisation: Out of Purgatory? », *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie* 61, n° 3 (2020): 333-64, <https://doi.org/10.1017/S000397562000017X>.

¹⁵¹ Marius R. Busemeyer et al., « Attitudes towards Redistributive Spending in an Era of Demographic Ageing: The Rival Pressures from Age and Income in 14 OECD Countries », *Journal of European Social Policy* 19, n° 3 (2009): 195-212, <https://doi.org/10.1177/0958928709104736>.

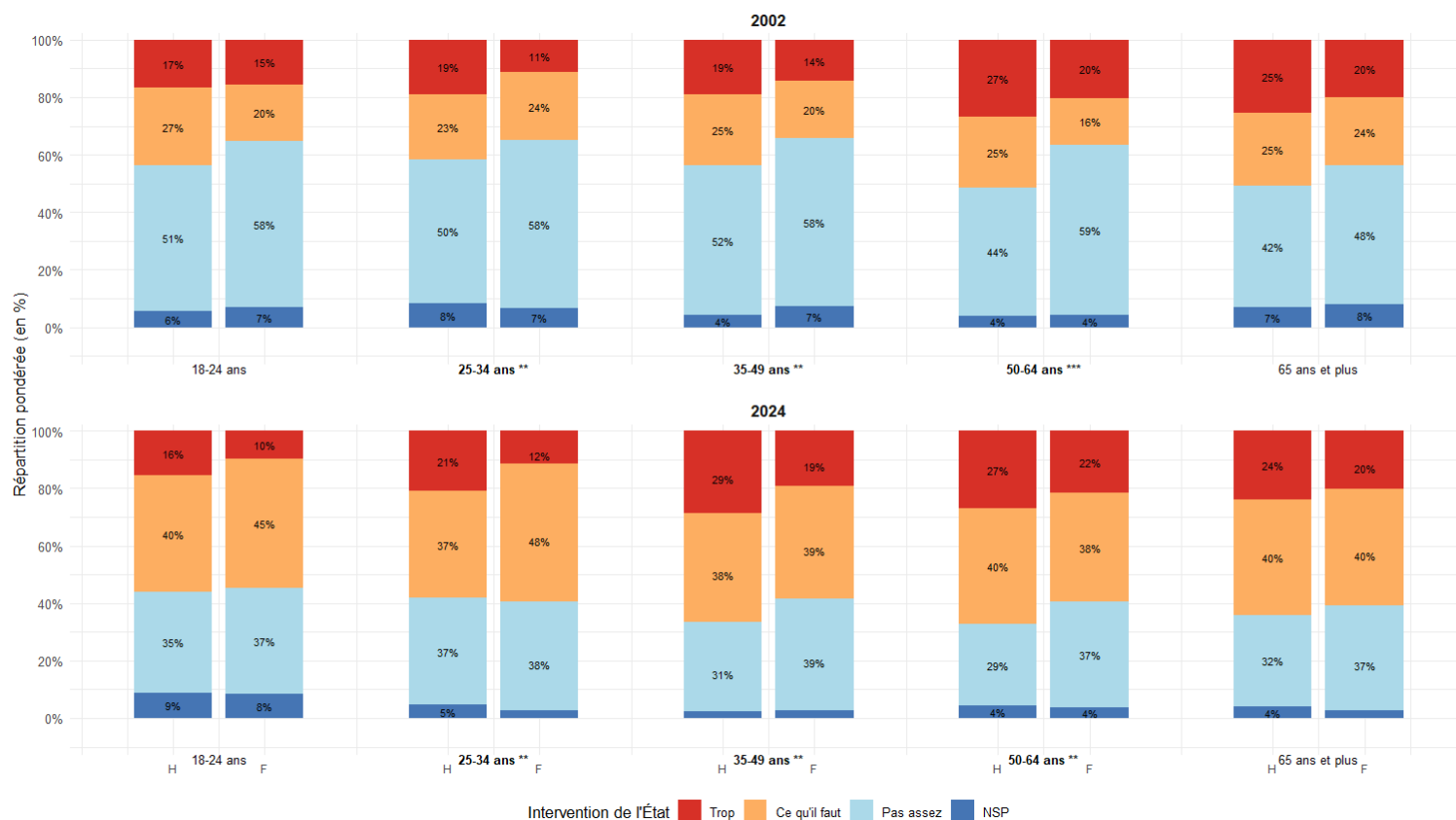
à l'État social. Se pose alors la question de savoir si ces déplacements ont un impact sur le soutien de l'action de l'État social. Toutefois, Staffan Kumlin, Achim Goerres et Dennis C. Spies¹⁵² invitent à la nuance sur un prétendu conflit intergénérationnel basé sur des intérêts de court terme à soutenir des politiques publiques. En effet, ils rappellent que certaines études, surtout écrites par des économistes, prédisent des difficultés croissantes dans la mise en œuvre de changements politiques, partant du principe que les personnes âgées attendent quelque chose de très différent de l'État social des jeunes générations¹⁵³, alors que les différences mesurées sont minimales, et ne suffisent pas à établir l'existence d'un conflit intergénérationnel dans l'opinion à l'égard de l'État social.

En comparant les réponses en 2002 et en 2024 à la question du volume d'intervention de l'État, nous pouvons mettre en avant que les écarts les plus importants entre hommes et femmes se situent plutôt aux âges actifs (entre 25 et 65 ans). Que ce soit en 2002 ou en 2024, les hommes tendent vers la réponse du statu quo avec l'avancée en âge, ce qui n'est pas le cas des femmes dont les attitudes restent plutôt stables – bien qu'en 2002 les plus de 65 ans étaient un peu moins à juger l'intervention de l'État insuffisante, peut-être par une différence générationnelle (Figure 18). En 22 ans, le niveau général de demande d'intervention publique a nettement diminué dans toutes les classes d'âge, mais la concentration du *gender gap* aux âges actifs demeure. Par exemple, encore en 2024, chez les 35-49 ans, 39 % des femmes contre 31 % des hommes considèrent que l'État n'intervient pas assez, tandis que 29 % des hommes contre 19 % des femmes estiment au contraire qu'il intervient trop. Aux deux extrémités de la distribution d'âge, les réponses sont davantage rapprochées, ou les écarts non significatifs au seuil de 10 % pour ces années-là.

¹⁵² Kumlin et al., « 19. Public Attitudes », *op. cit.*, 336-37.

¹⁵³ Fonds Monétaire International, *World Economic Outlook: The Global Demographic Transition* (IMF, 2004); Hans-Werner Sinn et Silke Uebelmesser, « Pensions and the path to gerontocracy in Germany », *European Journal of Political Economy* 19, n° 1 (2003): 153-58, [https://doi.org/10.1016/S0176-2680\(02\)00134-9](https://doi.org/10.1016/S0176-2680(02)00134-9).

Figure 18 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe et l'âge en 2002 et 2024



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 3 995 en 2002 et N = 4 002 en 2024.

Lecture : En 2002, 20 % des femmes estiment que l'État intervient assez en matière économique et sociale.

*Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. *p < 0,1 ; **p < 0,05 ; ***p < 0,001 au test d'indépendance du χ^2 de Rao-Scott, sur les différences de réponse selon le sexe, par catégorie d'âge, par année. Libellé de la question : Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?*

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2002 et 2024.

Des résultats similaires étaient déjà relevés sur les précédentes vagues du Baromètre d'opinion, avec des femmes davantage favorables au soutien de l'activité de l'État et moins favorables à son désengagement, notamment aux âges les plus jeunes (18-39 ans)¹⁵⁴. Cette différenciation plus nette aux âges actifs peut notamment être rapprochée des effets de la parentalité sur les trajectoires féminines. À partir de la trentaine, l'arrivée des enfants accroît fortement le temps consacré à la vie familiale par les femmes et pèse davantage sur

¹⁵⁴ Papuchon, « Les opinions des femmes et des hommes sur les politiques de protection sociale », *op. cit.*

leurs parcours professionnels¹⁵⁵. Dans ce contexte, les difficultés d'articulation entre emploi et vie familiale peuvent rendre plus sensible, chez elles, le besoin d'un soutien public. À l'inverse, ces contraintes pèsent moins directement dans les âges plus avancés, où les écarts entre femmes et hommes tendent également à se réduire. Nous pourrions aussi émettre l'hypothèse que les générations les plus anciennes ont été davantage socialisées à une division sexuée du travail, ce qui peut limiter leur attente d'une intervention publique dans l'organisation des rapports hommes-femmes.

Concernant les personnes âgées, elles peuvent rester attachées à l'État social, notamment parce qu'elles en bénéficient davantage à travers les retraites, la santé ou encore la prise en charge de la dépendance. Mais cet attachement semble davantage aller de pair avec une préférence pour un État social déjà constitué qu'avec une volonté d'expansion des dépenses ou des droits. Cela suggère toutefois que la dépendance accrue à l'État social ne produit pas nécessairement une demande illimitée de dépense publique. L'accumulation patrimoniale de ces générations peut également leur permettre de se tenir davantage à distance de l'État social¹⁵⁶. Il faudrait également pouvoir distinguer les effets du cycle de vie des effets de génération, mais cela nécessiterait de prolonger l'analyse en créant des données de pseudo-panel avec le Baromètre d'opinion.

Dès lors, l'inscription du *gender gap* des opinions envers l'État social dans l'espace social montre que les différences entre femmes et hommes ne se distribuent pas uniformément selon leurs positions sociales. Elles peuvent d'abord rapprocher certaines attitudes, comme dans les classes populaires où l'exposition commune aux risques sociaux et aux protections collectives semble réduire les différences dans les attentes envers la solidarité publique. À l'inverse, les positions les plus favorisées ne conduisent pas nécessairement à un rapport commun à l'État social : la prise de distance à l'égard de l'intervention publique apparaît plus nettement parmi les hommes des classes supérieures que parmi les femmes occupant des positions comparables. Entre les deux, l'hétérogénéité

¹⁵⁵ Ariane Pailhé et Anne Solaz, éd., *Entre famille et travail : des arrangements de couple aux pratiques des employeurs*, Recherches (La Découverte, 2009), <https://shs.cairn.info/entre-famille-et-travail--9782707157515>.

¹⁵⁶ Nicolas Duvoux, *L'avenir confisqué: Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine* (PUF, 2023).

des classes moyennes rappelle que ces écarts dépendent aussi des univers professionnels et des formes de protection auxquelles les individus sont confrontés. Cette différenciation ne suit toutefois pas un simple gradient de classe. Le diplôme fait apparaître des écarts d'attitudes entre femmes et hommes particulièrement marqués parmi les plus diplômé·es, tandis que partager une même situation de bénéficiaire ne suffit pas nécessairement à faire converger les opinions des deux groupes sociaux. De même, les différences se concentrent davantage à certains moments de la vie, notamment lorsque les trajectoires professionnelles et familiales féminines et masculines divergent le plus. Une même position objective ne correspond donc pas nécessairement à une même expérience de l'État social. Les ressources scolaires, les rapports aux prestations ou encore l'âge prennent sens dans des trajectoires elles-mêmes genrées, qui peuvent rapprocher ou différencier les attentes envers la protection collective. La position sociale ne constitue ainsi ni une explication concurrente au genre, ni un facteur qui ferait mécaniquement disparaître ou croître le *gender gap*. Elle en modifie plutôt la configuration. Mais les dimensions étudiées dans ce chapitre sont également fortement imbriquées : diplôme, niveau de vie, situation professionnelle, âge ou bénéfice des prestations ne sont pas indépendants les uns des autres. Les tris croisés ne permettent dès lors pas de savoir dans quelle mesure les différences observées tiennent à ces effets de composition ou demeurent associées au sexe une fois ces caractéristiques considérées simultanément. C'est dans cette optique que nous mettrons ce *gender gap* à l'épreuve des modèles de régression.

Chapitre 4 : La persistance de différences entre femmes et hommes dans le rapport à l'État social

Après avoir parcouru un ensemble de caractéristiques susceptibles de modifier le rapport à l'État social des hommes et des femmes, une question demeure. Les différences entre les sexes observées jusqu'ici ne résultent-elles pas simplement d'effets de composition liés à d'autres variables, non contrôlées dans les tris croisés ? Pour tenter d'éclairer plus encore la composition des opinions entre hommes et femmes, nous nous appuyons dans ce chapitre sur des méthodes de régression. Suivant la typologie des trois niveaux de questions sur les *welfare attitudes* mise en avant par Kumlin (orientations générales envers l'État et la redistribution ; préférences concernant des politiques ou groupes précis ; évaluations de la « performance » du système¹⁵⁷), nous avons sélectionné une question illustrant chaque niveau, et pour laquelle nous avons déjà mesuré des écarts statistiquement significatifs en tris croisés entre 2022 et 2024. La première porte sur le degré général d'intervention de l'État jugé souhaitable en matière économique et sociale (Section 1) ; la deuxième sur l'effort particulier des pouvoirs publics envers les plus démunies (Section 2) ; la troisième sur l'évaluation du niveau de protection fourni par le système de Sécurité sociale (Section 3).

Encadré 3 : Modèles de régressions logistiques binomiales

Les régressions sont des modèles mathématiques qui visent à prédire une variable résultante à partir d'un ensemble de variables prédictives¹⁵⁸, avec l'ambition théorique de pouvoir décomposer les effets dits « propres » des variables prédictives (ou explicatives) introduites dans le modèle.

Les variables dépendantes modélisées sont dites qualitatives, et nous choisissons d'utiliser des modèles de régressions logistiques binomiales. La régression logistique binomiale estime, toutes choses égales par ailleurs, les caractéristiques associées à une probabilité plus ou moins forte d'appartenir à l'une des deux catégories. Pour les

¹⁵⁷ Kumlin, « The welfare state: Values, policy preferences, and performance evaluations », *op. cit.*

¹⁵⁸ Jean-Paul Fischer, « La modélisation (principalement par régression) : Difficultés, complications et incertitudes », *Éducation & didactique* 16, n° 3 (2022): 175-87, <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.10889>.

régressions des sections 1 et 2, avec trois modalités de réponse, deux modèles binaires distincts sont estimés (voir détails sous les tableaux de régressions).

Pour chaque question, les modèles sont estimés sur l'ensemble de l'échantillon, puis séparément parmi les hommes et parmi les femmes. Cette présentation permet d'observer non seulement si un écart moyen entre les sexes demeure, mais aussi si les mêmes caractéristiques structurent les réponses féminines et masculines dans le même sens. Les variables introduites dans les modèles comprennent notamment l'année d'enquête (puisque nous utilisons une base agrégeant les vagues 2022 à 2024), la taille de l'unité urbaine, le statut d'occupation du logement, le diplôme, l'âge, la situation matrimoniale, le secteur professionnel, le nombre d'enfants, le positionnement politique, la perception de revenus d'assistance¹⁵⁹, le quintile de niveau de vie, la limitation durable liée à un problème de santé et la nationalité¹⁶⁰.

Les modèles ont été estimés sous R à l'aide de la fonction `svyglm()` du package `survey`, en spécifiant une famille binomiale avec lien logit, permettant de prendre en compte la pondération de l'enquête. Les coefficients obtenus sont ensuite exponentiés afin d'être présentés sous forme d'odds ratios (OR) ou rapports de chance.

Section 1 : Un rapport généré à l'intervention publique, différencié selon le niveau de vie

La première dimension étudiée renvoie au rapport général à l'intervention de l'État dans la vie économique et sociale. Elle permet d'appréhender le degré d'interventionnisme jugé légitime, autrement dit la place que les individus accordent à l'action publique dans la régulation de l'économie et de la société. Cette mesure reste volontairement générale : elle ne permet ni d'identifier les domaines dans lesquels l'intervention est souhaitée, ni de distinguer précisément politique économique et protection sociale. Elle renseigne néanmoins sur une orientation générale envers l'étendue de l'action étatique, qui constitue

¹⁵⁹ Cette variable inclut les personnes dont le foyer touche au moins une de ces prestations : RSA ; prestations familiales ; allocations logement / APL ; prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance.

¹⁶⁰ Nous avons choisi de ne pas mettre la Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS), pourtant étudiée en chapitre 3, dans les modèles. La PCS constitue une variable synthétique de position sociale agrégeant plusieurs dimensions qui peuvent déjà être partiellement captées par d'autres variables explicatives, notamment le diplôme ou le revenu, dans ces modèles. Dans la mesure où une régression cherche à identifier les effets propres de chaque variable, l'introduction de la PCS permettrait moins de décomposer les facteurs explicatifs.

le premier niveau d'opinion envers l'État social distingué par Staffan Kumlin¹⁶¹. Dès lors, nous verrons que le sexe reste associé au degré d'intervention souhaité, invitant à ne pas réduire cet écart aux seules différences de positionnement politique ou d'intérêts matériels entre femmes et hommes (I). Cette persistance ne signifie toutefois pas que la position économique soit secondaire : le niveau de vie demeure fortement associé aux attitudes et contribue surtout à reconfigurer différemment le rapport à l'intervention publique des femmes et des hommes (II).

I) La persistance d'un écart de sexe dans la demande d'intervention publique

Comme nous l'avons déjà évoqué au chapitre 1, les opinions sur l'État social sont fortement structurées par le positionnement sur l'échelle gauche-droite. Cette association se maintient assez logiquement lorsque sont simultanément prises en compte les autres caractéristiques introduites dans le modèle. Malgré cela, nous pouvons observer qu'hommes et femmes diffèrent quand même toutes choses égales par ailleurs sur le degré d'intervention souhaité. Les femmes ont ainsi 1,18 fois plus de chances de dire que l'État n'intervient pas assez plutôt qu'une autre réponse, et moins de chance ($OR = 0,77$) de dire que l'État intervient trop (Tableau 2).

¹⁶¹ Kumlin, « The welfare state: Values, policy preferences, and performance evaluations », *op. cit.*

Tableau 2 : Régressions logistiques binaires sur le degré souhaité d'intervention de l'État en matière économique et sociale

Variables et modalités	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop
Genre Homme (Réf.)	—	—	—	—	1	1
Femme	—	—	—	—	1,18***	0,77***
Année d'enquête 2022 (Réf.)	1	1	1	1	1	1
2023	1,05	1,43***	1,15*	1,14	1,10*	1,27***
2024	1,03	1,27**	1,10	0,98	1,07	1,12
Taille de l'unité urbaine 20 000–100 000 hab. (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Rural	0,92	1,04	0,96	1,02	0,94	1,02
Moins de 20 000 hab.	0,71**	1,09	0,77*	1,16	0,74***	1,12
100 000 hab. et plus	0,81*	1,28*	0,73***	1,34**	0,77***	1,30***
Agglomération parisienne	0,91	0,33***	0,90	0,50***	0,91	0,40***
Statut d'occupation du logement Locataire du privé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Propriétaire avec crédit	0,88	1,15	0,94	1,27*	0,91	1,23**
Propriétaire sans crédit	0,79*	1,02	0,85	1,29*	0,82**	1,15
Locataire du social	1,09	0,71**	1,11	0,88	1,10	0,80**
Logé gratuitement	1,23	0,57**	1,01	1,17	1,13	0,80
Diplôme Baccalauréat (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Sans diplôme	1,50*	0,96	2,10***	0,70*	1,82***	0,81
Infra-bac	1,16	0,97	1,19*	0,89	1,18**	0,92
Bac +2	0,86	0,95	1,07	0,87	0,98	0,90
Bac +3 et plus	1,13	0,78*	1,19	0,73**	1,17*	0,74***
Âge 35–49 ans (Réf.)	1	1	1	1	1	1
18–24 ans	1,03	0,76	0,77*	0,61**	0,91	0,69**
25–34 ans	1,12	0,82	1,02	0,74*	1,07	0,79**
50–64 ans	1,06	1,01	0,88	1,16	0,97	1,08
65 ans et plus	0,88	1,02	0,73**	1,11	0,81*	1,05
Situation matrimoniale Marié ou pacsé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Union libre	1,14	1,05	1,18	1,16	1,15*	1,10
Veuf	0,85	1,20	0,77*	1,00	0,79**	1,12
Célibataire	0,90	1,34**	1,01	1,04	0,95	1,19**
Secteur professionnel Privé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Public	0,92	1,24	1,00	1,07	0,98	1,12
Autre	1,01	1,10	1,08	1,01	1,04	1,05
Nombre d'enfants 1–2 enfants (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Aucun enfant	1,17	0,80*	1,35***	1,00	1,25***	0,90

Variables et modalités	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop
3 enfants ou plus	1,05	1,39	0,93	1,41	0,99	1,39*
Positionnement politique Gauche (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Centre	0,53***	1,86***	0,62***	1,65***	0,58***	1,75***
Droite	0,37***	3,78***	0,42***	3,07***	0,40***	3,40***
Ne se classe pas	0,52***	2,39***	0,67***	2,07***	0,60***	2,20***
NSP	0,68*	2,03***	0,87	2,03***	0,78*	2,06***
Perception de revenus d'assistance Pas aidé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Aidé	1,16	0,78*	1,20*	0,84	1,18**	0,81**
Niveau de vie Q3 (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Q1	1,69***	0,58***	1,20	0,89	1,40***	0,72***
Q2	1,18	0,89	0,97	0,98	1,07	0,93
Q4	0,92	0,87	0,79**	1,06	0,84**	0,96
Q5	0,67***	1,32*	0,57***	1,07	0,61***	1,20*
Handicap Non (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Oui	1,05	1,00	1,09	0,99	1,08	1,00
Nationalité Française (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Étrangère	0,75	1,13	0,67*	0,82	0,71*	0,95

Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine ayant renseigné l'ensemble des variables introduites dans les modèles. Modèle ensemble : N = 11 509 ; modèle hommes : N = 5 466 ; modèle femmes : N = 6 043.

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, entre 2022 et 2024, les femmes présentent 1,18 fois plus de chances que les hommes de considérer que l'État n'intervient « pas assez » en matière économique et sociale plutôt qu'une autre réponse.

*Note : Régressions logistiques binaires pondérées. Les cellules présentent des odds ratios (OR) ; la catégorie de référence vaut 1. Pour chacune des deux variables expliquées, la modalité indiquée (« pas assez » ou « trop ») est opposée aux deux autres réponses ; les [NSP] sont exclus. * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. Libellé de la question : « Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? » Modalités de réponse : 1. Trop ; 2. Ce qu'il faut ; 3. Pas assez ; 4. [NSP].*

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Ce résultat permet alors de discuter l'hypothèse selon laquelle le soutien plus important des femmes à l'intervention publique résulterait uniquement de leur position économique plus vulnérable et de leur plus grande dépendance objective à l'État social. Ce type d'explication occupe une place importante dans la littérature sur les *welfare attitudes*, les femmes étant davantage susceptibles de dépendre de la protection sociale comme bénéficiaires ou comme salariées. Pourtant, le maintien d'un écart associé au sexe après contrôle du niveau de vie, du secteur professionnel, de la perception de prestations d'assistance ou encore de la situation familiale, invite à ne pas réduire le *gender gap* du

soutien de l'État à ces seuls intérêts matériels. Kenedy Alva et Raúl López-Pérez¹⁶², dans leur étude récente du soutien à l'intervention économique de l'État en Espagne, montrent que l'introduction de variables de revenu, d'emploi ou de bénéfice perçu de l'action publique ne réduit que très faiblement l'écart entre femmes et hommes. Les différences de perception des inégalités et de dispositions altruistes sont associées au soutien à l'intervention de l'État, mais elles n'expliquent pourtant pas le *gender gap* observé dans le soutien à l'intervention de l'État. La persistance de l'écart invite dès lors à envisager des mécanismes que ces indicateurs saisissent moins directement. Une piste tient à la division sexuée du travail de reproduction et de care. Il ne s'agirait pas de supposer chez les femmes une disposition intrinsèquement plus altruiste, mais de considérer que leur assignation plus fréquente à la prise en charge des enfants, des proches dépendants ou, plus largement, des besoins du ménage les confronte davantage aux situations concrètes de vulnérabilité et d'interdépendance. Cette division du travail pourrait ainsi contribuer à rendre plus visibles les besoins auxquels répond l'action publique et, par conséquent, à nourrir des attentes plus importantes à son égard¹⁶³. Cette hypothèse dépasse celle d'un simple intérêt économique individuel. Le *gender gap* mesuré pourrait alors révéler une « socialisation d'État »¹⁶⁴ de long terme qui a entériné et légitimé un régime d'inégalités entre hommes et femmes. La division sexuée du travail pourrait ainsi se doubler d'une socialisation différenciée à l'État social, susceptible de produire des attentes différentes l'État différentes, formées au cours de trajectoires institutionnelles elles-mêmes genrées.

II) Des attitudes masculines davantage polarisées selon le niveau de vie

Si la persistance d'un écart entre femmes et hommes après contrôle invite à ne pas réduire le *gender gap* à de simples intérêts économiques différents, cela ne signifie pas pour autant que les positions socio-économiques seraient secondaires dans la formation des attitudes envers l'intervention de l'État. Les modèles montrent au contraire que le niveau de vie demeure fortement associé aux réponses, même à positionnement politique et diplôme contrôlés (Tableau 2). Surtout, cette association ne se distribue pas exactement de

¹⁶² Alva et López-Pérez, « Understanding the Gender Gap in Support for State Intervention », *op. cit.*

¹⁶³ Ann Shola Orloff, « Gender and the Social Rights of Citizenship: The Comparative Analysis of Gender Relations and Welfare States », *American Sociological Review* 58, n° 3 (1993): 303-28, <https://doi.org/10.2307/2095903>.

¹⁶⁴ Spire, *Légitime défiance*, *op. cit.*

la même manière parmi les femmes et les hommes. Dans le modèle d'ensemble, les deux extrémités de la distribution des niveaux de vie se distinguent nettement du troisième quintile. Toutes choses égales par ailleurs, les personnes appartenant au premier quintile ont 1,40 fois plus de chances de considérer que l'État n'intervient « pas assez » et, inversement, des odds plus faibles de juger qu'il intervient « trop » (OR = 0,72). À l'autre extrémité, les personnes du cinquième quintile sont moins susceptibles de demander davantage d'intervention (OR = 0,61) et davantage susceptibles d'en dénoncer l'excès (OR = 1,20).

Les modèles estimés séparément selon le sexe montrent toutefois que cette polarisation est plus prononcée parmi les hommes. Les hommes du cinquième quintile ont 0,67 fois les chances de répondre qu'il n'intervient « pas assez » et 1,32 fois plus de chances de dénoncer un excès d'intervention publique. L'élévation dans la hiérarchie économique ne se traduit donc pas seulement, chez les hommes, par une moindre demande d'intervention, elle s'accompagne également d'une critique plus explicite de l'intervention de l'État. Chez les femmes, le niveau de vie déplace lui aussi les attitudes, mais de manière moins symétrique : celles du cinquième quintile ne sont pas significativement plus nombreuses à dénoncer un excès d'intervention par rapport à celles du troisième quintile.

L'interaction entre le sexe et le niveau de vie¹⁶⁵ (Annexe 4) permet à l'inverse de préciser le rapprochement entre femmes et hommes, déjà observé dans les positions les plus modestes. Le niveau de vie paraît ainsi structurer plus fortement les attitudes masculines envers l'intervention de l'État. Les positions des hommes se polarisent davantage entre les niveaux de vie les plus faibles et les plus élevés, tandis que celles des femmes varient moins. Cette reconfiguration du *gender gap* ne se retrouve pas pour l'âge, le diplôme ou la perception de revenus d'assistance : les interactions ne montrent pas de différence selon le sexe. Le niveau de vie se distingue ainsi comme la dimension de la position sociale qui reconfigure le plus nettement les écarts entre femmes et hommes sur l'intervention de l'État. Surtout, toutes choses égales par ailleurs, l'écart entre hommes et femmes dans le cinquième quintile est de sorte que les femmes ont 1,20 fois plus de

¹⁶⁵ L'interaction entre le sexe et le niveau de vie est significative pour la réponse « trop » plutôt qu'une autre (p = 0,028) et atteint le seuil de 10 % pour la réponse « pas assez » plutôt qu'une autre (p = 0,097).

chances de demander davantage d'intervention de l'État et moins de chances (OR = 0,64) de dire que l'État intervient trop. Le diagnostic du « triomphe des égoïsmes » formulé par Camille Peugny¹⁶⁶ à propos des classes moyennes et supérieures paraît ainsi se confirmer : la prise de distance à l'égard de l'intervention publique semble particulièrement être celle des hommes de classes moyennes et supérieures.

Section 2 : La perception de l'action publique en faveur des plus pauvres : un écart genré reconfiguré par le diplôme

La deuxième dimension étudiée déplace la focale du degré général d'intervention de l'État vers l'action publique à destination d'un groupe particulier, ici les plus modestes. Elle permet ainsi d'appréhender le niveau de soutien de la solidarité publique face aux situations de pauvreté et de précarité. Il relève du deuxième niveau d'attitudes distingué par Staffan Kumlin, celui des préférences concernant des politiques ou des groupes précis. Cette mesure ne renseigne donc pas sur une préférence générale pour davantage d'État, mais sur l'appréciation de l'effort public consacré à une population définie par sa vulnérabilité économique. Les modèles montrent alors que les femmes demeurent davantage susceptibles que les hommes de considérer cette action insuffisante, mais que les hommes ne s'orientent pas comme pour le degré général d'intervention de l'État, vers une contestation de son action (I). Cet écart n'est cependant pas uniforme : contrairement au rapport général à l'intervention publique, pour lequel le niveau de vie constituait la principale ligne de différenciation, c'est ici le diplôme qui reconfigure le plus nettement les attitudes des femmes et des hommes envers l'action en faveur des plus démunies (II).

I) Une demande d'action envers les plus modestes davantage portée par les femmes

Les femmes ont, toutes choses égales par ailleurs, 1,15 fois plus de chances que les hommes de considérer que les pouvoirs publics n'en font « pas assez » pour les plus démunies, plutôt qu'une autre réponse. En revanche, elles ne se distinguent pas significativement des hommes dans leurs chances de répondre que les pouvoirs publics en

¹⁶⁶ Peugny, *Le triomphe des égoïsmes*, op. cit.

font « trop » (Tableau 3). Le *gender gap* diffère ici de l'attitude générale envers l'intervention de l'État, puisqu'il ne repose pas sur une opposition générale entre des femmes favorables à une extension de l'aide de l'État et des hommes qui la jugeraient excessive. Il tient principalement à une plus forte propension des femmes à estimer l'action publique insuffisante en matière de solidarité avec les plus pauvres.

Tableau 3 : Régressions logistiques binaires sur le degré souhaité d'intervention de l'État envers les plus démunies

Variables et modalités	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop
Genre Homme (Réf.)	—	—	—	—	1	1
Femme	—	—	—	—	1,15***	0,91
Année d'enquête 2022 (Réf.)	1	1	1	1	1	1
2023	1,06	1,12	1,18*	0,90	1,12*	1,01
2024	0,93	1,26*	1,05	1,13	1,00	1,19*
Taille de l'unité urbaine 20 000–100 000 hab. (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Rural	0,95	1,17	1,05	0,93	1,01	1,05
Moins de 20 000 hab.	0,76*	1,20	0,89	1,22	0,84*	1,20
100 000 hab. et plus	0,76**	1,55***	0,75**	1,72***	0,77***	1,63***
Agglomération parisienne	1,04	0,46***	0,82*	0,53***	0,93	0,49***
Statut d'occupation du logement Locataire du privé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Propriétaire avec crédit	0,81*	1,00	0,66***	1,41*	0,73***	1,21*
Propriétaire sans crédit	0,69***	0,97	0,74***	1,35*	0,72***	1,17
Locataire du social	1,01	0,94	0,90	0,99	0,94	0,97
Logé gratuitement	1,26	0,81	0,88	1,10	1,06	0,95
Diplôme Baccalauréat (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Sans diplôme	1,21	1,07	1,49**	0,71	1,39**	0,85
Infra-bac	1,11	0,98	0,96	0,99	1,05	0,99
Bac +2	0,86	0,89	1,06	0,87	0,96	0,89
Bac +3 et plus	1,06	0,63**	1,44***	0,59***	1,25***	0,62***
Âge 35–49 ans (Réf.)	1	1	1	1	1	1
18–24 ans	0,99	1,06	0,84	0,74	0,91	0,91
25–34 ans	1,14	0,93	0,76**	1,29	0,93	1,09
50–64 ans	1,32**	0,90	0,89	1,17	1,08	1,04
65 ans et plus	0,96	1,11	0,67***	1,16	0,80**	1,15
Situation matrimoniale Marié ou pacsé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Union libre	1,16	1,02	1,24*	1,02	1,21**	1,03

Variables et modalités	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop	Pas assez	Trop
Veuf	1,01	1,54*	0,74**	0,86	0,82*	1,07
Célibataire	0,92	1,06	1,01	1,07	0,97	1,10
Secteur professionnel Privé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Public	0,96	0,89	0,92	1,23	0,94	1,08
Autre	0,97	0,91	1,16	0,96	1,05	0,93
Nombre d'enfants 1–2 enfants (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Aucun enfant	1,06	0,83	1,18*	0,95	1,11	0,88
3 enfants ou plus	1,17	1,45	0,91	1,30	1,02	1,35
Positionnement politique Gauche (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Centre	0,52***	1,76***	0,58***	1,87***	0,55***	1,83***
Droite	0,31***	5,62***	0,35***	4,45***	0,32***	4,95***
Ne se classe pas	0,60***	2,78***	0,67***	2,46***	0,63***	2,61***
NSP	0,58***	2,16**	0,68**	1,94**	0,62***	2,07***
Perception de revenus d'assistance Pas aidé (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Aidé	1,27**	0,78	1,23**	0,74*	1,24***	0,76**
Niveau de vie Q3 (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Q1	1,35**	0,48***	1,34**	0,62**	1,33***	0,55***
Q2	1,14	0,74*	1,37***	0,70**	1,26***	0,72***
Q4	1,00	0,98	0,87	0,88	0,93	0,93
Q5	0,62***	1,31*	0,69***	1,04	0,65***	1,16
Handicap Non (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Oui	1,05	1,11	1,08	1,04	1,06	1,06
Nationalité Française (Réf.)	1	1	1	1	1	1
Étrangère	0,98	0,52	0,79	1,23	0,91	0,81

Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine ayant renseigné l'ensemble des variables introduites dans les modèles. Modèle ensemble : N = 11 637 ; modèle hommes : N = 5 524 ; modèle femmes : N = 6 113.

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, entre 2022 et 2024, les femmes ont 1,15 fois plus de chances que les hommes de considérer que les pouvoirs publics n'en font « pas assez » pour les plus démunies. Les femmes veuves ont des odds plus faibles que celles mariées ou pacées de considérer que les pouvoirs publics n'en font « pas assez » plutôt qu'une autre réponse.

*Note : Régressions logistiques binaires pondérées. Les cellules présentent des odds ratios (OR) ; la catégorie de référence vaut 1. Pour chacune des deux variables expliquées, la modalité indiquée (« pas assez » ou « trop ») est opposée aux deux autres réponses ; les [NSP] sont exclus. * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. Libellé de la question : « Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ? » Modalités de réponse : 1. Font trop ; 2. Font ce qu'ils doivent ; 3. Ne font pas assez ; 4. [NSP].*

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Comme dans les analyses précédentes, le positionnement politique demeure néanmoins la variable la plus fortement associée aux réponses. Par rapport aux personnes qui se

situent à gauche, celles qui se positionnent à droite ont des odds de répondre « pas assez » plutôt qu'une autre réponse de 0,32, et près de cinq fois plus de chances de répondre « trop » (OR = 4,95). Cette polarisation est encore plus forte que pour la question générale sur l'intervention de l'État, liée très possiblement à la croissance des discours sur « l'assistanat »¹⁶⁷ portés par la droite et l'extrême droite. L'aide aux plus démunies engage alors des conceptions encore plus directement opposées de la solidarité. En plus de positions matérielles différenciées selon le genre, la neutralisation de ces positions dans la régression enjoint à ne pas négliger l'influence de la socialisation au *care* et aux valeurs d'entraide. Nous avons déjà relevé la moindre adhésion féminine aux représentations individualisantes de la pauvreté¹⁶⁸. En effet, les attitudes de soin aux autres restent genrées, prolongées au cours de la vie, et inégalitaires selon les milieux sociaux, avec certaines femmes mobilisant alors un régime de justification de l'ordre vocationnel pour traduire leurs pratiques d'aidance aux enfants, aux voisins, aux ami·es, conjoint·es ou personnes âgées¹⁶⁹. Un travail récent montre même qu'encore aujourd'hui, dès la petite enfance, des dispositions genrées liées à l'aide, à l'attention aux autres et aux comportements attendus sont incorporées par les petites filles¹⁷⁰.

II) Aux deux extrémités de la hiérarchie scolaire, une demande d'intervention plus forte chez les femmes

La plus forte propension des femmes à considérer insuffisante l'action envers les plus démunies n'est toutefois pas uniforme selon leurs ressources scolaires. Le diplôme joue ici un rôle sensiblement différent de celui observé concernant le degré général d'intervention économique et sociale de l'État. Alors que son interaction avec le sexe n'était pas significative sur cette première question, elle l'est lorsqu'il s'agit de considérer que les pouvoirs publics n'en font « pas assez » pour les plus démunies ($p = 0,007$). À l'inverse, aucune interaction n'apparaît pour la réponse « trop » ($p = 0,847$), à l'image des différences d'attitudes selon le sexe dans la régression. Et surprenamment, si le quintile de

¹⁶⁷ Michel Feher, *Producteurs et parasites : l'imaginaire si désirable du Rassemblement national* (La Découverte, 2024).

¹⁶⁸ Voir Chapitre 2 – Section 3 – III

¹⁶⁹ Simone Pennec, « 2. Les configurations de soin envers les parents âgés. Des différences selon le genre, les milieux sociaux et la part des services professionnels », in *Famille et santé*, éd. par Geneviève Cresson et Mohamed Mebtoul (Presses de l'EHESP, 2010), <https://doi.org/10.3917/ehesp.mebto.2010.01.0031>.

¹⁷⁰ Juliette Grisoni, « Jouer à aider : l'intériorisation des dispositions genrées à aider pendant l'enfance », *Lien social et Politiques*, n° 94 (2025): 16-34, <https://doi.org/10.7202/1119160ar>.

niveau de vie demeure fortement associé aux attitudes envers l'action publique, son interaction avec le sexe n'est quant à elle pas significative, tout comme le statut d'occupation du logement et le fait d'être dans un foyer bénéficiaire de certaines prestations sociales. Ainsi, le diplôme a un effet particulier selon le genre concernant la demande de solidarité publique avec les plus démunies que n'ont pas d'autres variables de positionnement économique.

La forme de cette interaction (Annexe 5) ne correspond cependant pas à un gradient linéaire. En effet, parmi les hommes, ceux sans diplôme ou avec bac +3 ou plus ne varient pas significativement par rapport aux hommes diplômés du baccalauréat. Parmi les femmes, les odds ratios estimés par rapport aux bachelières sont de 1,51 parmi les personnes sans diplôme et 1,41 parmi les titulaires d'un bac +3 ou plus, tandis qu'ils ne diffèrent pas significativement aux niveaux intermédiaires. La demande d'une action publique supplémentaire paraît ainsi plus élevée aux deux extrémités de la hiérarchie scolaire parmi les femmes, avec des femmes très diplômées estimant plus que les hommes très diplômés que les pouvoirs publics devraient davantage intervenir contre les situations de précarité (Annexe 5). Nous pourrions pourtant penser que le haut niveau d'éducation, corrélé à un statut social et une sécurité économique plus élevés, réduirait l'intérêt matériel pour la redistribution. Mais l'effet du diplôme agit plutôt comme une « relation curvilinéaire »¹⁷¹. Katerina Linos et Martin West, mesurant le soutien à la redistribution dans plusieurs pays, montrent en effet que dans un premier temps, plus le niveau d'éducation augmente, plus le soutien à la redistribution diminue ; mais cette diminution s'atténue aux niveaux élevés d'éducation et peut finir par s'inverser. Cela met alors à distance l'explication réduite à un simple intérêt matériel pour la redistribution, et invite à considérer la répartition toujours genrée des filières d'études et des classes supérieures diplômées, où les femmes occupent plus de postes dans l'éducation et l'administration publique. Elles représentent par exemple en 2025 seulement 24,3 % des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, et à l'inverse 58 % des professeurs et professions scientifiques supérieures¹⁷². L'accumulation de capital économique et de capital culturel n'orientent donc pas nécessairement les opinions dans le même sens en matière de

¹⁷¹ Katerina Linos et Martin West, « Self-Interest, Social Beliefs, and Attitudes to Redistribution: Re-Addressing the Issue of Cross-National Variation », *European Sociological Review* 19, n° 4 (2003): 400.

¹⁷² Insee, « Population selon le sexe, le statut d'activité et la catégorie socioprofessionnelle. Données annuelles 2025 », Enquête Emploi en continu 2025, 22 avril 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381478>.

redistribution. Nous pouvons alors suggérer une deuxième nuance au « triomphe des égoïsmes »¹⁷³ : celui-ci est moins important parmi les femmes très diplômées.

Section 3 : Une évaluation de la protection sociale qui révèle le poids du genre

La troisième dimension étudiée porte sur l'évaluation du niveau de protection fourni par le système de Sécurité sociale. Elle relève ainsi du troisième niveau des *welfare attitudes* distingué par Staffan Kumlin, celui de l'évaluation de la « performance » du système existant. Il ne s'agit plus ici de se prononcer sur l'étendue souhaitable de l'intervention de l'État ou sur l'effort qu'il devrait consacrer à un groupe particulier, mais d'apprécier dans quelle mesure les protections collectives existantes apparaissent suffisantes face aux risques sociaux. Un jugement d'insuffisance ne peut donc être assimilé directement à une demande de davantage d'État, mais il renseigne sur la perception des limites de la protection offerte. Les modèles montrent que les femmes portent un jugement plus critique que les hommes sur cette protection, alors même que le positionnement politique, très structurant dans les deux sections précédentes, différencie ici beaucoup moins les réponses (I). Cette spécificité invite à déplacer l'analyse vers les conditions d'existence : les situations de vulnérabilité économique et de santé sont davantage associées à une perception insuffisante de la protection sociale et permettent d'éclairer certaines des expériences à partir desquelles femmes et hommes se positionnent (II).

I) Un jugement plus critique du niveau de protection parmi les femmes

Les attitudes des femmes et des hommes se différencient à caractéristiques contrôlées concernant l'efficacité perçue du système de sécurité sociale dans la protection des individus. Dans une comparaison à l'échelle européenne, plusieurs chercheur·euses montrent que soutien aux principes de l'État social et satisfaction à l'égard de ses performances constituent deux dimensions distinctes des *welfare attitudes* qui ne produisent pas les mêmes résultats¹⁷⁴. La France, dans leur analyse, illustre en partie ce

¹⁷³ Peugny, *Le triomphe des égoïsmes*, *op. cit.*

¹⁷⁴ Roosma et al., « The Multidimensionality of Welfare State Attitudes », *op. cit.*

décalage. Les Français·es sont relativement favorables aux objectifs redistributifs de l'État social mais ils sont plus critiques lorsqu'il s'agit d'évaluer les résultats concrets des prestations et services sociaux. Si les auteur·rices n'interrogent pas l'effet des caractéristiques socio-démographiques sur ces différences d'attitude, nous pouvons voir que ce phénomène se retrouve dans le Baromètre d'opinion. En effet, toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont 1,18 fois plus de chances d'estimer la protection sociale insuffisamment protectrice (Tableau 4). Ces résultats ne sont d'ailleurs pas propres au Baromètre d'opinion. Un rapport récent de l'OCDE consacré à la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, met lui aussi en évidence une satisfaction plus faible des femmes à l'égard de la protection sociale¹⁷⁵. En France, une fois contrôlées les autres caractéristiques individuelles, les femmes ont en moyenne 6,3 points de pourcentage de moins que les hommes à déclarer être satisfaites des services de protection sociale¹⁷⁶.

Le résultat très intéressant par rapport aux deux autres attitudes modélisées est que le positionnement politique, qui s'est avéré très structurant, devient ici beaucoup moins déterminant, avec des écarts entre le clivage gauche-droite non significatifs. Cela renforce ainsi l'hypothèse d'un rapport genré à la protection sociale qui ne se réduit pas aux préférences idéologiques. Elle invite alors à examiner si certaines situations de vulnérabilité contribuent davantage à rendre visibles les insuffisances du système de protection.

¹⁷⁵ OCDE, *Content or Discontent? Perceptions of Social Protection in France, Germany and the United Kingdom* (OECD Publishing, 2024), 130, <https://doi.org/10.1787/57b4436c-en>.

¹⁷⁶ *Ibid.*, 86-87.

**Tableau 4 : Régressions logistiques binaires sur l'évaluation du niveau de protection
assuré par la Sécurité sociale**

Variables et modalités	Hommes	Femmes	Ensemble
Genre Homme (Réf.)	—	—	1
Femme	—	—	1,18***
Année d'enquête 2022 (Réf.)	1	1	1
2023	1,23*	1,09	1,15*
2024	1,28**	1,26**	1,27***
Taille de l'unité urbaine 20 000–100 000 hab. (Réf.)	1	1	1
Rural	1,13	1,19	1,17*
Moins de 20 000 hab.	1,09	1,07	1,08
100 000 hab. et plus	0,91	0,92	0,91
Agglomération parisienne	1,28*	1,30*	1,29**
Statut d'occupation du logement Locataire du privé (Réf.)	1	1	1
Propriétaire avec crédit	0,85	0,98	0,92
Propriétaire sans crédit	0,87	0,91	0,89
Locataire du social	0,95	1,04	0,99
Logé gratuitement	0,75*	0,96	0,85
Diplôme Baccalauréat (Réf.)	1	1	1
Sans diplôme	1,27	1,46**	1,38**
Infra-bac	1,00	1,00	1,00
Bac +2	0,84	0,82*	0,84**
Bac +3 et plus	0,75*	0,91	0,84*
Âge 35–49 ans (Réf.)	1	1	1
18–24 ans	1,03	1,17	1,10
25–34 ans	1,07	1,16	1,11
50–64 ans	0,99	0,99	0,99
65 ans et plus	0,86	0,92	0,89
Situation matrimoniale Marié ou pacsé (Réf.)	1	1	1
Union libre	0,99	0,98	0,99
Veuf	0,95	0,90	0,91
Célibataire	0,97	1,05	1,01
Secteur professionnel Privé (Réf.)	1	1	1
Public	0,95	1,01	0,99
Autre	0,94	0,92	0,94
Nombre d'enfants 1–2 enfants (Réf.)	1	1	1
Aucun enfant	1,01	1,13	1,08
3 enfants ou plus	0,70	0,94	0,84
Positionnement politique Gauche (Réf.)	1	1	1
Centre	0,86	0,81*	0,83**

Variables et modalités	Hommes	Femmes	Ensemble
Droite	0,88	0,93	0,90
Ne se classe pas	1,23	1,16	1,18*
NSP	1,25	1,19	1,21
Perception de revenus d'assistance Pas aidé (Réf.)	1	1	1
Aidé	1,07	1,10	1,08
Niveau de vie Q3 (Réf.)	1	1	1
Q1	1,35**	1,24*	1,28***
Q2	1,05	1,01	1,02
Q4	0,90	0,87	0,89
Q5	0,81	0,76*	0,78**
Handicap Non (Réf.)	1	1	1
Oui	1,12	1,28***	1,22***
Nationalité Française (Réf.)	1	1	1
Étrangère	0,65*	0,91	0,77

Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine ayant renseigné l'ensemble des variables introduites dans les modèles. Modèle ensemble : N = 11 809 ; modèle hommes : N = 5 602 ; modèle femmes : N = 6 207.

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, entre 2022 et 2024, les femmes ont 1,18 fois plus de chances que les hommes de considérer que le système de Sécurité sociale français ne fournit pas un niveau de protection suffisant.

Note : Régressions logistiques binaires pondérées. Les cellules présentent des odds ratios (OR) ; la catégorie de référence vaut 1. La variable expliquée oppose les personnes en désaccord avec l'affirmation selon laquelle le système de Sécurité sociale « fournit un niveau de protection suffisant » (« plutôt pas d'accord » et « pas du tout d'accord ») aux personnes en accord (« tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ») ; les [NSP] sont exclus. * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. Libellé de la question : « Diriez-vous que les affirmations suivantes s'appliquent au système de sécurité sociale français ou pas ? Notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant. » Modalités de réponse : 1. D'accord ; 2. Pas d'accord.

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

II) Des vulnérabilités qui pèsent sur l'évaluation, sans épuiser le *gender gap*

Un écart entre femmes et hommes sur l'évaluation de la protection sociale peut donc traduire des différences d'exposition aux risques sociaux, de recours aux prestations et d'attentes envers la protection sociale. Dans le modèle d'ensemble (Tableau 4), il apparaît que les personnes déclarant une limitation durable de santé (handicap) ont toutes choses égales par ailleurs 1,22 fois plus de chances que celles qui n'en déclarent pas de considérer que le système de Sécurité sociale ne fournit pas un niveau de protection suffisant. Cette association apparaît surtout dans le modèle estimé parmi les femmes : celles qui déclarent un handicap ont 1,28 fois plus de chances que les autres femmes de

juger la protection insuffisante plutôt que l'inverse, tandis qu'aucune différence statistiquement significative n'apparaît parmi les hommes. Ce résultat fait écho à celui observé dans le rapport de l'OCDE précédemment mobilisé : en France, l'écart de satisfaction entre femmes et hommes atteint 14 points de pourcentage concernant spécifiquement les services liés au handicap¹⁷⁷. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le handicap n'a pas produit de différence d'attitude statistiquement significative concernant le rôle de l'État et sa portée redistributive envers les plus démunies. Cela suggère alors que l'exposition à un risque social concret comme le handicap est associée à une évaluation plus critique, surtout parmi les femmes. De même, les femmes appartenant à un foyer du premier quintile de revenus ont 1,24 fois plus de chances que celles du troisième quintile de juger la protection sociale insuffisante. La différence entre les femmes avec une limitation durable de santé et les autres femmes vient possiblement d'une plus grande vulnérabilité des femmes handicapées, rencontrant des désavantages spécifiques dans l'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation, à l'autonomie et dans leur vie intime¹⁷⁸.

Cette dissymétrie entre les modèles féminin et masculin doit toutefois être interprétée avec prudence puisque l'interaction entre le sexe et le handicap n'est pas statistiquement significative ($p = 0,320$). Il n'est donc pas possible d'affirmer que le handicap exerce un effet différent selon le sexe, simplement qu'il structure des différences d'évaluation de la protection sociale parmi les femmes. La plus grande exposition aux risques sociaux reste importante dans l'évaluation de la performance du système, les personnes appartenant au premier quintile ayant par exemple 1,28 fois plus de chances que celles du troisième quintile de juger la protection insuffisante toutes choses égales par ailleurs, ce qui apparaît dans les deux modèles séparés hommes-femmes. Mais l'interaction entre sexe et quintile de niveau de vie est elle aussi très largement non significative ($p = 0,999$). La faiblesse des ressources économiques est donc associée à une évaluation plus critique de la protection sociale, mais cette relation ne diffère pas statistiquement entre femmes et hommes. L'interaction entre le sexe et le diplôme n'est pas non plus significative ($p = 0,590$). À la différence de ce qui était observé concernant la propension redistributrice envers les plus

¹⁷⁷ *Ibid.*, 85.

¹⁷⁸ Justine Madiot, « Les effets de l'interaction du genre et du handicap : l'expérience de femmes handicapées en matière de sexualité », *Revue française des affaires sociales*, n° 1 (avril 2021): 69-86, <https://doi.org/10.3917/rfas.211.0069>. Voir également le dossier « Handicap, genre et travail » de la revue *Travail, genre et sociétés*, (48), (2022), coordonné par Nicole Mosconi, Anne Revillard et Françoise Vouillot. <https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2022-2?lang=fr>.

démuni·es, le diplôme ne reconfigure donc pas ici significativement le *gender gap*. De même, le fait de percevoir des revenus d'assistance n'est pas significativement associé au jugement porté sur le niveau de protection, alors qu'il était lié à une plus forte demande d'intervention sur les dimensions précédemment étudiées. Ces résultats suggèrent que la critique du système est davantage portée par les personnes situées en bas de la distribution des niveaux de vie, quel que soit leur sexe, tandis que les plus favorisées en ont une évaluation moins négative. Le fait que le rapport entre odds ratios soit légèrement plus élevé parmi les hommes rejoint également la plus grande disparité des opinions entre hommes aisés et modestes selon la classe sociale, observée au chapitre 3.

La persistance de l'écart entre hommes et femmes à caractéristiques contrôlées amène alors à évoquer plusieurs pistes. D'une part, comme déjà évoqué précédemment, les inégalités salariales et l'exposition à la précarité peuvent mettre les femmes en position d'attente et de besoin à l'égard de l'État social¹⁷⁹. Par exemple en 2021, le revenu individuel moyen des femmes actives était inférieur de 24 % à celui des hommes ; leurs allocations chômage étaient également moins élevées¹⁸⁰. Ensuite, elles sont plus confrontées aux évolutions du système et ses défaillances, parce qu'elles sont, lorsqu'elles sont en couple, plus en charge des démarches administratives. Ce travail est surtout féminin dans les classes populaires, où le contexte de durcissement des conditions d'accès aux prestations sociales fait peser sur elles la gestion et la charge mentale de l'obtention d'aides¹⁸¹. De même, lorsqu'elles sont seules avec des enfants, elles risquent davantage de se sentir insuffisamment protégées, notamment par certains dispositifs juridiques qui leur sont défavorables comme la fiscalisation des pensions alimentaires¹⁸².

Ceci met alors en exergue les limites des modèles. L'association de la variable de handicap avec une évaluation plus critique de la protection demeure après contrôle du niveau de vie en partie parce que le niveau de vie saisit imparfaitement la vulnérabilité économique associée au handicap. Il ne tient notamment pas compte des dépenses

¹⁷⁹ Rachel Silvera, *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, Cahiers libres (La Découverte, 2014).

¹⁸⁰ Insee, *Revenus et patrimoine des ménages*, Insee Références Edition 2024 (2024), 110-11.

¹⁸¹ Yasmine Siblot, « « Je suis la secrétaire de la famille ! » La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses* 64, n° 3 (2006): 46-66, <https://doi.org/10.3917/gen.064.0046>; Camille François, *De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres*, SH / L'envers des faits (La Découverte, 2023), <https://doi.org/10.3917/dec.franc.2022.01>.

¹⁸² Spire, *Légitime défiance*, *op. cit.*, 174.

supplémentaires nécessaires pour atteindre des conditions de vie comparables : aides humaines, matériel, transports, adaptation du logement ou soins restant à charge. Il est ainsi estimé qu'un ménage comprenant une personne fortement limitée aurait besoin d'un revenu disponible supérieur d'environ 36 à 38 % pour atteindre un niveau de vie comparable aux autres¹⁸³. En intégrant ce surcoût, environ quatre ménages concernés sur dix seraient considérés comme pauvres. Enfin, ces résultats invitent à ne pas considérer que les variables introduites dans les modèles épuisent les vulnérabilités socialement distribuées entre femmes et hommes. Nos modèles ne mesurent ni la répartition du travail domestique et de *care*, ni les interruptions ou réductions d'activité qui peuvent en découler, ni la distribution effective des ressources au sein du ménage. Or, ces dimensions sont fortement structurées par le genre, et placent les femmes dans une position où les limites de la prise en charge par l'État social sont plus directement éprouvées, sans être saisies par le revenu, le diplôme, la situation matrimoniale ou le nombre d'enfants introduits dans la régression¹⁸⁴.

¹⁸³ Thomas Blavet, « How Can the Additional Cost Due to Disability Be Taken Into Account When Measuring the Standard of Living of Households in France? », *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n° 542 (juin 2024): 52, <https://doi.org/10.24187/ecostat.2024.542.2110>.

¹⁸⁴ Daly, « Theorizing the Relationship between Family, Gender, and the Welfare State », *op. cit.*

Conclusion

Au fil de ce travail de recherche, nous avons cherché, à partir du Baromètre d'opinion de la Drees, à caractériser l'existence et les formes prises par un potentiel *gender gap* dans les attitudes envers l'État social en France. Pour parler de *gender gap*, deux conditions avaient été retenues : l'inscription d'écarts entre hommes et femmes dans le temps long ; et l'impossibilité d'expliquer ces écarts entièrement par d'autres caractéristiques sociales des individus¹⁸⁵. Dès lors, un constat global ressort clairement : il existe un *gender gap* des opinions sur l'État social en France, au moins sur trois dimensions : degré d'intervention légitime de l'État ; universalité des droits et solidarité envers les plus pauvres ; évaluation de la protection sociale.

Notre point de départ a été d'interroger le lien entre ce *gender gap* des attitudes envers l'État social et les différences de positionnement politique plus largement observées entre femmes et hommes. En effet, les opinions sur l'État social sont éminemment structurées par le cadrage politique et les clivages, notamment gauche-droite. Nous avons alors montré que les différences relevées dans la sociologie électorale entre des femmes plus à gauche et des hommes plus à droite, ne résultaient pas dans le Baromètre d'opinion, en un positionnement plus à gauche des femmes sur l'échelle gauche-droite. Cela tient notamment au moindre positionnement des femmes à l'extrême droite de l'échelle et à leur présence accrue parmi les modalités de non-positionnement. Surtout, comportements électoraux, auto-positionnement politique et attitudes envers l'État social ne renvoient pas exactement aux mêmes processus de formation des opinions : ils dépendent de contextes, de cadrages et d'objets de jugement différents. Les attitudes envers l'État social engagent plus directement des conceptions de l'intervention publique, de la redistribution et de la protection collective, qui peuvent également se construire dans les expériences ordinaires de l'État et l'attachement aux droits et protections qu'il garantit¹⁸⁶. Dès lors, bien que les opinions envers l'intervention publique suivent fortement un gradient gauche-droite, des écarts entre femmes et hommes demeurent à positionnement politique similaire, même à caractéristiques contrôlées. L'étude des attitudes envers l'État social constitue donc un

¹⁸⁵ François et Magni-Berton, « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? », *op. cit.*

¹⁸⁶ Spire, *Légitime défiance*, *op. cit.*

objet propre, qui ne peut être ramené au simple prolongement du *gender gap* électoral ou de différences d'auto-positionnement politique.

Nous avons identifié quatre questions pour lesquelles des écarts significatifs entre hommes et femmes apparaissaient. Tout d'abord, les femmes s'avèrent plus enclines à souhaiter des prestations sociales étendues au plus grand nombre, tandis que les hommes préfèrent des fonctionnements contributifs. Les femmes demeurent également plus nombreuses à souhaiter que l'État prenne davantage de place dans la vie sociale et économique, les hommes, eux, étant également un peu plus à critiquer un excès d'intervention. La même structure d'écarts se retrouve lorsque l'intervention de l'État concerne l'action contre la pauvreté. Enfin, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à juger le niveau de protection suffisant en France.

Les tendances de ces différences d'opinions entre hommes et femmes sont également très importantes à considérer. Pour trois de ces dimensions, les écarts apparaissent relativement persistants malgré les transformations générales de l'opinion. Sur le degré général d'intervention de l'État, la demande d'une intervention plus importante recule chez les deux sexes depuis 2000, mais les femmes restent systématiquement plus nombreuses à la juger insuffisante, tandis que les hommes considèrent davantage qu'elle est excessive. Une dynamique comparable apparaît dans les préférences relatives aux prestations sociales : les réponses se déplacent globalement vers davantage de contributivité, mais les femmes demeurent relativement plus favorables à leur ouverture universelle. Enfin, depuis 2014, elles portent également, de manière régulière, une évaluation plus critique du niveau de protection assuré par la Sécurité sociale. Ces résultats montrent donc moins une stabilité absolue des opinions qu'une stabilité relative des écarts entre femmes et hommes au sein de transformations plus globales de l'opinion publique vers une préférence accrue pour le *statu quo* en matière d'intervention publique. La propension à la solidarité avec les plus pauvres constitue toutefois un cas différent. Ce *gender gap* semble davantage relever d'une différenciation récente des attitudes, notamment des femmes estimant que l'État devrait faire plus dans la lutte contre la pauvreté. Cette évolution permet alors de rappeler l'importance des contextes de politisation, en soulignant le rôle qu'a pu jouer le mouvement des Gilets jaunes en rendant visibles des expériences liées aux budgets contraints, à la dégradation des services publics et aux vulnérabilités économiques du quotidien, mettant en avant les difficultés des foyers

les plus modestes, à la croisée du rapport de genre, en témoigne par exemple le cas très féminin des foyers monoparentaux. De même, la crise du Covid-19 a particulièrement mise en avant les difficultés d'exercice de professions très féminisées comme le soin ou l'éducation, directement confrontées aux insuffisances des moyens publics. Sans pouvoir attribuer mécaniquement à ces événements l'apparition du *gender gap*, cette séquence a pu contribuer à politiser et rendre davantage visibles certaines expériences féminines de l'État et de ses insuffisances.

Cependant, certaines questions pour lesquelles nous aurions pu attendre un même *gender gap*, au regard de ce qui avait déjà été observé, nous obligent à revoir les contours de celui-ci. Femmes et hommes se distinguent ainsi très peu lorsqu'il s'agit de défendre le maintien d'un système essentiellement public pour l'assurance maladie et les retraites. Cette absence d'écart s'inscrit dans un consensus beaucoup plus large en faveur de la gestion publique de ces risques sociaux. De même, aucun *gender gap* net n'apparaît lorsque la prise en charge des risques est mise en concurrence avec d'autres acteurs comme la famille. Dans ce dernier cas, cette proximité est d'autant plus notable que la prise en charge de la dépendance repose fortement sur un travail de *care* encore très féminisé. Cela permet alors de remettre en cause l'expression d'une disposition générale des femmes à la solidarité. L'apparition d'écarts dépend aussi de ce que les questions donnent à juger, donc de leur formulation, et le fait qu'une question concerne une population vulnérable ou un domaine fortement lié au *care* ne suffit pas, à lui seul, à faire apparaître un *gender gap*.

La question est alors de savoir si, lorsqu'un *gender gap* est identifiable, celui-ci reste constant quelle que soit la position sociale des individus. L'inscription de ces écarts dans l'espace social permet alors de rompre avec une opposition trop homogène entre « femmes » et « hommes ». Dans la continuité des résultats d'Adrien Papuchon¹⁸⁷, la position de classe fait apparaître des configurations différentes du *gender gap*, sans dessiner pour autant un gradient uniforme. Dans les classes populaires, les attitudes des femmes et des hommes apparaissent relativement proches, notamment dans la demande d'intervention en matière de pauvreté, mettant en exergue l'exposition commune aux risques sociaux et aux protections collectives comme un déterminant du soutien à l'État social. Les classes moyennes présentent une configuration plus hétérogène. Les différences relatives à l'universalité des prestations se concentrent notamment parmi les professions

¹⁸⁷ Papuchon, « Les opinions des femmes et des hommes sur les politiques de protection sociale », *op. cit.*

intermédiaires, particulièrement pour les retraites et les allocations chômage, alors qu'aucun écart significatif n'apparaît entre hommes et femmes parmi les indépendant·es. Cette différenciation paraît tenir à la composition genrée de ces univers professionnels, les femmes étant davantage présentes dans des professions intermédiaires de la santé, du social ou de l'éducation et plus exposées au temps partiel, sans que ces mécanismes puissent être directement établis à partir des données. Enfin, les positions supérieures font apparaître une prise de distance envers l'intervention publique sensiblement plus masculine. Par exemple, entre 2022 et 2024, les hommes des classes supérieures sont dix points de pourcentage de plus que les femmes à considérer que l'État intervient trop en matière économique et sociale. Plus largement, alors que les différences de classe dans l'action envers les plus pauvres tendent récemment à se réduire parmi les femmes, elles demeurent davantage marquées parmi les hommes. Ces résultats permettent ainsi de préciser le diagnostic de Camille Peugny¹⁸⁸ sur l'éloignement croissant des catégories favorisées à l'égard de la solidarité collective : cette prise de distance ne paraît pas se diffuser avec la même intensité parmi les femmes et parmi les hommes des classes supérieures, nous conduisant même à formuler l'hypothèse que « le triomphe des égoïsmes » est particulièrement advenu parmi les hommes des classes supérieures.

Cette première lecture par la position de classe a toutefois gagné à être décomposée plus finement, notamment à l'aide des méthodes de régression. Il apparaît en effet que les ressources économiques et scolaires ne reconfigurent pas de la même manière les attitudes des femmes et des hommes, et leur importance varie selon la dimension de l'État social considérée. S'agissant d'abord de l'orientation générale envers l'intervention publique, le niveau de vie apparaît comme la principale ligne de différenciation du *gender gap*. Nos résultats montrent que l'élévation du niveau de vie éloigne femmes comme hommes de la demande d'intervention, sans produire exactement le même mouvement dans les deux groupes. Chez les hommes, elle s'accompagne d'une polarisation plus forte, les plus modestes demandant davantage d'intervention, tandis que les plus aisés critiquent plus explicitement cette intervention. Chez les femmes, les plus aisées demandent elles aussi moins d'intervention que celles situées au milieu de la distribution, mais sans se déplacer aussi nettement vers sa contestation. Le niveau de capital culturel, mesuré par le diplôme, joue aussi un rôle important dans le rapport genré à l'État social. Cela se voit

¹⁸⁸ Peugny, *Le triomphe des égoïsmes*, op. cit.

particulièrement dans l'attitude envers la pauvreté. Les plus diplômé·es sont moins à dénoncer un supposé « excès » d'intervention. Mais les femmes les plus diplômées ne se rangent pas simplement derrière le *statu quo*. Elles formulent des attentes de solidarité envers les plus démunies, rejoignant ainsi les attitudes des femmes en bas de la hiérarchie scolaire. Enfin, l'évaluation de la capacité protectrice de la Sécurité sociale fait apparaître une configuration encore différente. Les femmes demeurent plus critiques que les hommes, y compris une fois prises en compte leurs autres caractéristiques sociales. Ici, le positionnement politique devient beaucoup moins structurant que pour les deux attitudes précédentes, tandis que les situations de vulnérabilité économique ou sanitaire sont davantage associées à une évaluation négative de la protection reçue. Ces vulnérabilités ne reconfigurent toutefois pas significativement le *gender gap* : elles rendent plus visibles les insuffisances du système sans expliquer pourquoi les femmes en portent globalement un jugement plus critique.

Pris ensemble, ces résultats invitent finalement moins à départager des explications concurrentes du *gender gap* qu'à les articuler. Les positions matérielles différenciées des femmes et des hommes participent bien à la formation de leurs attitudes : disposer de moins de ressources économiques, être davantage exposé·e à certains risques ou plus directement concerné·e par les dispositifs de protection modifie le rapport à l'État social. Elles ne suffisent cependant pas à rendre compte de tous les écarts observés. Une même position sociale ou une même proximité avec une prestation ne produit pas nécessairement les mêmes attitudes chez les femmes et les hommes, tandis que le sexe demeure associé aux opinions une fois prises en compte plusieurs de ces caractéristiques. Ces résultats invitent alors à ne pas négliger les effets de socialisations et d'expériences genrées de l'État social.

Ce mémoire ne prétend pas avoir épuisé le sujet du *gender gap* dans les attitudes envers l'État social, mais vise néanmoins à mieux intégrer le rapport social de genre dans les *welfare attitude studies*. Il serait ainsi intéressant de prolonger l'analyse de ces trois niveaux d'attitudes par des méthodes d'analyse géométrique des données, afin de voir plus encore comment se polarisent les opinions des hommes et des femmes. Certaines dimensions mériteraient également d'être approfondies. Les analyses menées ici n'ont pas permis de dégager de résultats suffisamment nets concernant l'articulation entre *gender*

gap, conjugalité et parentalité, alors même que les politiques sociales contribuent directement à organiser les rapports entre famille, emploi et protection sociale. De même, les différences observées selon la classe sociale et le genre constituent des premiers résultats qui gagneraient à être éprouvés sur d'autres jeux de données et à partir de découpages plus fins des groupes sociaux. Ces prolongements permettraient de mieux comprendre comment positions matérielles, trajectoires familiales et socialisations genrées se combinent dans la formation du rapport à l'État social.

Bibliographie

- Achin, Catherine, et Laure Bereni. « Comment le genre vint à la science politique ». In *Dictionnaire. Genre et science politique*. Presses de Sciences Po, 2013. <https://doi.org/10.3917/scpo.achi.2013.01.0013>.
- Alva, Kenedy, et Raúl López-Pérez. « Understanding the Gender Gap in Support for State Intervention: Evidence from Spain (2020–2024) ». *International Review of Economics* 73, n° 5 (2026): 2-19. <https://doi.org/10.1007/s12232-025-00518-6>.
- Amossé, Thomas. « Classes moyennes. L’ambivalence d’une progression sociale ». *Savoir/Agir* 48, n° 2 (2019): 17-26. <https://doi.org/10.3917/sava.048.0017>.
- Arrignon, Mehdi. *Gouverner par les incitations. Les nouvelles politiques sociales en Europe*. Presses universitaires de Grenoble, 2016. <https://shs.cairn.info/gouverner-par-les-incitations--9782706125201>.
- Arruzza, Cinzia. « Functionalist, Determinist, Reductionist: Social Reproduction Feminism and its Critics ». *Science & Society* 80, n° 1 (2016): 9-30.
- Arts, Wil, et John Gelissen. « Welfare States, Solidarity and Justice Principles: Does the Type Really Matter? » *Acta Sociologica* 44, n° 4 (2001): 283-99. <https://doi.org/10.1177/000169930104400401>.
- Avril, Christelle. *Les aides à domicile : Un autre monde populaire*. La Dispute, 2014.
- Avril, Christelle, et Pascal Marichalar. « Quand la pénibilité du travail s’invite à la maison ». *Travail et Emploi*, n° 147 (juillet 2016): 5-26. <https://doi.org/10.4000/travailemploi.7110>.
- Aymé, Prunelle, Thomas Douniès, et Gwenaëlle Perrier. « Expériences de l’État et imbrication des rapports sociaux : Une sociologie de la rencontre bureaucratique au pluriel ». *Cahiers du Genre* 76, n° 1 (2024): 5-28. <https://doi.org/10.3917/cdge.076.0005>.
- Baudoin, Florian, Elvire Guillaud, et Michaël Zemmour. « Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale : une étude sur les données du baromètre DREES ». juillet 2023. <https://sciencespo.hal.science/hal-04170768>.
- Bauer, Paul C., Pablo Barberá, Kathrin Ackermann, et Aaron Venetz. « Is the Left-Right Scale a Valid Measure of Ideology?: Individual-Level Variation in Associations with “Left” and “Right” and Left-Right Self-Placement ». *Political Behavior* 39, n° 3 (2017): 553-83. <https://doi.org/https://doi.org/10.1007/s11109-016-9368-2>.
- Baumberg Geiger, Ben, Robert de Vries, Tom O’Grady, et Kate Summers. « Poverty ». *British Social Attitudes* 40. National Centre for Social Research, 2023.

- Bereni, Laure, Sébastien Chauvin, Anne Revillard, et Alexandre Jaunait. *Introduction aux études sur le genre*. 2e édition. Ouvertures politiques. De Boeck Université, 2012. <https://shs.hal.science/halshs-01344006>.
- Bessière, Céline, et Sibylle Gollac. *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*. La Découverte, 2020. <https://doi.org/10.3917/dec.bessi.2020.01>.
- Blavet, Thomas. « How Can the Additional Cost Due to Disability Be Taken Into Account When Measuring the Standard of Living of Households in France? » *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n° 542 (juin 2024): 37-55. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2024.542.2110>.
- Blavier, Pierre. *Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints*. PUF, 2021.
- Bonk, Kathy. « 4. The Selling of the ‘Gender Gap’: The Role of Organized Feminism ». In *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par Carol M. Mueller. Sage Yearbooks in WOMEN’S POLICY STUDIES. SAGE Publications Inc, 1988.
- Bourdieu, Pierre. « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30 (1979): 3-6. <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654>.
- Bourdieu, Pierre. « L’opinion publique n’existe pas ». *Les Temps Modernes*, n° 318 (1973): 1292-309.
- Bréchon, Pierre, Frédéric Gonthier, et Sandrine Astor. « Introduction ». In *La France des valeurs*. Presses universitaires de Grenoble, 2019. <https://doi.org/10.3917/pug.brech.2019.01.0011>.
- Brown, Elizabeth, Alice Debauche, Magali Mazuy, et Christelle Hamel. *Violences et rapports de genre. Enquête sur les violences de genre en France*. Grandes enquêtes. INED éditions, 2020.
- Bureau, Marie-Christine, et Ivan Sainsaulieu. *Reconfigurations de l’État social en pratique*. Le regard sociologique. Presses universitaires du Septentrion, 2011.
- Bussemeyer, Marius R., Achim Goerres, et Simon Weschle. « Attitudes towards Redistributive Spending in an Era of Demographic Ageing: The Rival Pressures from Age and Income in 14 OECD Countries ». *Journal of European Social Policy* 19, n° 3 (2009): 195-212. <https://doi.org/10.1177/0958928709104736>.
- Campbell, Andrea Louise. *How Policies Make Citizens : Senior Political Activism and the American Welfare State*. Princeton University Press, 2003.
- Carbonnier, Clément, et Bruno Palier. « Chapitre 5. Les réformes françaises de la protection sociale : limitation des dépenses publiques, expansion du domaine privé, croissance des inégalités ». In *Les femmes, les jeunes et les enfants d’abord*. Hors collection. Presses Universitaires de France, 2022. <https://shs.cairn.info/les-femmes-les-jeunes-et-les-enfants-d-abord--9782130632863-page-105>.
- Carroll, Susan J. « Women’s Autonomy and the Gender Gap: 1980 and 1982 ». In *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par

- Carol M. Mueller. *Sage Yearbooks in WOMEN'S POLICY STUDIES*. SAGE Publications Inc, 1988.
- Castel, Robert. *Les Métamorphoses de la question sociale: Une chronique du salariat*. L'espace du politique. 1995; Fayard, 2014.
- Clair, Isabelle. « 5. Ce que le genre fait aux objets sociologiques ». In *Sociologie du genre*, 2e édition. 128. Armand Colin, 2023. <https://shs.cairn.info/sociologie-du-genre--9782200259204-page-100>.
- Collectif d'enquête sur les Gilets jaunes, Camille Bedock, Antoine Bernard de Raymond, et al. « Enquêter in situ par questionnaire sur une mobilisation en cours : une étude sur les gilets jaunes ». *Revue française de science politique* 69, n° 5 (2019): 869-92. <https://doi.org/10.3917/rfsp.695.0869>.
- Colombi, Denis. *Où va l'argent des pauvres: Fantômes politiques, réalités sociologiques*. Payot, 2020.
- Daly, Mary. « Theorizing the Relationship between Family, Gender, and the Welfare State ». In *The Oxford Handbook of Family Policy Over The Life Course*, édité par Mary Daly, Birgit Pfau-Effinger, Neil Gilbert, et Douglas J. Besharov. Oxford University Press, 2023. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780197518151.013.7>.
- Darmon, Muriel. « 1. Socialisation primaire et construction de l'individu ». In *La socialisation*. Armand Colin, 2023. <https://doi.org/10.3917/arco.darmo.2023.01.0012>.
- Deitch, Cynthia. « 9. Sex Differences in Support for Government Spending ». In *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par Carol M. Mueller. Sage Yearbooks in WOMEN'S POLICY STUDIES. SAGE Publications Inc, 1988.
- Della Sudda, Magali. « « Il y a une présence inédite des femmes dans le mouvement. » ». In *Idées reçues sur les Gilets jaunes*. Le Cavalier Bleu, 2024. <https://doi.org/10.3917/lcb.reung.2024.01.0115>.
- Deville, Clara. *L'État social à distance. Dématérialisation et accès aux droits des classes populaires rurales*. Éditions du Croquant, 2023. <https://shs.cairn.info/l-etat-social-a-distance--9782365123877>.
- Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques. « Baromètre d'opinion 2000-2023 ; Baromètre d'opinion 2000-2024 ». 2024. https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/431_le-barometre-d-opinion/information/.
- Ditmars, Mathilde M. van, et Rosalind Shorrock. « Social Change and Women's Left Vote. The Role of Employment, Education, and Marriage in the Gender Vote Gap ». *Comparative Political Studies* 58, n° 8 (2025): 1571-602. <https://doi.org/10.1177/00104140241271123>.

- Dondeyne, Christèle, et Yann Le Lann. « « Les Gilets jaunes sont des chômeurs et des assistés. » ». In *Idées reçues sur les Gilets jaunes*. Le Cavalier Bleu, 2024. <https://doi.org/10.3917/lcb.reung.2024.01.0087>.
- Drees. « Fiche 5 : Le niveau des pensions ». *Les retraités et les retraites*, 2025, 52-62.
- Dubois, Vincent. *La Vie au guichet: Administrer la misère*. 1999; Points, 2015.
- Durovic, Anja, et Nonna Mayer. « Un vent de renouveau ? : La recomposition des gender gaps électoraux à l'élection présidentielle française de 2022 ». *Revue française de science politique* 72, n° 4 (2022): 463-84. <https://doi.org/10.3917/rfsp.724.0463>.
- Duvoux, Nicolas. *L'avenir confisqué: Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*. PUF, 2023.
- Duvoux, Nicolas. « Le travail vu par les assistés : éléments pour une sociologie des politiques d'insertion ». *Sociologie du travail* 52, n° 3 (2010): 389-408. <https://doi.org/10.4000/sdt.14894>.
- Duvoux, Nicolas, et Adrien Papuchon. « Qui se sent pauvre en France ? : Pauvreté subjective et insécurité sociale ». *Revue française de sociologie* 59, n° 4 (2018): 607-47. <https://doi.org/10.3917/rfs.594.0607>.
- Esping-Andersen, Gosta. *Les trois mondes de l'État-providence: Essai sur le capitalisme moderne. Épilogue inédit de l'auteur. Préface de François-Xavier Merrien*. 1990; Presses Universitaires de France, 2007.
- Feher, Michel. *Producteurs et parasites : l'imaginaire si désirable du Rassemblement national*. La Découverte, 2024.
- Fischer, Jean-Paul. « La modélisation (principalement par régression): Difficultés, complications et incertitudes ». *Éducation & didactique* 16, n° 3 (2022): 175-87. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.10889>.
- Fonds Monétaire International. *World Economic Outlook: The Global Demographic Transition*. IMF, 2004.
- Forment, Virginie, et Joëlle Vidalenc. « Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées ». *Insee Focus*, n° 185 (février 2020): 6.
- Forment, Virginie, et Joëlle Vidalenc. « Les cadres : de plus en plus de femmes ». *Insee Focus*, n° 205 (2020).
- Foster, Carly Hayden. « The Welfare Queen: Race, Gender, Class, and Public Opinion ». *Race, Gender & Class* 15, n° 3/4 (2008): 162-79.
- François, Abel, et Raül Magni-Berton. « Chapitre 10. Les valeurs ont-elles un sexe ? Les gender gaps en Europe ». In *Les valeurs des Européens*, par Pierre Bréchon et Frédéric Gonthier. Collection U. Armand Colin, 2014. <https://doi.org/10.3917/arco.brech.2014.01.0169>.

- François, Camille. *De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres*. SH / L'envers des faits. La Découverte, 2023. <https://doi.org/10.3917/dec.franc.2022.01>.
- Garritzmann, Julian L., et Hanna Schwander. « Gender and Attitudes toward Welfare State Reform: Are Women Really Social Investment Promoters? » *Journal of European Social Policy* 31, n° 3 (2021): 253-66. <https://doi.org/10.1177/0958928720978012>.
- Gonthier, Frédéric. « La montée et les bases sociales de l'interventionnisme dans l'Union européenne : Une analyse des attitudes économiques entre 1990 et 2008 ». *Science Politique. Revue française de sociologie* 56, n° 1 (2015): 7-46. <https://doi.org/10.3917/rfs.561.0007>.
- Gonthier, Frédéric. *L'État providence face aux opinions publiques*. Libres cours. Presses universitaires de Grenoble, 2017.
- Gonthier, Frédéric. « L'État sans l'égalité ? Les attentes des Français à l'égard de la protection sociale depuis les années 1990 ». *Science Politique. Informations sociales* 196-197, n° 1 (2018): 108-19. <https://doi.org/10.3917/inso.196.0108>.
- Goossen, Mikael. « The Gender Gap in Welfare State Attitudes in Europe: The Role of Unpaid Labour and Family Policy ». *Journal of European Social Policy* 30, n° 4 (2020): 452-66. <https://doi.org/10.1177/0958928719899337>.
- Grisoni, Juliette. « Jouer à aider : l'intériorisation des dispositions genrées à aider pendant l'enfance ». *Lien social et Politiques*, n° 94 (2025): 16-34. <https://doi.org/10.7202/1119160ar>.
- Haegel, Florence. « Political Socialisation: Out of Purgatory? » *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie* 61, n° 3 (2020): 333-64. <https://doi.org/10.1017/S000397562000017X>.
- Hermet, Guy, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, et Philippe Braud. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. 8e édition. Collection Dictionnaire. Armand Colin, 2015.
- Hirata, Helena. « Chapitre premier. Care, enjeux théoriques et sociaux ». In *Le care, théories et pratiques*. Hors collection. La Dispute, 2021. <https://shs.cairn.info/le-care-theories-et-pratiques--9782843033193-page-27>.
- Inglehart, Ronald, et Pippa Norris. *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*. 1^{re} éd. Cambridge University Press, 2003. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511550362>.
- Insee. « Niveau de diplôme de la population ». Insee Références. novembre 2025. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612520#consulter>.
- Insee. « Population selon le sexe, le statut d'activité et la catégorie socioprofessionnelle. Données annuelles 2025 ». Enquête Emploi en continu 2025. 22 avril 2025. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381478>.
- Insee. *Revenus et patrimoine des ménages*. Insee Références Edition 2024. 2024.

- Jæger, Mads Meier. « Welfare Regimes and Attitudes Towards Redistribution: The Regime Hypothesis Revisited ». *European Sociological Review* 22, n° 2 (2006): 157-70. <https://doi.org/10.1093/esr/jci049>.
- Kellstedt, Paul M. *The Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes*. Cambridge University Press, 2003.
- Kergoat, Danièle. « Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion ». In *Les rapports sociaux de sexe*, édité par Annie Bidet-Mordrel. Marx Actuel. Presses Universitaires de France, 2010. <https://doi.org/10.3917/puf.colle.2010.01.0060>.
- Kumlin, Staffan. « Overloaded or Undermined? European Welfare States in the Face of Performance Dissatisfaction ». In *The Political Sociology of the Welfare State: Institutions, Cleavages, and Orientations*, par Stefan Svallfors. Stanford : Stanford University Press, 2007. <https://papers.ssrn.com/abstract=3235399>.
- Kumlin, Staffan. « The welfare state: Values, policy preferences, and performance evaluations ». In *The Oxford Handbook of Political Behavior*, édité par Russell J. Dalton et Hans-Dieter Klingemann. Oxford University Press, 2007.
- Kumlin, Staffan, Achim Goerres, et Dennis C. Spies. « 19. Public Attitudes ». In *The Oxford Handbook of the Welfare State*, édité par Daniel Béland, Stephan Leibfried, Kimberly J. Morgan, Herbert Obinger, et Christopher Pierson. Oxford University Press, 2021. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780198828389.013.19>.
- La santé et l'accès aux soins : Une urgence pour les femmes en situation de précarité*. N°s 2017-05-29-SAN-O27. Avec Danielle Bousquet, Geneviève Couraud, Gilles Lazimi, et Margaux Collet. Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2017.
- Lahieyte, Lilian. « Le genre de l'assistance. Mères célibataires et travailleuses du social ». *Sociologie*, Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 2018. <https://shs.hal.science/tel-02144776v2>.
- Le Hay, Viviane, et Janine Mossuz-Lavau. « Chapitre 8 - Genre et politique : Y a-t-il une exception française ? » In *Les Français, des Européens comme les autres ?* Presses de Sciences Po, 2010. <https://doi.org/10.3917/scpo.cautr.2010.01.215>.
- Lehingue, Patrick. *Subunda : Coups de sonde dans l'océan des sondages*. Editions du Croquant, 2007.
- Lewis, Jane. « Gender and the Development of Welfare Regimes ». *Journal of European Social Policy* 2, n° 3 (1992): 159-73. <https://doi.org/10.1177/095892879200200301>.
- Lewis, Jane E. « Introduction: Women, Work, Family and Social Policies in Europe ». In *Women and Social Policies in Europe: Work, Family and the State*. Edward Elgar, 1993.
- Liebig, Stefan, et Bernd Wegener. « Primäre und sekundäre Ideologien. Ein Vergleich von Gerechtigkeitsvorstellungen in Deutschland und den USA ». In *Soziale*

Ungleichheit und soziale Gerechtigkeit, Leske + Budrich, par Hans-Peter Müller et Bernd Wegener. Opladen, 1995.

Linós, Katerina, et Martin West. « Self-Interest, Social Beliefs, and Attitudes to Redistribution: Re-Addressing the Issue of Cross-National Variation ». *European Sociological Review* 19, n° 4 (2003): 393-409.

Madiot, Justine. « Les effets de l'interaction du genre et du handicap : l'expérience de femmes handicapées en matière de sexualité ». *Revue française des affaires sociales*, n° 1 (avril 2021): 69-86. <https://doi.org/10.3917/rfas.211.0069>.

Mair, Christine A., Feinian Chen, Guangya Liu, et Jonathan R. Brauer. « Who in the World Cares? Gender Gaps in Attitudes toward Support for Older Adults in 20 Nations ». *Social Forces* 95, n° 1 (2016): 411-38. <https://doi.org/10.1093/sf/sow049>.

Maruani, Margaret, et Monique Meron. *Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011*. La Découverte, 2012. <https://doi.org/10.3917/dec.marua.2012.01>.

Mau, Steffen. *The Moral Economy of Welfare States : Britain and Germany Compared*. Routledge, 2003.

Mayer, Nonna. « Identité sociale et politique des petits commerçants (1966-1988) ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 37 (1993): 69-80. <https://doi.org/10.3406/xxs.1993.2643>.

Mayer, Nonna. « Qualitatif ou quantitatif ? Plaidoyer pour l'éclectisme méthodologique ». *Bulletin de Méthodologie Sociologique / Bulletin of Sociological Methodology* 139, n° 1 (2018): 7-33. <https://doi.org/10.1177/0759106318778821>.

Mettler, Suzanne. *The Submerged State: How Invisible Government Policies Undermine American Democracy*. University of Chicago Press, 2011.

Mueller, Carol M. « 1. The Empowerment of Women: Polling and the Women's Voting Bloc ». In *The Politics of the Gender Gap: The Social Construction of Political Influence*, par Carol M. Mueller. Sage Yearbooks in WOMEN'S POLICY STUDIES. SAGE Publications Inc, 1988.

OCDE. *Content or Discontent? Perceptions of Social Protection in France, Germany and the United Kingdom*. OECD Publishing, 2024. <https://doi.org/https://doi.org/10.1787/57b4436c-en>.

O'Connor, Julia S. « From Women in the Welfare State to Gendering Welfare State Regimes ». *Current Sociology* 44, n° 2 (1996): 1-130.

Oorschot, Wim van, et Bart Meuleman. « Welfare Performance and Welfare Support ». In *Contested Welfare States : Welfare Attitudes in Europe and Beyond*, par Stefan Svallfors. Studies in Social Inequality. Stanford University Press, 2012. <https://www.sup.org/books/sociology/contested-welfare-states>.

Orloff, Ann Shola. « Gender and the Social Rights of Citizenship: The Comparative Analysis of Gender Relations and Welfare States ». *American Sociological Review* 58, n° 3 (1993): 303-28. <https://doi.org/10.2307/2095903>.

- Orloff, Ann Shola. « Gender in the Welfare State ». *Annual Review of Sociology* 22 (1996): 51-78.
- Orloff, Ann Shola. « Gendering the Comparative Analysis of Welfare States: An Unfinished Agenda ». *Sociological Theory* 27, n° 3 (2009): 317-43. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9558.2009.01350.x>.
- Otjes, Simon, Gilles Ivaldi, Anders Ravik Jupskås, et Oscar Mazzoleni. « It's Not Economic Interventionism, Stupid! Reassessing the Political Economy of Radical Right-Wing Populist Parties ». *Swiss Political Science Review* 24, n° 3 (2018): 270-90. <https://doi.org/10.1111/spsr.12302>.
- Pailhé, Ariane, et Anne Solaz, éd. *Entre famille et travail : des arrangements de couple aux pratiques des employeurs*. Recherches. La Découverte, 2009. <https://shs.cairn.info/entre-famille-et-travail--9782707157515>.
- Papuchon, Adrien. « Les opinions des femmes et des hommes sur les politiques de protection sociale : des écarts qui dépendent de l'âge et de la catégorie professionnelle ». *Science Politique. Regards* 50, n° 2 (2016): 47-60. <https://doi.org/10.3917/regar.050.0047>.
- Partouche, Rebecca. « Portrait des professions en France en 2022 ». *Insee Focus* (Insee), n° 324 (avril 2024): 4.
- Pennec, Simone. « 2. Les configurations de soin envers les parents âgés. Des différences selon le genre, les milieux sociaux et la part des services professionnels ». In *Famille et santé*, édité par Geneviève Cresson et Mohamed Mebtoul. Presses de l'EHESP, 2010. <https://doi.org/10.3917/ehesp.mebto.2010.01.0031>.
- Peugny, Camille. *Le triomphe des égoïsmes: Une nouvelle contrainte sociale*. Presses Universitaires de France, 2026.
- Rolland, Christine, et Fabienne El Khoury. « Les inégalités de santé entre les femmes et les hommes sont longtemps restées ignorées et demandent encore à être mieux définies, comprises et mesurées ». *Santé Publique* 35, n° 4 (2023): 363-65. <https://doi.org/10.3917/spub.234.0363>.
- Roosma, Femke, John Gelissen, et Wim van Oorschot. « The Multidimensionality of Welfare State Attitudes: A European Cross-National Study ». *Social Indicators Research* 113, n° 1 (2013): 235-55. <https://doi.org/10.1007/s11205-012-0099-4>.
- Rosanvallon, Pierre. *Les Épreuves de la vie : Comprendre autrement les Français*. Seuil, 2021.
- Scott, Nicholas A., et Janet Siltanen. « Intersectionality and quantitative methods: assessing regression from a feminist perspective ». *International Journal of Social Research Methodology* 20, n° 4 (2017): 373-85. <https://doi.org/10.1080/13645579.2016.1201328>.
- Shorrock, Rosalind. « Cohort Change in Political Gender Gaps in Europe and Canada: The Role of Modernization ». *Politics & Society* 46, n° 2 (2018): 135-75. <https://doi.org/10.1177/0032329217751688>.

- Siblot, Yasmine. « « Je suis la secrétaire de la famille ! » La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource ». *Genèses* 64, n° 3 (2006): 46-66. <https://doi.org/10.3917/gen.064.0046>.
- Siblot, Yasmine, Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, et Nicolas Renahy. « Chapitre 6. Les classes populaires face à l'État ». In *Sociologie des classes populaires contemporaines*. Collection U. Armand Colin, 2015. <https://shs.cairn.info/sociologie-des-classes-populaires-contemporaines--9782200272166-page-221>.
- Silvera, Rachel. *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*. Cahiers libres. La Découverte, 2014.
- Sinn, Hans-Werner, et Silke Uebelmesser. « Pensions and the path to gerontocracy in Germany ». *European Journal of Political Economy* 19, n° 1 (2003): 153-58. [https://doi.org/10.1016/S0176-2680\(02\)00134-9](https://doi.org/10.1016/S0176-2680(02)00134-9).
- Sommestad, Lena. « Welfare State Attitudes to the Male Breadwinning System: The United States and Sweden in Comparative Perspective ». *International Review of Social History* 42 (1997): 153-74.
- Spire, Alexis. *Légitime défiance: Les gouvernés contre l'État*. Presses Universitaires de France, 2026.
- Spire, Alexis. « Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État ». *Gouvernement & action publique*, 2016. <https://hal.science/hal-02272195>.
- Spire, Alexis. *Résistances à l'impôt, attachement à l'Etat: Enquête sur les contribuables français*. Eco-Histoires. Seuil, 2018.
- Staerklé, Christian, Régis Scheidegger, et Tiina Likki. « A Normative Approach to Welfare Attitudes ». In *Contested Welfare States : Welfare Attitudes in Europe and Beyond*, par Stefan Svallfors. Studies in Social Inequality. Stanford University Press, 2012. <https://www.sup.org/books/sociology/contested-welfare-states>.
- Studer, Brigitte. « Genre et protection sociale ». In *La protection sociale en Europe au XXe siècle*, édité par Axelle Brodiez-Dolino et Bruno Dumons. Histoire. Presses universitaires de Rennes, 2014. <https://doi.org/10.4000/books.pur.50218>.
- Svallfors, Stefan. « 16. Public Attitudes ». In *The Oxford Handbook of the Welfare State*, édité par Francis G. Castles, Stephan Leibfried, Jane Lewis, Herbert Obinger, et Christopher Pierson. Oxford University Press, 2010. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199579396.003.0016>.
- Svallfors, Stefan, Joakim Kulin, et Annette Schnabel. « Chapter Six : Age, Class, and Attitudes Toward Government Responsibilities ». In *Contested Welfare States : Welfare Attitudes in Europe and Beyond*, par Stefan Svallfors. Studies in Social Inequality. Stanford University Press, 2012. <https://www.sup.org/books/sociology/contested-welfare-states>.
- Tiberj, Vincent. *La droitisation française, mythe et réalités*. Hors collection. Presses Universitaires de France, 2024.

- Trogrlić, Aleksandra, et Bojan Todosijević. « Gender Differences in Left-Right Ideology: European Men Are More Right-Wing, Women Are More Centrist? » *Primenjena Psihologija* 17, n° 4 (2024): 473-503. <https://doi.org/10.19090/pp.v17i4.2545>.
- Verhagen, Annelore. « Le nombre de proches aidants à la vie quotidienne baisse de 6 % entre 2008 et 2022, et l'aide apportée s'intensifie ». *Etudes et Résultats*, n° 1377 (juin 2026): 6.
- Wlezien, Christopher. « The Public as Thermostat: Dynamics of Preferences for Spending ». *American Journal of Political Science* 39, n° 4 (1995): 981-1000. <https://doi.org/10.2307/2111666>.

Annexes

Annexe 1 : Questions retenues pour l'analyse

1. Orientations générales envers l'État social

[2000-2024]

Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?

1. Trop
2. Ce qu'il faut
3. Pas assez
4. [NSP]

[2000-2012 ; années impaires à partir de 2013]

Selon vous, en France, la solidarité devrait avant tout être l'affaire...

1. De l'État, des collectivités locales ou de la Sécurité sociale
2. Des individus et des familles
3. Des associations
4. [NSP]

2. Préférences concernant des politiques, prestations ou groupes précis

[2000-2024]

À votre avis...

- L'assurance maladie devrait-elle bénéficier...
 - Les retraites devraient-elles bénéficier...
 - Les allocations familiales devraient-elles bénéficier...
 - Les allocations chômage devraient-elles bénéficier...
1. Uniquement à celles et ceux qui cotisent
 2. Uniquement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls
 3. À toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel

4. Davantage à celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres **[depuis 2016]**
5. [NSP]

[2008-2012 ; années impaires à partir de 2013]

Pensez-vous que le système d'assurance maladie doit rester essentiellement public ?

1. Oui, tout à fait
2. Oui, plutôt
3. Non, plutôt pas
4. Non, pas du tout
5. [NSP]

[2008-2012 ; années impaires à partir de 2013]

Et pensez-vous que le système de retraite doit rester essentiellement public ?

1. Oui, tout à fait
2. Oui, plutôt
3. Non, plutôt pas
4. Non, pas du tout
5. [NSP]

[2015-2024]

Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ?

1. Les pouvoirs publics font trop
2. Les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent
3. Les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunies
4. [NSP]

[2014-2024]

Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide) ?

1. L'État et les pouvoirs publics
2. Les enfants ou les familles des personnes âgées dépendantes
3. Les personnes âgées dépendantes elles-mêmes, en épargnant ou souscrivant une assurance privée

4. [NSP]

3. Évaluations de la « performance » de l'État social

[2014-2024]

Diriez-vous que les affirmations suivantes s'appliquent au système de sécurité sociale français ou pas ? Notre système de sécurité sociale... fournit un niveau de protection suffisant.

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt pas d'accord
4. Pas du tout d'accord
5. [NSP]

Question complémentaire mobilisée dans l'analyse

[2000-2013 ; années paires à partir de 2014 ; également posée en 2023]

Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cette affirmation : si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler.

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt pas d'accord
4. Pas du tout d'accord
5. [NSP]

Annexe 2 : Préférences concernant le fonctionnement des prestations sociales, selon le sexe, et la représentation de la pauvreté en 2024



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. N = 11 789.

Lecture : Entre 2022 et 2024, parmi les personnes qui ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle « si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler », 47 % des femmes estiment que les retraites devraient bénéficier à toutes et à tous, contre 44 % des hommes.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. Les catégories « D'accord » et « Pas d'accord » renvoient à l'affirmation : « Si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler ». H : hommes ; F : femmes. Les étoiles indiquent le niveau de significativité des différences entre femmes et hommes au sein de chaque groupe, au test du χ^2 de Rao-Scott : * $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,001$.

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Annexe 3 : Préférences concernant le fonctionnement des prestations sociales parmi les professions intermédiaires et les indépendant·es, selon le sexe (2022-2024)



Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Effectifs entre parenthèses.

Lecture : Entre 2022 et 2024, 36 % des femmes de professions intermédiaires estiment que les retraites devraient bénéficier à toutes et à tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel.

Note : Pourcentages pondérés et arrondis au nombre entier le plus proche. Parmi les professions intermédiaires, les distributions des réponses diffèrent significativement selon le sexe pour les retraites ($p = 0,003$) et les allocations chômage ($p = 0,005$), au test du χ^2 de Rao-Scott ; les écarts ne sont pas significatifs pour l'assurance maladie et les allocations familiales. Parmi les indépendant·es, aucun écart selon le sexe n'est statistiquement significatif au seuil de 10 % pour les quatre prestations. Libellé de la question :
 _1 L'assurance maladie devrait-elle bénéficier... _2 Les retraites devraient-elles bénéficier... _3 Les allocations familiales devraient-elles bénéficier... _4 Les allocations chômage devraient-elles bénéficier...
 Modalités de réponse : 1. Uniquement à celles et ceux qui cotisent 2. Uniquement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seul·es 3. À toutes et tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel 4. Davantage à celles et ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres 5. [NSP]

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Annexe 4 : Régressions logistiques binaires sur le jugement de l'intervention de l'État en matière économique et sociale, avec interaction entre le sexe et le quintile de niveau de vie

Variables et modalités	Pas assez	Trop
Genre Homme (Réf.)	1	1
Femme	1,40***	0,70***
Année d'enquête 2022 (Réf.)	1	1
2023	1,11*	1,27***
2024	1,07	1,12
Taille de l'unité urbaine 20 000–100 000 hab. (Réf.)	1	1
Rural	0,94	1,03
Moins de 20 000 hab.	0,75***	1,12
100 000 hab. et plus	0,77***	1,31***
Agglomération parisienne	0,91	0,41***
Statut d'occupation du logement Locataire du privé (Réf.)	1	1
Propriétaire avec crédit	0,91	1,23**
Propriétaire sans crédit	0,82**	1,15
Locataire du social	1,10	0,80**
Logé gratuitement	1,12	0,81
Diplôme Baccalauréat (Réf.)	1	1
Sans diplôme	1,84***	0,81
Infra-bac	1,18**	0,92
Bac +2	0,97	0,91
Bac +3 et plus	1,16*	0,74***
Âge 35–49 ans (Réf.)	1	1
18–24 ans	0,91	0,70**
25–34 ans	1,07	0,79**
50–64 ans	0,97	1,08
65 ans et plus	0,81*	1,04
Situation matrimoniale Marié ou pacsé (Réf.)	1	1
Union libre	1,15*	1,10
Veuf	0,79*	1,11
Célibataire	0,96	1,18*
Secteur professionnel Privé (Réf.)	1	1
Public	0,97	1,12
Autre	1,04	1,06
Nombre d'enfants 1–2 enfants (Réf.)	1	1
Aucun enfant	1,25***	0,91
3 enfants ou plus	0,99	1,39*
Positionnement politique Gauche (Réf.)	1	1
Centre	0,58***	1,75***
Droite	0,40***	3,40***
Ne se classe pas	0,60***	2,21***

Variables et modalités	Pas assez	Trop
NSP	0,78*	2,05***
Perception de revenus d'assistance Pas aidé (Réf.)	1	1
Aidé	1,18**	0,81**
Niveau de vie Q3 (Réf.)	1	1
Q1	1,69***	0,59***
Q2	1,18	0,90
Q4	0,91	0,86
Q5	0,66***	1,25*
Interaction sexe × niveau de vie Homme × Q3 (Réf.)	1	1
Femme × Q1	0,70**	1,45*
Femme × Q2	0,82	1,07
Femme × Q4	0,87	1,26
Femme × Q5	0,86	0,91
Handicap Non (Réf.)	1	1
Oui	1,08	0,99
Nationalité Française (Réf.)	1	1
Étrangère	0,71*	0,96

Lecture : les cellules présentent des odds ratios. La catégorie de référence vaut 1. * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; = non significatif ($p \geq 0,05$). En présence de l'interaction, l'OR associé à « Femme » correspond à l'écart femmes-hommes parmi les personnes du troisième quintile de niveau de vie ; les OR des modalités de niveau de vie correspondent à leur association parmi les hommes. Deux modèles binaires distincts sont estimés : « pas assez » contre toutes les autres réponses, puis « trop » contre toutes les autres réponses. Test global de l'interaction sexe × niveau de vie : « pas assez », $F = 1,96$, $p = 0,097$; « trop », $F = 2,73$, $p = 0,028$. **Source :** Baromètre d'opinion de la Drees, vagues 2022 à 2024.

Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine ayant renseigné l'ensemble des variables introduites dans les modèles. N = 11 509.

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, entre 2022 et 2024, parmi les individus appartenant au troisième quintile de niveau de vie, les femmes présentent 1,40 fois plus de chances que les hommes de considérer que l'État n'intervient « pas assez » en matière économique et sociale. Pour les femmes, le rapport de chances associé au premier quintile plutôt qu'au troisième s'obtient en combinant l'OR du premier quintile et celui du terme d'interaction Femme × Q1 : $1,69 \times 0,70$, soit environ 1,18.

*Note : Régressions logistiques binaires pondérées. Les cellules présentent des odds ratios (OR) ; la catégorie de référence vaut 1. Pour chacune des deux variables expliquées, la modalité indiquée (« pas assez » ou « trop ») est opposée aux deux autres réponses ; les [NSP] sont exclus. En présence du terme d'interaction, l'OR associé au sexe correspond à l'écart entre femmes et hommes dans la catégorie de référence du niveau de vie (Q3), tandis que les OR associés aux quintiles de niveau de vie correspondent aux écarts observés parmi les hommes, catégorie de référence du sexe. Les termes d'interaction indiquent dans quelle mesure ces écarts varient parmi les femmes. L'interaction globale entre le sexe et le niveau de vie est significative pour la réponse « trop » ($p = 0,028$) et au seuil de 10 % pour la réponse « pas assez » ($p = 0,097$). * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. Libellé de la question : « Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? » Modalités de réponse : 1. Trop ; 2. Ce qu'il faut ; 3. Pas assez ; 4. [NSP].*

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Annexe 5 : Régressions logistiques binaires du jugement de l'action des pouvoirs publics envers les plus démunies, avec interaction entre sexe et diplôme

Variables et modalités	Pas assez	Trop
Genre Homme (Réf.)	1	1
Femme	1,09	0,94
Année d'enquête 2022 (Réf.)	1	1
2023	1,12*	1,01
2024	0,99	1,19*
Taille de l'unité urbaine 20 000–100 000 hab. (Réf.)	1	1
Rural	1,00	1,05
Moins de 20 000 hab.	0,83*	1,21
100 000 hab. et plus	0,77***	1,63***
Agglomération parisienne	0,93	0,49***
Statut d'occupation du logement Locataire du privé (Réf.)	1	1
Propriétaire avec crédit	0,73***	1,21*
Propriétaire sans crédit	0,72***	1,17
Locataire du social	0,94	0,97
Logé gratuitement	1,06	0,94
Diplôme Baccalauréat (Réf.)	1	1
Sans diplôme	1,22	1,03
Infra-bac	1,10	1,00
Bac +2	0,87	0,89
Bac +3 et plus	1,08	0,63***
Interaction sexe × diplôme Homme × Baccalauréat (Réf.)	1	1
Femme × Sans diplôme	1,24	0,71
Femme × Infra-bac	0,90	0,98
Femme × Bac +2	1,19	0,99
Femme × Bac +3 et plus	1,31*	0,96
Âge 35–49 ans (Réf.)	1	1
18–24 ans	0,91	0,92
25–34 ans	0,93	1,10
50–64 ans	1,08	1,04
65 ans et plus	0,80**	1,14
Situation matrimoniale Marié ou pacsé (Réf.)	1	1
Union libre	1,20**	1,03
Veuf	0,82*	1,07
Célibataire	0,97	1,09
Secteur professionnel Privé (Réf.)	1	1
Public	0,93	1,08
Autre	1,05	0,93
Nombre d'enfants 1–2 enfants (Réf.)	1	1
Aucun enfant	1,11	0,88
3 enfants ou plus	1,02	1,35

Variables et modalités	Pas assez	Trop
Positionnement politique Gauche (Réf.)	1	1
Centre	0,55***	1,83***
Droite	0,32***	4,96***
Ne se classe pas	0,64***	2,61***
NSP	0,63***	2,07***
Perception de revenus d'assistance Pas aidé (Réf.)	1	1
Aidé	1,25***	0,76**
Niveau de vie Q3 (Réf.)	1	1
Q1	1,34***	0,55***
Q2	1,27***	0,72***
Q4	0,93	0,93
Q5	0,65***	1,16
Handicap Non (Réf.)	1	1
Oui	1,06	1,07
Nationalité Française (Réf.)	1	1
Étrangère	0,90	0,81

Champ : Individus de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine ayant renseigné l'ensemble des variables introduites dans les modèles. N = 11 637

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, entre 2022 et 2024, parmi les titulaires du baccalauréat, les femmes présentent 1,09 fois les chances des hommes de considérer que les pouvoirs publics n'en font « pas assez » pour les plus démunies. Pour les femmes, le rapport de chances associé à un diplôme de niveau bac +3 ou supérieur plutôt qu'au baccalauréat s'obtient en combinant l'OR du niveau bac +3 et plus et celui du terme d'interaction Femme × Bac +3 et plus : $1,08 \times 1,31$, soit environ 1,41.

*Note : Régressions logistiques binaires pondérées. Les cellules présentent des odds ratios (OR) ; la catégorie de référence vaut 1. Pour chacune des deux variables expliquées, la modalité indiquée (« pas assez » ou « trop ») est opposée aux deux autres réponses ; les [NSP] sont exclus. En présence du terme d'interaction, l'OR associé au sexe correspond à l'écart entre femmes et hommes parmi les titulaires du baccalauréat, catégorie de référence du diplôme ; les OR associés aux niveaux de diplôme correspondent aux écarts avec le baccalauréat parmi les hommes, catégorie de référence du sexe. Les termes d'interaction indiquent comment ces écarts selon le diplôme diffèrent parmi les femmes. Le test global de l'interaction entre le sexe et le diplôme est $p = 0,007$ pour la réponse « pas assez » et $p = 0,847$ pour la réponse « trop ». * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. Libellé de la question : « Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunies ? » Modalités de réponse : 1. Font trop ; 2. Font ce qu'ils doivent ; 3. Ne font pas assez ; 4. [NSP].*

Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2022-2024.

Liste des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 : Positionnement sur l'échelle gauche-droite selon le sexe	26
Tableau 2 : Régressions logistiques binaires sur le degré souhaité d'intervention de l'État en matière économique et sociale	84
Tableau 3 : Régressions logistiques binaires sur le degré souhaité d'intervention de l'État envers les plus démunies	89
Tableau 4 : Régressions logistiques binaires sur l'évaluation du niveau de protection assuré par la Sécurité sociale	95

Figures

Figure 1 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le positionnement politique	31
Figure 2 : Jugement du niveau d'intervention de l'État pour les plus démunies selon le positionnement politique	32
Figure 3 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le positionnement politique et le sexe	33
Figure 4 : Écarts entre femmes et hommes dans les préférences quant aux bénéficiaires des prestations sociales	37
Figure 5 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe	39
Figure 6 : Jugement du niveau d'intervention de l'État pour les plus démunies selon le sexe	41
Figure 7 : Jugement du niveau de protection de la sécurité sociale selon le sexe	43
Figure 8 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe entre 2000 et 2024	49
Figure 9 : Jugement du niveau de protection de la sécurité sociale selon le sexe entre 2014 et 2024	52
Figure 10 : Préférences dans le fonctionnement des prestations sociales selon le sexe entre 2000 et 2024	53

Figure 11 : Jugement du niveau d'intervention pour les plus démunies selon le sexe entre 2015 et 2024	55
Figure 12 : Jugement du niveau d'intervention pour les plus démunies, dans les classes populaires, selon le sexe, en 2016, 2020 et 2024	62
Figure 13 : Préférence dans le fonctionnement des prestations sociales, parmi les classes moyennes, selon le sexe (2022-2024)	64
Figure 14 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe, parmi les classes supérieures (2022-2024).....	67
Figure 15 : Jugement du niveau d'intervention de l'État pour les plus démunies selon le sexe et la classe sociale en 2016 et 2024	69
Figure 16 : Jugement du niveau d'intervention pour les plus démunies, selon le diplôme et le sexe (2022-2024)	72
Figure 17 : Préférences concernant l'attribution des allocations familiales selon le sexe et le statut de bénéficiaire du foyer (2022-2024).....	75
Figure 18 : Jugement du niveau d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon le sexe et l'âge en 2002 et 2024	78